



HAL
open science

**Les places publiques parisiennes et leur appropriation
par les femmes : analyse de la politique publique “
Réinventons nos places! ” et des nouveaux usages sur la
place du Panthéon, réaménagée par le collectif Les
MonumentalEs**

Alix Landré

► **To cite this version:**

Alix Landré. Les places publiques parisiennes et leur appropriation par les femmes : analyse de la politique publique “ Réinventons nos places! ” et des nouveaux usages sur la place du Panthéon, réaménagée par le collectif Les MonumentalEs. Sciences de l’information et de la communication. 2022. dumas-04013750

HAL Id: dumas-04013750

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04013750>

Submitted on 3 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire de Master 2

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Management et culture

Option : Management et cultures créatives

Les places publiques parisiennes et leur appropriation par les femmes

Analyse de la politique publique « Réinventons nos places ! »
et des nouveaux usages sur la place du Panthéon,
réaménagée par le collectif Les MonumentalEs

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Pauline Escande-Gauquié

Nom, prénom : LANDRÉ Alix

Promotion : 2021-2022

Soutenu le : 20-09-2022

Mention du mémoire : Très bien

Table des matières

Remerciements.....	3
Introduction.....	4
I. La Mairie de Paris et son engagement pour l'égalité de mobilité des femmes et des hommes sur les places publiques.....	13
1. « Réinventons nos places ! », une politique publique lancée par la Mairie de Paris en 2015 pour « imaginer ensemble les places de demain »	13
1.1. La prise en compte du genre au sein de la Mairie de Paris : quel chemin ?	13
1.2. « Réinventons nos places ! » et la mobilisation d'acteurs pluridisciplinaires.....	17
1.3. La mobilisation de collectifs sensibles au genre et l'acculturation au genre.....	21
2. Imaginer les places de demain en déconstruisant les codes et les représentations genrées des espaces publics	24
2.1. Des codes et des normes genrées bien trop appropriés par les femmes	24
2.2. Comment performer la féminité dans les espaces publics ?.....	26
2.3. Le mobilier et les espaces « réa-ménagés » au prisme du genre.....	29
3. L'impact de la revalorisation des places publiques sur les comportements et les usages des femmes.....	33
3.1. Les résultats observés et les nouveaux usages des places publiques parisiennes.....	33
3.2. Une réappropriation de la place publique par les femmes grâce aux activités proposées sur les places	38
3.3. Vers « <i>La ville des possibilités</i> ».....	41
II. La place du Panthéon réaménagée par le collectif Les MonumentalEs et Genre et Ville pour une appropriation de l'espace par toutes et tous.....	43
1. Une mobilisation d'acteurs pluridisciplinaires pour réinventer la place et ses usages ..	43
1.1. L'importance de la mobilisation collective et de la participation citoyenne	43
1.2. « Convoquer les invisibles » de la place du Panthéon.....	46
1.3. Dépasser les représentations genrées de la place publique : le choix du collectif Les MonumentalEs	48
2. Un espace scénographié et métamorphosé pour permettre à toutes et tous d'investir la place du Panthéon	52
2.1. La métamorphose d'une place ancestrale.....	52
2.2. L'impact du design sur l'appropriation des espaces	55
2.3. Entériner la place des femmes sur la place du Panthéon.....	58
3. Des résultats positifs mais encore un long chemin de reconnaissance à parcourir pour les femmes.....	62
3.1. Les résultats de la politique publique sur la place du Panthéon.....	62
3.2. Ressentis et usages des femmes et des hommes sur la place du Panthéon aujourd'hui	65

3.3. Quotidien de la vie des femmes	69
Conclusion	71
Bibliographie	77
Annexes	84
Résumé	104
Mots-clefs	105

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier la Directrice de mon mémoire, Pauline Escande-Gauquié. Ses recommandations et son accompagnement m'ont permis de préciser mon terrain de recherche et de construire ma problématique sur la politique publique « Réinventons nos places ! ». Je remercie le CELSA de m'avoir transmis, lors de trois riches années, les outils et les connaissances nécessaires à la rédaction de ce travail de recherche.

Je remercie Étienne Bourdais, mon tuteur professionnel de mémoire, qui m'a encadrée, m'a invitée à suivre des conférences enrichissantes et m'a conseillée lors des derniers mois pour que l'on réfléchisse ensemble à mon sujet. Son travail en tant que responsable des projets innovants au sein de Léonard, la plateforme de prospective et d'innovation de Vinci, se porte notamment sur la manière dont on peut toutes et tous s'approprier les rues de nos villes, et porte plus largement sur une réflexion autour des villes de demain.

Je remercie également Jérôme Dunlop, professeur agrégé de Géographie au Lycée Henri IV, avec qui le temps passé à réfléchir à mon sujet a été fructueux, ses conseils, avisés, et qui m'a mis en relation avec Éloïse Kling qui travaille chez Genre et Ville. Merci également à Éloïse Kling pour le temps pris pour échanger sur le projet des MonumentalEs sur la place du Panthéon et le partage de son engagement chez Genre et Ville.

Merci également à toutes celles et ceux qui ont pris le temps d'échanger avec moi sur ce sujet d'actualité, un sujet qui nous concerne de près ou de loin et dont, je l'espère, la société et les pouvoirs publics sauront tirer des conclusions positives et ouvrir de nouvelles réflexions sur la question du genre dans la ville et la place des femmes dans la société contemporaine. Je souhaite enfin témoigner ma reconnaissance envers mes proches, mes amis pour leurs conseils et l'écoute attentive qu'ils ont su porter à mes recherches. Merci à eux pour leur relecture et leurs encouragements précieux.

Introduction

C'est en 2015 que la politique publique intitulée « Réinventons nos places ! » est impulsée par la Mairie de Paris. Intéressée par les questions d'aménagement urbain et notamment la place du genre dans la ville, je m'interroge sur la place des femmes dans l'espace public et leur appropriation des places publiques parisiennes, et *in fine* des espaces publics urbains. Les sept grandes places parisiennes concernées par cette politique publique sont : Bastille, Fête, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon, une place qui retiendra particulièrement notre attention. La politique publique lancée par la Mairie de Paris pour réaménager les places publiques parisiennes avait pour objectif de le faire au prisme du genre. Elle a commencé par la mise en œuvre d'une concertation avec les citoyens de la ville de Paris, des acteurs institutionnels et des collectifs pluridisciplinaires, ce qui est alors une démarche inédite dans une politique publique de cette envergure, faisant de cette politique un véritable laboratoire d'expérimentation. La concertation a impliqué des riverains, des conseils de quartier, des associations de piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, et des collectifs comme Genre et Ville, la plateforme qui traite des questions de genre et de la place des femmes dans l'espace public. La Mairie de Paris a réuni les places en établissant des binômes avec comme critère les caractéristiques physiques et urbaines des places. Il y a des places perçues et vécues comme des carrefours telles que la place d'Italie, la place de la Nation ; les places dites populaires comme la Place des Fêtes et la place Gambetta ; les places dont le centre est occupé par un monument historique avec la place de la Madeleine et la place du Panthéon ; enfin la place de la Bastille au caractère minéral prégnant, qui se situe à la frontière d'un espace de circulation bruyant, d'un lieu historique majeur et d'un lieu de promenade urbaine. Concernant les attentes des individus nées de ces échanges, on retrouve la volonté de rendre la place aux piétons, de la végétaliser et d'en faire un espace public agréable à investir au quotidien par toutes et tous. Une contractualisation a été établie, signant le début des travaux de voirie mais aussi de chaussée en 2018.

La politique publique concerne ainsi des places publiques qui sont des espaces publics de la ville de Paris. Selon Jérôme Dunlop, professeur agrégé de géographie au Lycée Henri IV, les espaces publics sont des lieux qui sont d'abord des commutateurs, des espaces que l'on traverse pour aller d'un espace à un autre, et donc d'un échange à un autre. Ils sont aussi les lieux de nombreuses interactions, délibérées et prévues pour certaines, aléatoires pour d'autres. Cependant, les espaces publics, dont la vocation est par définition d'être égalitaires, se révèlent de plus en plus inégalitaires dans leurs usages, leurs appropriations, leurs

accessibilités, et ce qui nous intéresse ici est l'appropriation de ces espaces publics par les femmes.

La politique publique « Réinventons nos places ! » concerne des places publiques, qui sont des lieux de l'espace public, un espace par définition ouvert et accessible par toutes et tous. Lieu de visibilité et de coprésence, la place publique au sein de l'espace public est un lieu partagé, un lieu où les individus peuvent échanger, se rassembler, se rencontrer, se rejoindre, s'émanciper, interagir, partager leurs idées, leurs opinions. La place publique doit être aménagée pour garantir son accessibilité, les usages qui peuvent en être faits et la cohésion entre les individus. Elle est dédiée au passage, à la circulation, à la mobilité. Mais c'est aussi un espace sur lequel on doit pouvoir s'arrêter, prendre le temps d'observer autour de soi, de vaquer à des occupations telles que la lecture, la flânerie, où nous serions libres d'échanger ou non avec les personnes que nous y rencontrons, en tant qu'humains dotés de langage et d'une volonté d'être ensemble, de sociabiliser.

Concernant les courants de pensée liés à la définition de l'espace public, Jürgen Habermas publiait il y a cinquante ans sa thèse d'habilitation sur l'espace public¹ le présentant comme « *l'expression de l'intérêt général partagé par tous* ». ² La sphère publique serait la condition de possibilité de formation d'une opinion publique. L'ancrage historique (société bourgeoise) et socioculturel de sa thèse a été remis en question. Si celui-ci s'est concentré sur l'étude de la bourgeoisie, des élites sociales cultivées, il n'a pas pris en compte à l'époque la capacité de la population en tant que masse à se forger une opinion libre, à provoquer le débat. ³ Par ailleurs, la notion d'espace public telle que l'entendait Habermas a également été revue par Bernard Miège dans *La société conquise par la communication*, qui a distingué quatre modèles de communication qui organisent l'espace public (presse d'opinion, presse commerciale, les médias audiovisuels de masse et les relations publiques depuis les années 1970). L'espace public urbain, et notamment la place publique du fait de sa forme circulaire, apparaît comme l'un des lieux majeurs de la communication et du débat.

Giulia Custodi définit les espaces publics à partir d'une perspective socioculturelle comme étant des « *milieux d'interrelation, de rencontre et d'échange ; ils sont aussi des espaces conceptuellement ouverts, car dessinés pour une variété d'usages (...)* ». ⁴ Si l'espace est public, c'est qu'il est aussi un « *lieu de visibilité* » où toutes les personnes qui y interagissent devraient pouvoir participer à la vie publique et politique de la ville de manière

¹ Jürgen Habermas, *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1997.

² L'espace public : concept fondateur de la communication : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2014-3-page-77.htm>

³ Arlette Farge, *Dire et mal dire*, 1992.

⁴ Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg, *La ville : quel genre ?*, Partie 3 *Agir sur l'espace avec le genre, L'approche « gender mainstreaming » dans l'exemple des espaces publics viennois*, Le Temps des cerises, 2017, p. 169.

égalitaire. Ces interactions entre les individus sur ces espaces publics, notamment la place publique parisienne, participent à la formation d'une identité collective, de communautés qui s'y rassemblent et devraient pouvoir le faire indépendamment de leur assignation de genre. L'espace public n'aurait par définition pas de genre, il serait neutre. Mais la réalité montre bien que les espaces publics, les aménagements urbains qui y sont faits, la place qui y est faite aux femmes ne permettent pas de confirmer cela. Yves Raibaud dans *La ville faite par et pour les hommes*, évoque la place prépondérante donnée aux hommes dans la société : « Aux très grands hommes les ponts, aux grands hommes les boulevards et les cours, les avenues, les quais, les places et la plupart des rues. »⁵. Sur les 302 stations du métro parisien, seules 7 portent des noms féminins : Louise Michel, Europe Simone Veil, (Marguerite) Boucicaut, Pierre et Marie-Curie, Madeleine, Chardon-Lagache, et Barbès-Rochechouart. Par ailleurs, les mobilités, les déplacements en ville des femmes seraient différents des hommes. Elles passeraient plus de temps dans les transports en commun, occuperaient plus de temps partiel pour s'occuper d'enfants, ou seraient plus présentes que les hommes dans des espaces comme les aires de jeu, les lieux du *care* (métiers du soin et de la santé) ... L'emploi du temps quotidien des femmes est ainsi moins linéaire que celui des hommes.⁶ Leur appropriation des espaces publics n'est pas comparable à celle des hommes. Les usages que font les femmes des espaces publics seraient également liés aux aménagements qui sont faits dans les lieux qu'elles exploitent (trottoirs étroits, bancs, toilettes, ...).

La question de la place des femmes et du genre dans l'espace public s'est posée dans la transformation des sept grandes places publiques parisiennes. Elle se retrouve aujourd'hui à l'agenda des politiques publiques, avec un budget alloué pour réaliser des projets prenant en compte l'égalité entre les femmes et les hommes. De nombreux exemples de prise en compte du genre dans les politiques publiques, comme à Vienne ou à Berlin, auraient montré le retard de la capitale parisienne sur la question. Intégrer le genre dans les politiques publiques est devenue une obligation, notamment à l'heure où, selon les chiffres de la dernière étude de la capitale⁷, près d'une femme sur trois éprouve un sentiment d'insécurité dans son quartier et 10 % d'entre elles ont été victimes de violences physiques ou sexuelles dans l'espace public. 100 % des utilisatrices de transports en commun ont été victimes au moins une fois dans leur vie de harcèlement sexiste ou d'agression sexuelle. Plus alarmant encore,

⁵ Yves Raibaud, *La ville, faite par et pour les hommes, Dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'œil*, Belin, 2015, p. 11.

⁶ Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg, *La ville : quel genre ?*, étude du projet bordelais programme Ville HQE (Haute Qualité Égalitaire), Le Temps des cerises, 2017, p. 56.

⁷ Des pistes pour que les femmes s'approprient l'espace public : https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/05/07/des-pistes-pour-que-les-femmes-s-approprient-l-espace-public_6079509_3224.html

37 % des Franciliennes déclarent avoir subi au moins un fait de violence dans l'espace public ! Le sujet des expériences des lieux urbains par les femmes pose véritablement question. Les violences sexistes subies par les femmes ont une conséquence sur leurs perceptions et *in fine* sur leurs usages, conditionnant leurs comportements dans l'espace public, les manières dont elles se l'approprient et se le représentent. « *Les géographes français n'ont intégré que tardivement le prisme du genre pour lire l'espace. Après les travaux de Jacqueline Coutras, au milieu des années 1980, c'est sans doute la thèse de Sophie Louargant au début des années 2000 et les travaux de Claire Hancock qui ont le plus avancé la lecture genrée de l'espace et de ses aménagements, notamment urbains.* » selon Christina Horvath dans son article.⁸ De plus, « *L'émergence d'un champ de recherche transversal sur le genre bénéficie d'un double mouvement : le tournant spatial des sciences sociales d'une part, l'assimilation des women studies puis des gender studies anglophones (Doreen Massey, Rose Gillian, Linda Mac Dowell).* »⁹. Il est également important d'évoquer la notion de *gender mainstreaming*, une ligne de la politique « *d'égalité entre les femmes et les hommes* » de la Commission Européenne créée en 1996. Elle vise à « *promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des actions et des politiques, et ce à tous les niveaux* »¹⁰. En 1997, le Traité d'Amsterdam marquait un engagement européen pour assurer l'« *égalité et des opportunités équitables pour les femmes et les hommes dans toutes les activités et aspects de la vie.* »¹¹. Giulia Custodi a par exemple étudié l'approche « *gender mainstreaming* » dans l'exemple des espaces publics viennois, la capitale autrichienne étant pionnière sur le sujet.¹² Pour Sophie Louargant (*Revisiter la ville avec le genre*), il a fallu attendre les années 2000 pour que les recherches et les expertises sur le genre émergent en France.

Interroger la place de la femme dans les espaces publics nécessite de la définir et de comprendre ce que signifie « le genre ». Il est nécessaire de faire la distinction entre les termes « genre » et « sexe », le « sexe » étant la différence physique et biologique entre les femmes et les hommes ; le « genre » étant, quant à lui, un processus de construction sociale, mettant en avant les « *rôles déterminés socialement, les comportements, les activités et les attributs*

⁸ Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg, *La ville : quel genre ?*, *L'espace public à l'épreuve du genre*, « *Droit de cité au féminin : femmes, espaces et violence dans les récits de banlieue parisienne* », Christina Horvath, Le Temps des cerises, 2017, p. 99.

⁹ Ibid, p. 101.

¹⁰ Genre et application du concept de gender mainstreaming : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2006-3-page-55.html>

¹¹ Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg, *La ville : quel genre ?*, *L'espace public à l'épreuve du genre*, Partie 3 *Agir sur l'espace avec le genre*, Le Temps des cerises, 2017, p. 174.

¹² Ibid.

qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes ». ¹³ Les mots « femmes » et « hommes » renvoient ainsi au sexe, alors que « féminin » et « masculin » correspondent au « genre ». Cette catégorisation et hiérarchisation sociale assigne, selon le guide référentiel *Genre & espace public*, ¹⁴ « des rôles et places différentes et hiérarchisées aux femmes et aux hommes ». Ce système de rapports de pouvoir produit des inégalités entre les femmes et les hommes au sein d'une société. Cette compréhension des normes de genre chez les individus peut se manifester « dans la construction de leur psychologie, performances et confiance en eux. ». Une définition qui rejoint celle que fait la géographe Emmanuelle Faure, co-auteurice de l'ouvrage *La ville : quel genre ?* paru en mars 2017 pour qui « le genre renvoie à des constructions sociales, des rapports et des statuts des individus et qui, donc, ne doivent pas être pris comme des caractéristiques innées ou naturelles ». Elle souligne également l'existence de rapports de forces entre les genres dans l'espace public. La notion d'intersectionnalité est également importante dans la définition du genre et doit être comprise comme le cumul de différentes formes de domination ou de discrimination vécues par une personne, fondées sur sa classe sociale, son origine, son sexe, son âge, sa religion, son orientation sexuelle ou encore ses capacités physiques. Enfin, il est important de relever la formule de Judith Butler, philosophe et féministe américaine, qui définit le genre comme « performatif » ¹⁵. C'est à travers des normes, des codes, des comportements sociaux, que le genre d'un individu se définit dans le temps. Dans la répétition de comportements, de gestes particuliers, le genre se construit comme féminin ou masculin. Il est de même nécessaire de comprendre que le genre peut être binaire (bicatégorisation femme-homme) mais également non-binaire (une personne qui peut se sentir ni homme, ni femme et ne se reconnaît pas dans les normes de genre). Nous nous pencherons ici sur les femmes. Selon le Larousse, une femme est une personne de sexe féminin, qui présente des caractères physiques propres aux femmes, appartenant à un groupe social que l'on peut appeler la *Femme* de manière générale, l'ensemble des femmes qui vivent dans la société avec leurs différences.

La place des femmes dans la société a commencé à évoluer, lentement d'abord, lors de l'après-guerre. Les lois évoluent en faveur des femmes : celle du 27 octobre 1946 inscrit l'égalité entre les femmes et les hommes dans le Préambule de la Constitution ; la loi du 13 juillet 1965 ouvre la possibilité aux femmes de pouvoir exercer une profession sans l'accord de leur mari et d'ouvrir un compte bancaire sans le consentement de ceux-ci ; la loi Veil en

¹³ Genre dans la ville : <https://www.baseland.fr/recherches/genre-dans-la-ville/#:~:text=C'est%20l'occasion%20d,urbain%20sur%20le%20territoire%20fran%C3%A7ais>

¹⁴ Guide référentiel *Genre & espace public*, Lexique, 2016, p. 75.

¹⁵ Baril Audrey, article de la revue *Recherches féministes*, *De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'oeuvre de Judith Butler*, Volume 20, numéro 2, 2007, p. 61-90 *Les féminismes*.

1975 leur autorise l'IVG, dont le délai est passé à 14 semaines aujourd'hui.¹⁶ L'émancipation des femmes, leur accès au monde du travail, le bouleversement des modes de vie notamment sous la période des Trente Glorieuses, le vieillissement de la population, la consommation et les nouvelles mobilités, tous ces éléments participent à donner la possibilité aux femmes d'exercer une citoyenneté qui se gagne lois par lois. Les chiffres de l'INSEE¹⁷ portant sur l'activité salariale confirment également cela : les femmes ne représentent toutefois que 43 % des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures en 2020 alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes. Cette part a toutefois doublé depuis 1980. Nous pourrions enfin faire l'hypothèse que les conditions de vie et la formation de leurs lieux d'habitations pavillonnaires ne leur ont pas permis pendant un certain moment d'exercer une activité professionnelle. La structure spatiale de la ville séparée entre lieux de résidence et lieux dédiés au travail n'aurait pas permis, jusqu'à récemment, la pleine participation directe des femmes à l'économie.

Enfin, la ville est un nom féminin. En 1855, Baudelaire écrivait dans son poème *À Une passante* : « *Un éclair... puis la nuit ! - Fugitive beauté / Dont le regard m'a fait soudainement renaître, / Ne te verrai-je plus que dans l'éternité ?* ». Sa fascination pour la ville à travers la figure de la femme, la beauté qui a disparu, est réelle. La ville, assimilée ici à une femme, fascine. Paradoxalement, la place qui lui est faite depuis longtemps ne peut nous laisser en aucun cas affirmer que la ville soit bel et bien féminine. Si seulement 2% des rues françaises portent le nom d'une femme selon l'essayiste et féministe Lauren Bastide, créatrice du podcast *La Poudre*, la représentation des femmes au sein même des rues de la ville est quasiment inexistante. Selon Yves Raibaud, la ville serait « *faite par et pour les hommes* ». De ce point de vue, la perception des femmes de l'espace public ne pourrait pas être la même que celle des hommes et conditionnerait leurs usages, leurs comportements urbains. L'usage de la ville par les femmes serait contraint par les configurations de l'espace urbain et des normes de genre. Pour Henri Lefebvre à qui l'on doit cette notion¹⁸, le droit à la ville est un « *droit à la vie urbaine, à la centralité rénovée, aux lieux de rencontres et d'échanges, aux rythmes de vie et emplois du temps permettant l'usage plein et entier de ces moments et lieux* ». ¹⁹ À la lumière des observations des usages et des comportements des femmes et des hommes aujourd'hui, quel est le véritable droit à la ville des femmes ? Bénéficient-elles vraiment d'un « *usage plein et entier* » des espaces publics ?

¹⁶ Annexe 2, p. 85.

¹⁷ Femmes et Hommes, une lente décréue des inégalités :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047789?sommaire=6047805#:~:text=En%202019%2C%20le%20revenu%20salarial,diff%C3%A9rences%20de%20dur%C3%A9e%20de%20travail.>

¹⁸ Lefebvre Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1972, p. 146.

¹⁹ Lefebvre Henri, *Le droit à la ville* suivi de *Espace et Politique* (1968), Paris, Anthropos, 1972.

En 2020, Lauren Bastide a publié *Présentes, Villes, Médias, Politique*, un livre interrogeant la place des femmes dans ces domaines et leur véritable droit à la ville et leur expérience de la ville, faite de peur, de méfiance et d'invisibilité. Citant le travail de Chris Blache, anthropologue urbaine, et de Pascale Lapalud, urbaniste, et leur projet de réaménagement de l'espace urbain de la place du Panthéon pour rendre la place plus mixte, elle évoque la ville comme « *espace de représentation* »²⁰ conditionnant les comportements et postures des femmes. Un projet d'autant plus intéressant qu'il cohabite avec le monument des Hommes par excellence, le Panthéon. Joséphine Baker a fait son entrée au Panthéon en novembre 2021, faisant d'elle la sixième femme à être intronisée en ce monument. La surmédiation de l'événement montre bien toute la complexité de la question du genre dans le patrimoine, les mémoires et la ville. Par ailleurs, que le féminisme soit perçu comme une tendance ou un changement des mentalités, la cause des femmes a particulièrement pris de l'ampleur ces dernières années. Nous pourrions également convoquer le phénomène #MeToo qui a été repris en France avec le hashtag #BalanceTonPorc par la journaliste Sandra Muller, témoignant d'une libération de la parole en France sur la question du harcèlement sexuel. La campagne lancée en novembre 2016 par la Mairie de Paris pour lutter contre le harcèlement de rue vient habiller les panneaux publicitaires, notamment aux abords de ces places publiques, et fut également diffusée via les réseaux sociaux. « *Ma jupe n'est pas une invitation* », « *ensemble réagissons* » sont des éléments de langage de la campagne qui visent à dire stop à ces violences faites aux femmes. Deux applications pour dénoncer le harcèlement de rue étaient alors lancées, HandsAway et ROSA dans le cadre de cette campagne publique dont les dates correspondent à un mois près au lancement du Guide référentiel « genre & espace public » de la Mairie de Paris (octobre 2016).

Deux thèses m'ont particulièrement aiguillée dans le traitement de mon sujet, à savoir la thèse de Lucile Biarrotte intitulée *Déconstruire le genre des pensées, normes & pratiques de l'urbanisme* (2021), une vraie source de réflexion quant à la question de la prise en compte du genre dans les politiques publiques d'urbanisme. La thèse de Morgane Delarc en 2018, *Une immersion dans le projet « Réinventons nos places ! »*, a également été enrichissante pour éclairer certains enjeux et le déroulé de la politique publique.

L'entretien que j'ai eu l'opportunité de réaliser avec Éloïse Kling²¹, membre de Genre et Ville, qui a travaillé au sein des MonumentalEs sur la Place du Panthéon dans le cadre de la transformation des sept places parisiennes a été très riche et m'a permis de cerner les enjeux de cette place et du projet mémoriel et féministe. Je me suis également rapprochée de

²⁰ Lauren Bastide, *Présentes - Ville, médias, politique ... Quelle place pour les femmes ?*, Allary Editions, 2020, p. 49.

²¹ Annexe 4, p. 91.

Léonard, la plateforme de prospective et d'innovation du groupe Vinci, dont le projet *La Rue commune* est pertinent à prendre en compte car c'est un travail exploratoire, une consultation autour de la transformation de la rue ordinaire afin de penser et bâtir la ville de demain. Le 31 mai dernier, dans le cadre de la démarche *La Rue commune*, j'ai eu l'opportunité de prendre part à une keynote - débat en ligne sur la mobilité et la re-spatialisation des usages avec l'intervention de Michèle Zaoui, Conseillère de la Maire pour l'architecture, l'espace public et le patrimoine qui présentait les transformations des sept places parisiennes.

Ainsi, les enjeux de mon sujet portent à la fois sur une réflexion autour de la question du genre, à savoir la place des femmes dans l'espace public et les usages qu'elles en font ; et à la fois sur la notion d'espace public au sens communicationnel, au sens des interactions sociales qui s'y jouent et au sens urbain du terme. Il s'agit d'étudier une politique publique lancée par la Mairie de Paris, se tournant pour la première fois vers des acteurs issus de domaines différents, des collectifs pluridisciplinaires, pour évaluer dans quelle mesure les aménagements urbains sur les places publiques sont indissociables des questions de genre aujourd'hui et la nécessité de se positionner à l'échelle des habitants d'une ville comme Paris pour la (re)construire avec eux. La question du genre est au cœur des politiques publiques et un budget tout particulier y est désormais consacré. Il s'agit enfin d'analyser le choix du mobilier, du design, comme un élément constitutif d'une meilleure appropriation des espaces publics par les femmes, et *in fine* de leur véritable droit à la ville.

Afin d'analyser et de comprendre ces enjeux, ma méthodologie a été la suivante. Je me suis tout d'abord concentrée sur l'analyse d'un certain nombre d'ouvrages, d'articles et de revues sur la thématique du genre dans la ville, des femmes et des enjeux de la ville et des espaces publics contemporains. De nombreux sites Internet tels que celui de la Ville de Paris sur les sept places parisiennes ainsi que celui de Genre et Ville ont été une grande source de réflexions et de données. Une conférence en ligne organisée par Léonard ou encore des podcasts ont constitué une matière incontournable dans mon travail. Une enquête par entretien avec Éloïse Kling de Genre et Ville m'a apporté le témoignage d'une femme qui a participé au projet des MonumentalEs et m'a permis de soulever un bon nombre de questionnements sur la place du Panthéon. Lors de mes recherches, pour tenter d'appréhender la réalité derrière la politique publique sur la place du Panthéon, j'ai réalisé une enquête de terrain sur celle-ci en interrogeant 30 personnes au profil varié pour comprendre leur rapport à cet espace. Cette méthode de recherche par observation participante m'a également été très utile pour réaliser des reportages photographiques sur la place de la Nation et la place du Panthéon. Cette immersion a été riche en résultats et a permis de dresser un bilan et les limites de la politique publique « Réinventons nos places ! ». Ces outils et enjeux m'ont permis de soulever le questionnement suivant.

Dans quelle mesure la politique publique « Réinventons nos places ! » impulsée par la Mairie de Paris en 2015, dans le but de réaménager sept places publiques, permet-elle aux femmes de se réapproprier ces espaces publics et la ville ?

Pour répondre à cette problématique, il convient de poser une première hypothèse pour analyser la politique publique « Réinventons nos places ! », lancée par la Mairie de Paris en 2015 dans le but de réinvestir sept places publiques, et les enjeux de ces espaces publics qui devraient permettre une égale appropriation des places publiques par les femmes et les hommes. Les codes et les représentations genrés des espaces publics conditionneraient les usages et les comportements des femmes dans la ville. C'est ce que nous essaierons d'éclairer en analysant la manière dont les codes, les signes, les symboles, le mobilier, une scénographie particulière, encadrent les usages et les comportements des femmes. Il existerait alors un langage propre à la place publique.

Nous nous pencherons dans une deuxième partie sur la place du Panthéon, place publique minérale, réaménagée par le collectif Les MonumentalEs, formé par Emma Blanc Paysagiste, Genre et Ville, Albert & Co, Ligne BE, Emmanuelle Guyard et le Collectif Etc, pour une appropriation de l'espace par toutes et tous et pour une revalorisation d'un lieu mémoriel au caractère patriarcal fort. Notre deuxième hypothèse est la suivante : la transformation de la scénographie de la place du Panthéon permettrait aux femmes de se réapproprier cet espace, et de « *rendre visibles les invisibles* ». Il s'agira également de comprendre la réalité du terrain derrière la politique publique et la volonté des acteurs impliqués dans le projet mémoriel et d'aménagement.

La place minérale du Panthéon, chef d'œuvre de l'architecte Soufflot, est caractérisée à l'époque par la présence de 4 femmes et 72 hommes en son sein, arborant sur sa façade « *Aux Grands Hommes la Patrie reconnaissante* ». Cette devise rappelle ô combien la place et la légitimité des femmes dans le patrimoine restent longues à acquérir avec une représentation de l'Histoire où les prouesses des hommes sont beaucoup plus mises sur le devant de la scène que celles des femmes.

I. La Mairie de Paris et son engagement pour l'égalité mobilité des femmes et des hommes sur les places publiques.

1. « Réinventons nos places ! », une politique publique lancée par la Mairie de Paris en 2015 pour « imaginer ensemble les places de demain »

1.1. La prise en compte du genre au sein de la Mairie de Paris : quel chemin ?

Paris a la particularité d'être à la fois une commune, riche de 20 arrondissements et d'être un département, le deuxième le plus habité de France. Si la politique publique « Réinventons nos places ! » tient sa particularité dans le fait d'avoir intégré le genre dans ses réflexions, cette logique n'a pas été simple à appliquer et la question difficile à légitimer. Le chemin vers la légitimation de la question de genre au sein de la Mairie de Paris a pris plusieurs années.

Un premier groupe de travail qui s'est questionné sur le genre a émergé en 2013, comme l'analyse Lucile Biarrotte dans sa thèse *Déconstruire le genre des pensées, normes & pratiques de l'urbanisme*²². Elle évoque le fait que la ville de Berlin avait à l'époque dans le cadre du jumelage, demandé à Paris ce qu'elle mettait en œuvre concernant le genre dans les espaces publics (selon Claire Hancock). Trois services se sont mis à collaborer, avec à la tête une personne volontaire pour s'impliquer : une chargée de mission contre les violences faites aux femmes (alors rattachée à l'Observatoire de l'égalité f/h de la mission Intégration Lutte contre les Discriminations et Droits Humains), un agent de la Division de la Voirie et des Déplacements (dvd) au service « Espace public, Relation à l'utilisateur, Qualité », et une agente du Pôle Ressources de la Délégation à la Politique de la Ville et à l'intégration (dpvi). Le 6 février 2014, un « séminaire technique et exploratoire »²³ interne à la Mairie de Paris (ibid) intitulé « genre et ville » » (parfois « genre et développement urbain ») eut lieu pour réfléchir

²² Lucile Biarrotte, Thèse en ligne *Déconstruire le genre des pensées, normes & pratiques de l'urbanisme*, sous la direction de Claire Hancock, 2021, p. 298.

²³ Ibid, p. 299.

et poser les jalons de cette prise en compte du genre dans la ville. Selon l'Invitation au séminaire exploratoire du 6 février 2014, si l'usage de la ville répond à des normes et des codes genrés, la Mairie de Paris doit prendre en considération ces questions, déjà traitées par Montréal ou encore Berlin qui ont déjà mis en place des « marches exploratoires ». L'arrivée d'Anne Hidalgo à la tête de la mairie de Paris en avril 2014 coïncide avec une accélération des processus de prise en compte et de légitimation du genre. Le Pavillon de l'Arsenal accueille sur la journée du 13 octobre 2015 un séminaire intitulé « *genre et espace public* », organisé principalement par la Mission égalité femmes-hommes. Il s'agissait de « *sensibiliser à une approche « genrée » de l'aménagement, la planification et l'organisation de la ville.* »²⁴. La journée fut présidée par « *Hélène Bidard, adjointe à l'égalité entre femmes et hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains ; Jacques Baudrier, conseiller de Paris, délégué à l'architecture et aux grands projets de renouvellement urbain ; et Christophe Najdovski, adjoint chargé des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public. Leur présence symbolise l'engagement transversal de la Ville de Paris sur la thématique.* »²⁵. Les résultats issus de ce séminaire ont été récoltés par des équipes professionnelles, des chercheur·e·s, des agent·e·s de la Ville qui se sont réunis pour rédiger un guide référentiel et appliquer ce guide sur le terrain. Selon Lucile Biarrotte, le terme de « genre » est resté entre guillemets dans ces réflexions, témoignant de la précaution utilisée dans le maniement du terme. Lors de ce séminaire, Jean-Christophe Choblet (Secrétariat Général de la Mairie de Paris, Mission PAVEX, pôle d'expérimentation et d'aménagement de l'espace public) présente le projet des Sept Places et explique que celui-ci sera réalisé au prisme du genre²⁶. En octobre 2016, un guide référentiel voit le jour, lors d'une nouvelle édition de ce séminaire le 10 octobre 2016 aux Docks de la Cité de la Mode et du Design, en présence de 120 participant·e·s, « *dont des agent·e·s de différentes directions (Voirie et Déplacement (dvd), Espaces Verts et Environnement (deve), Jeunesse et Sports (djs)), des mairies d'arrondissements, mais aussi de l'iau, l'apur, du caue, des associations et collectifs (Genre et Ville, À Places Égales, À Nous la Nuit) ainsi que des universitaires.* »²⁷ selon Lucile Biarrotte, et à tonalité européenne car fait en présence de spécialistes de métropoles européennes comme Barcelone, Vienne et Berlin. Lucile Biarrotte souligne enfin le fait que « *La sortie du Guide référentiel signale un point culminant dans les travaux du seii sur le genre dans les espaces publics, et de la mairie dans ses efforts de transversalisation du sujet et d'acculturation de ses services techniques. Sa rédaction a coïncidé avec la sortie de l'appel*

²⁴ Ibid, p. 301, Mission égalité femmes-hommes, 2015.

²⁵ Ibid, p. 301.

²⁶ Ibid, p. 302.

²⁷ Ibid, p. 303.

d'offre AO pour le projet des Sept Places, dans lequel le sujet avait été poussé par la même équipe de spécialistes en coopération les un-e-s avec les autres. »²⁸.

Si la transformation des places publiques parisiennes a été une manière de repenser les usages et les aménagements qui les composent, la question du genre a été au cœur de cette réflexion politique. La publication de l'article du Monde²⁹ sur les violences faites aux femmes dans l'espace public analysé en introduction coïncide avec la diffusion du guide « *Genre & espace public* » de la Mairie de Paris, évoquant la prise en compte de la dimension du genre dans la rénovation des places parisiennes.³⁰ Ce guide rappelle notamment que les rues, les cafés, les espaces culturels, les places, les espaces sportifs ne sont pas investis de la même manière par les femmes et les hommes. En effet, l'Histoire de la société, de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, l'éducation des individus, l'aménagement des villes, les questions de morale et de croyances, ont influencé et influencent toujours le comportement des femmes et des hommes dans les espaces publics. Les violences physiques et le harcèlement vécu par les femmes, évoqué précédemment, exercent une influence sur le comportement des femmes dans ces espaces publics, qui ont tendance à y éprouver un sentiment d'insécurité en fonction des lieux et des heures de la journée. Ce sentiment, ce comportement, sont issus du processus d'éducation, de socialisation des femmes, qui acceptent tacitement ces inégalités et l'intègrent telle une norme urbaine, à laquelle elles tentent de répondre par des stratégies de déplacement dans l'espace. De nombreux travaux ont montré que les aménagements urbains, la signalétique dans l'espace public, les trottoirs, l'éclairage, la place accordée aux femmes sur les monuments, les noms de rues... ne permettent pas de mettre les femmes et les hommes sur un même piédestal. Seulement 4% de rues portent des noms de femmes en France (Décompte de France TV info réalisé à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2016).³¹ Pour reprendre l'expression de Lauren Bastide, « *Les femmes sont absentes des lieux qui incarnent le pouvoir, la parole, le savoir.* »³².

²⁸ Ibid, p. 308.

²⁹ Des pistes pour que les femmes s'approprient l'espace public : https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/05/07/des-pistes-pour-que-les-femmes-s-approprient-l-espace-public_6079509_3224.html

³⁰ Guide pour intégrer le genre dans l'espace public : <https://www.paris.fr/pages/un-nouveau-guide-pour-mieux-integrer-le-genre-dans-l-espace-public-17624#:~:text=La%20Ville%20de%20Paris%20lance,et%20mixte%20des%20politiques%20urbaines>

³¹ Lauren Bastide, *Présentes - Ville, médias, politique ... Quelle place pour les femmes ?*, Allary Editions, 2020, p. 46.

³² Ibid, p. 13.

Comment dès lors prendre en compte le genre et son importance dans une politique publique comme « Réinventons nos places ! » ? Si l'objectif de la Ville de Paris est de favoriser la mixité et l'égalité sur son territoire, réaliser la politique publique au prisme du genre est indispensable au vu des inégalités reportées, observées et conscientisées. Son enjeu est de « *faire la ville ensemble* »³³, de faire de Paris une ville qui intègre les attentes des femmes dans ses politiques publiques, leur voix et leurs attentes, qui ne les place plus dans le décor mais les rend actrices, les positionnant au cœur de cette transformation. Enfin, c'est en prenant en compte la voix des femmes et leurs aspirations, que la ville pourra elle-même évoluer dans son entièreté, devenant plus agréable, plus égalitaire et accessible pour les individus, indépendamment de leur genre. Des marches exploratoires ont été organisées à partir de 2014 dans des quartiers tels que Belleville, Place des Fêtes, porte de la Chapelle. Une première étape de la politique publique pour prendre en compte l'expérience des Parisien·ne·s. Pour « Réinventons nos places ! », l'enjeu est de réussir à sensibiliser l'ensemble des collectifs et des parties prenantes au projet, sensibiliser les usagers sur le terrain, et plus largement entériner l'intégration évidente de la question du genre dans les projets urbains. La Mairie de Paris se doit de montrer le chemin à suivre sur les questions de genre, d'être un véritable guide, une référence en matière de politique au prisme du genre. Ainsi, le Secrétariat Général de la Ville de Paris (SGVP) a missionné l'agence Maturescence pour travailler sur la question du genre dans l'espace public, le 8 octobre 2015, la place de la Bastille faisait l'objet d'une marche sensible « *destinée aux membres de la DVD, la DEVE, du SGVP, de la mission Égalité et de la délégation Famille* »³⁴.

Leslie Kern rappelle ces notions dans son livre *Ville Féministe* : « *En Europe, la « transversalisation du genre » est une approche utilisée en urbanisme et dans la prise de décisions budgétaires depuis quelque temps. (...) chaque décision sur le plan de la planification urbaine, des politiques et des budgets doit avoir comme point de départ l'égalité des genres. Par exemple, les instances politiques doivent se demander si telle décision est susceptible d'améliorer ou d'entraver l'égalité entre les genres.* »³⁵. Elle évoque une « *transversalisation du genre* » qui devrait pousser les villes à se demander dans quelle mesure les décisions prises ont un impact sur l'organisation de la société. Pour elle, « *Une ville féministe est une ville où les obstacles - physiques et sociaux - sont éliminés, et où tous les corps sont accueillis et logés.* »³⁶. Cela devrait notamment être le cas de l'espace public, un

³³ Genre et espace public : <https://www.paris.fr/pages/genre-et-espace-public-18033>

³⁴ Bilan de la concertation préalable, réaménagement de 7 places parisiennes : <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/cbad880ccd256a0a669bd98084fa75af.pdf> p. 11.

³⁵ Leslie Kern, *Ville féministe*, Notes de terrain, Les Éditions du remue-ménage, Toronto, 2019, p. 61.

³⁶ Ibid, p. 69.

espace par définition libre et ouvert à toutes et tous. Nous allons étudier dans quelle mesure la politique publique « Réinventons nos places ! » a travaillé avec des acteurs pluridisciplinaires dans ce projet qui vise à améliorer l'expérience de tous les individus sur les places publiques parisiennes.

1.2. « Réinventons nos places ! » et la mobilisation d'acteurs pluridisciplinaires

En 2015, la Mairie de Paris, l'administration de la ville de Paris, a lancé la politique publique « Réinventons nos places ! », afin de les réaménager et les rendre plus agréables, dans la continuité du réaménagement de la place de la République qui avait été réalisé en 2013 par l'agence TVK. Les grandes places parisiennes concernées sont : Bastille, Fête, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon. La politique publique a ainsi pour la première fois intégré la dimension du genre. Le logo du projet de forme ronde rappelle la circularité des places. Le cahier des charges du projet « Sept places » précise dans le point 2.1.4.³⁷ : « *la question de la place des femmes dans l'espace public est une donnée essentielle du projet, la vision d'un espace genré et aimable, l'équipement permettant une appropriation simple et directe par les femmes seront des éléments essentiels pour le choix des solutions proposées par la maîtrise d'œuvre* ». Le cahier des charges de « Réinventons nos places ! » est également fort d'un encart « *Être présentes et visibles* ».



(Logo « Réinventons nos places ! »)

Selon Jean-Claude Thoenig, « *le concept de politique publique désigne les interventions d'une autorité investie de la puissance publique et de la légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire. Ces interventions peuvent prendre trois formes principales : les politiques publiques véhiculent des contenus,*

³⁷ Urbanisme : <https://cdn.paris.fr/paris/2021/06/22/aa2d92741b42c4850079b77142f7dce2.pdf>

se traduisent par des prestations et génèrent des effets. Elles mobilisent des activités et des processus de travail. Elles se déploient à travers des relations avec d'autres acteurs sociaux collectifs ou individuels. »³⁸. C'est absolument le cas ici et nous allons voir de quelle manière la politique « Réinventons nos places ! » œuvre en ce sens au moyen d'un processus de travail spécifique et grâce à des relations entre des acteurs bien différents sur le terrain.

Le projet « Réinventons nos places ! » émerge au départ avec une concertation entre les habitants, les usagers de la ville de Paris et des partenaires institutionnels pour poser la question des usages de ces places publiques, leurs enjeux en tant qu'espaces publics. Selon le bilan global de la Mairie de Paris en avril 2016, « *la concertation est une obligation légale* », inscrite au Code de l'urbanisme. C'est l'article L300-2 du Code de l'urbanisme qui prévoit « *d'associer les habitants, les associations et les autres personnes concernées* » à l'élaboration des projets d'aménagement « *réalisés par la commune ou pour son compte lorsque [celui-ci], par son importance ou sa nature, modifie de façon substantielle le cadre de vie ou l'activité économique de la commune* »³⁹. Ainsi, consulter les habitants, les riverains, les acteurs économiques, les associations est indispensable pour définir les objectifs de la politique publique. La Ville de Paris a également utilisé des dispositifs variés pour donner la parole à un large panel de citoyennes et de citoyens.

Une concertation réglementaire a d'abord eu lieu du 20 juin au 25 septembre 2015. La concertation générale a été prolongée jusqu'en avril 2016. La question des déplacements sur ces places publiques, des usages qui en sont faits, a été au cœur de cette concertation qui a duré huit mois. Pour définir les objectifs et les piliers des aménagements des places, de nombreux acteurs ont participé, à savoir les usagers, les habitants des quartiers concernés, des piétons et des cyclistes, des associations, des collectifs, des touristes, des personnes intéressées, des paysagistes, des scénographes, des constructeurs, des penseurs, et des acteurs publics et institutionnels, pour établir un cahier des charges précis et une feuille de route viable. Un dialogue a alors été organisé avec les services de l'Etat, le préfet de Police (circulation sur les axes de circulation parisiens), les architectes des Bâtiments de France (ABF), relevant du Service territorial de l'architecture et du patrimoine (place de la Madeleine et place du Panthéon), la RATP également⁴⁰. L'objectif est de « fabriquer la ville » ensemble, avec ici la particularité de vouloir la transformer pour la rendre plus conviviale et vivable, de repenser la place de la voiture sur ces places peu agréables pour les piétons, peu végétalisées

³⁸ Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2018, p. 13.

³⁹ Bilan de la concertation préalable, réaménagement de 7 places parisiennes : <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/cbad880ccd256a0a669bd98084fa75af.pdf> p.7.

⁴⁰ Ibid, p. 6.

(voire pas du tout dans certains cas), penser l'usage des mobilités douces comme le vélo, redonner un nouveau souffle à des espaces où la mobilité et l'échange entre les personnes indépendamment de leur genre devrait être optimisée.

En mettant en place une démarche participative, la Ville de Paris a dans un premier temps souhaité permettre aux usagers de la ville et aux habitants des quartiers concernés de participer à cette transformation des places, en donnant leur avis, leurs idées, leurs opinions. Dans *Sociologie de l'action publique*, Pierre Lascoumes rappelle que « *Sous des formes nouvelles, de petits groupes d'acteurs (publics, privés, associatifs) organisés de manière formelle ou informelle jouent souvent un rôle central dans les politiques publiques, au sein et autour des différents niveaux de gouvernement.* ». Si l'initiative de cette politique publique émane du pouvoir public, la Mairie de Paris, son fonctionnement et ses résultats dépendent essentiellement d'une bonne interaction entre des acteurs variés de la société, et qui peuvent également être des collectifs pluridisciplinaires. La décentralisation des acteurs est une volonté politique qui s'applique alors dans ce projet, en laissant la voix à d'autres pour innover, réinventer et transformer ces places publiques.

Nous pouvons citer un certain nombre d'actions organisées par la Mairie de Paris dans le cadre des concertations⁴¹ :

- Lancement d'une concertation en ligne avec la campagne « Réinventons nos places ! » sur le site de « Madame la Maire j'ai une idée » du 20 juin au 25 septembre 2015 et des informations sur le site paris.fr ;
- 7 marches exploratoires et 8 ateliers participatifs ont été organisés ;
- 8 réunions publiques locales ont eu lieu ;
- Une exposition dans les Mairies du 4^e, 5^e, 8^e, 11^e, 12^e, 13^e, 19^e et 20^e arrondissements et un registre mis à disposition⁴² ;
- 8 500 citoyens ont participé à 150 réunions et ateliers ; les réflexions sur les sept places ont été enrichies de près de 2 000 contributions⁴³ ;
- Des enquêtes auprès des riverains, des conseils de quartier, une concertation avec des associations de piétons, de cyclistes, de personnes en situation de handicap, traitant des questions de genre, notamment de la place des femmes dans l'espace public.

⁴¹ Réinventons nos places : <https://www.paris.fr/pages/reinventons-nos-places-2540>

⁴² Bilan de la concertation préalable, réaménagement de 7 places parisiennes : <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/cbad880ccd256a0a669bd98084fa75af.pdf>

⁴³ Renouveau des places parisiennes : <https://www.paris.fr/pages/le-renouveau-des-grandes-places-parisiennes-6994#une-histoire-a-ecrire>



(Lancement de la concertation sur l'aménagement, Mairie de Paris)

De ces concertations multisupports sont nées les attentes des individus auxquelles se devait répondre la politique publique : accorder davantage de place aux piétons, moins aux voitures ; davantage de pistes cyclables et de végétation, des lieux plus agréables à investir et traverser, et également moins bruyants. Si l'on en vient à vouloir réinventer des lieux de l'espace public, c'est que ceux-ci ne fonctionnent plus en tant que tels et le potentiel de ces lieux n'est pas optimisé. Plusieurs raisons ont mené Anne Hidalgo à vouloir « *Donner plus de place à celles et ceux qui ont envie de vivre dans une ville plus pacifiée, avec moins de voitures et moins de stress.* »⁴⁴, notamment une volonté générale de rendre les places publiques plus accueillantes, d'en faire des lieux agréables de cohabitation, de co-circulation et apaisés, pour les piétons et les adeptes de mobilité douce comme les cyclistes. La mise en avant du patrimoine historique des places a également été une priorité, tout comme l'accès aux transports en commun et la végétalisation de lieux très minéraux.

Le bilan de la concertation a été approuvé le 20 juin 2016 par le Conseil de Paris⁴⁵, pour permettre à des collectifs divers de s'installer sur les places parisiennes concernées. Cette installation progressive leur a permis de réaliser des études de terrain, d'obtenir des autorisations administratives et des moyens pour mener des travaux dans les meilleures conditions et répondre de manière optimale aux objectifs fixés en amont. Le début des travaux de voirie a débuté en 2018. Le budget alloué par la Mairie de Paris à la réalisation de ce projet était de 30 millions d'euros⁴⁶ à répartir entre les sept places publiques. L'enjeu principal a ainsi été d'imaginer des aménagements innovants et devant permettre un renouvellement des usages des places parisiennes.

⁴⁴ Réinventons nos places : <https://www.paris.fr/pages/reinventons-nos-places-2540>

⁴⁵ Annexe 1, p. 84.

⁴⁶ Réinventons nos places : <https://www.paris.fr/pages/reinventons-nos-places-2540#le-budget>

1.3. La mobilisation de collectifs sensibles au genre et l'acculturation au genre

La question de la prise en compte du genre dans la politique publique n'est pas évidente, ne parle pas directement à toutes les parties prenantes du projet. Pour commencer l'acculturation aux questions de genre, les équipes de la Ville de Paris y sont sensibilisées en septembre 2015. Sur la place de la Bastille, une marche de sensibilisation est organisée le 8 octobre 2015. Selon les travaux de Morgane Delarc en 2018, « *Sensibiliser aux usages genrés de l'espace, aux lacunes en la matière dans les aménagements d'espaces publics.* », tel est l'objectif global de cette action. Les participants à la marche étaient des élus de la Mairie de Paris, des professionnels de la Direction de la Voirie et des Déplacements, de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, du Secrétariat Général, de la délégation Famille, et de Genre et Ville. Il s'agit alors de créer l'échange et d'ouvrir la réflexion sur le genre entre des acteurs institutionnels, des ingénieurs et architectes, des spécialistes du genre.⁴⁷

Pour prendre en compte cette question du genre dans la politique publique « Réinventons nos places ! », Anne Hidalgo a missionné Jean-Christophe Choblet pour monter un pôle appelé PAVEX, pôle d'expérimentation et d'aménagement de l'espace public. Un appel d'offres a été lancé et quatre collectifs ont été sélectionnés pour travailler sur les places et prendre en considération des réflexions sur la manière d'intégrer le genre dans la transformation des places publiques parisiennes. L'appel d'offres était pluridisciplinaire, à destination des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des designers.⁴⁸ Jean-Christophe Choblet évoque la difficulté de demander à des collectifs un travail avec une vision genrée, qui plus est à des collectifs qui ne l'intègrent pas forcément dans leur vision de l'espace. Il rappelle à l'époque que les concepteurs mobilisés pour transformer les places ne sont pas forcément formés pour le faire au prisme du genre. Selon lui, la « *question du genre dans l'espace public n'est absolument pas abordée dans les écoles d'architecture* ». L'accompagnement des collectifs est nécessaire en ce sens, et la question budgétaire consacrée au genre est importante car il s'agissait de convaincre ces acteurs et de trouver un consensus sur la ligne directrice à suivre dans le projet.

Chris Blache, cofondatrice de la plateforme « Genre et Ville » qui a été impliquée dans le projet a également confirmé qu'une grande partie des collectifs qui ont répondu sur les sept places ne sont pas assez « *armés pour répondre de façon effective à cette question du genre, parce qu'ils n'ont pas intégré au fond d'eux-mêmes que c'était une question légitime.* »⁴⁹.

⁴⁷ Morgane Delarc, Thèse *Une immersion dans le projet* « Réinventons nos places ! », 2018, p. 106.

⁴⁸ Genre et espace public :

<https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/08252cb442739132fe6159575efc9e16.pdf>

⁴⁹ Ibid.

Genre et Ville est la plateforme d'innovation urbaine qui a travaillé sur les places de la Madeleine et du Panthéon, se définissant elle-même comme une plateforme « (...) composée d'urbanistes, de sociologues, d'architectes, d'artistes, dont l'objet est de rendre les territoires égalitaires et incluants. »⁵⁰. Leurs travaux de réflexions, de sensibilisation aux questions de genre dans l'espace public, d'aménagements urbains et de mobiliers innovants doivent permettre de « (...) transformer les territoires par le prisme du genre de manière intersectionnelle, c'est-à-dire en incluant les questions de normes de genre, d'âge, d'origine sociale, culturelle, ethnique, d'identité, d'orientation sexuelle. ». Leur engagement sur le terrain, au plus près des habitant·e·s, des individus, établissant le dialogue pour comprendre leurs besoins sur les lieux, est remarquable en ce sens et a permis de contribuer à la réinvention des usages des places ciblées. « Démasquer » les normes, déconstruire les stéréotypes, là réside l'ambition que s'est fixée Genre et Ville pour améliorer la ville et rendre plus égalitaires ses usages.

Transformer ces places publiques au prisme du genre nécessite de travailler en collaboration avec ces collectifs, parfois de les former, mais aussi d'intégrer les citoyen·ne·s et les riverains dans la métamorphose de celles-ci. Si la consultation en ligne des Parisien·ne·s a permis d'établir un certain nombre d'objectifs, de comprendre les nouveaux besoins des citoyen·ne·s, des actions les impliquant directement sur le terrain ont également été mises en œuvre notamment avec la plateforme Genre et Ville. Des « bases vie » (espaces couverts de rencontres et d'échanges sur les places avec les collectifs et acteurs territoriaux) place du Panthéon et place de la Madeleine, des cartes sensibles, et des maquettes pour non et mal-voyants ont aussi été installées sur les places pour engager les publics. L'installation de ces « bases vie », des containers, a donné lieu à 7 000 entretiens avec les personnes qui les traversaient.



(Base vie sur la place du Panthéon)⁵¹



(Maquette pour non et mal-voyants)⁵²

⁵⁰ Pourquoi Genre et Ville ? : <http://www.genre-et-ville.org/page-d-exemple/>

⁵¹ Keynote en ligne, *La rue commune*, Léonard, Paris, 31 mai 2022.

⁵² Ibid.

Thierry Pacquot, dans son livre *L'espace public*⁵³, attire notre attention sur le fait que « *« Ménager » veut dire « prendre soin ». N'importe quel lieu urbain mérite qu'on prenne soin de lui et qu'on le ménage.* ». Selon lui, le lieu urbain est vivant, et doit transmettre cette énergie aux personnes qui le traversent : « *C'est parce qu'un lieu est hospitalier qu'il devient urbain. Il doit murmurer à l'oreille de chacun : « Vous êtes le bienvenu ! » »*⁵⁴. Parce que prendre soin des lieux que l'on occupe, que l'on habite, où l'on vit, c'est aussi prendre soin de nous et des usagers de ces espaces publics. C'est cette énergie qui a séduit les individus qui se sont prêtés à l'exercice des ateliers et à ces entretiens.

⁵³ Thierry Pacquot, *L'espace public*, Éditions La Découverte, 2015, p. 105.

⁵⁴ Ibid, p. 106.

2. Imaginer les places de demain en déconstruisant les codes et les représentations genrées des espaces publics

2.1. Des codes et des normes genrées bien trop appropriés par les femmes

Si la politique publique « Réinventons nos places ! » a été réalisée en mettant la question du genre au cœur de la réflexion, c'est que cela est apparu comme étant une nécessité, une obligation et non plus une option. De nombreux éléments de contexte permettent également de justifier cette décision politique. Tout d'abord, il est essentiel qu'une politique publique prenne aujourd'hui en compte les besoins de toutes et tous, sans distinction de genre. En effet, par définition, une politique publique doit s'adresser à tous ses citoyens et citoyennes, sans en oublier aucun·e. La place de la femme dans la ville, ses usages de celle-ci, ont été identifiés comme étant différents de ceux des hommes, nous y reviendrons. Par exemple, le travail domestique est encore pris en charge à 66% par les femmes aujourd'hui, contre 34% par les hommes et bouleverse les déplacements des femmes en ville.⁵⁵

En 2017, 84% des maires élus étaient des hommes et cela a un impact sur la manière dont les budgets municipaux sont votés, reflets des politiques publiques qui s'occupent de l'aménagement urbain.⁵⁶ Les choix budgétaires destinés à l'aménagement urbain ne sont pas neutres. La « budgétisation sensible au genre » est appliquée depuis le 20 juillet 2017 dans le budget étatique, et prend de l'ampleur. Une répartition équitable du budget au prisme des usages qui sont faits des lieux par les femmes et les hommes est une étape importante dans l'égalité femmes-hommes. Enfin, dans les corps de métiers urbains, on observe une tendance à la domination masculine. Les femmes semblent obéir à des codes invisibles qu'elles auraient intégrés pour évoluer dans la société et incarner des métiers dits « féminins ». Les freins des femmes dans l'accession à des métiers dans l'urbanisme seraient liés au fait que les charges domestiques leur soient plus incombées. S'introduire également dans une culture masculine où les compétences requises sont masculines serait décourageant selon l'étude de la chercheuse britannique Clara Greed en 2007. Seulement 3 femmes contre 26 hommes ont été lauréates du Grand Prix de l'Urbanisme créé en 1989 (Paola Vigano en 2013, Ariella Masbounji en 2016, Jacqueline Osty en 2020).⁵⁷ Bien que la récompense des femmes

⁵⁵ Genre dans la ville : <https://www.baseland.fr/recherches/genre-dans-la-ville/#:~:text=C'est%20l'occasion%20d,urbain%20sur%20le%20territoire%20fran%C3%A7ais>

⁵⁶ Podcast VoxFemmes, Oxfam, Spotify

⁵⁷ Ibid.

semble s'accélérer dans le milieu, il semble tout de même difficile pour elles d'être reconnue sur un poste d'urbanisme pour leur travail et leurs compétences. Il serait ainsi plus légitime de récompenser par ce prix la richesse et la valeur du travail produit, que ces réflexions aient été pensées par une femme ou par un homme. En récompensant le travail produit sans distinction de genre, les projets mis en valeur pourraient faire du genre une notion pleinement intégrée aux conditions d'obtention du prix.

Au-delà de ce contexte qui serait peu enclin à une appropriation des espaces publics des femmes égale à celle des hommes, nous pouvons nous concentrer sur les normes qui façonnent cet espace urbain. Dans *Espace public : quelle reconnaissance pour les femmes ?* sous la direction de Sophie Louargant, chercheuse à l'Université Grenoble Alpes, « *l'usage de la ville par les femmes serait contraint par les configurations de l'espace urbain et les normativités qui le façonnent* ». ⁵⁸ Sur le terrain, l'appartenance à la ville doit interroger sans distinction de genre « *la place de chacun, la place des corps, leurs présences et leurs mouvements* ». Les violences sexistes, sexuelles subies par les femmes, leur sentiment de sécurité selon les espaces publics, les lieux qu'elles occupent sont révélateurs des codes sexués qu'elles ont intégrés. Celles-ci ne pratiquent pas de la même manière que les hommes pour bon nombre d'entre elles les rues, les places, les espaces sportifs, culturels, les lieux de restauration et cafés. Ces usages des lieux façonnent les comportements des femmes, mais contribuent également à consolider un imaginaire genré, une carte mentale de lieux à investir ou au contraire à éviter, des jugements qu'elles portent et intègrent dans ces cartes mentales.

Dans son livre *Les murs invisibles*, Guy Di Méo ⁵⁹ s'exprime ainsi : « *Je pense (...) que l'espace social urbain est normatif, qu'il constitue le creuset actif d'attitudes sociales, d'idéologies, de formes originales de modes de vie, de pouvoirs.* ». La perception des espaces qui est faite par les personnes qui l'investissent est le résultat des rapports de pouvoirs qui s'y jouent, des échanges que les personnes vivent. En étudiant le comportement des femmes bordelaises dans leurs déplacements quotidiens, leurs usages des lieux de la métropole, il appelle alors « *murs invisibles* » toutes les stratégies spatiales de mobilité intégrées par les femmes dans l'espace public. Bien que l'ouvrage de Guy Di Méo trouve sa limite dans l'absence de comparaison avec des hommes, dans la méthodologie de la recherche, pour qui un certain nombre de résultats pourraient s'appliquer, il n'en est pas moins intéressant de

⁵⁸ Sophie Louargant (sous la direction de), *Espace public : quelle reconnaissance pour les femmes ?*, UGA Editions, 2019, « Où sont les femmes ? la transposition spatiale des normes de genre : l'usage des cafés par les femmes à Luxembourg », Karine Duplan, p. 30.

⁵⁹ Guy Di Méo, *Les murs invisibles, Femmes, genre et géographie sociale*, Armand Colin, Recherches, 2011, p. 5.

relever cette notion de « *murs invisibles* ». Ces stratégies d'évitement de certains lieux, en fonction du moment de la journée, ces perceptions d'espaces agréables ou non sont intéressantes à étudier et trouvent leur application dans la construction de cartes mentales. Ces outils où l'on demande aux personnes interrogées de cartographier les espaces qu'elles trouvent accueillants ou qu'elles préfèrent éviter permet d'affirmer l'existence de stratégies spatiales selon le genre. Des stratégies qu'il s'agirait de réduire grâce aux nouvelles politiques publiques incluant la dimension du genre dans leurs projets.

D'une manière plus symbolique et visuelle, les pictogrammes des rues, de certains lieux tels que des toilettes, la signalétique employée sont par exemple autant d'éléments qui ne positionneraient pas sur un même pied d'égalité femmes et hommes dans les espaces publics. Nous pouvons alors mentionner les statues masculines sur les places (il y a place du Panthéon celles de Pierre Corneille et Jean-Jacques Rousseau par exemple), la signalétique du feu rouge qui n'est pas une femme, les pictogrammes genrés de femmes qui changent les bébés sur les portes des toilettes publiques, la majorité des rues portant le nom d'hommes ... tant d'éléments de communication visuelle sous les yeux de toutes et tous qui ne mettent pas les femmes en valeur de la même manière que les hommes et ne les renvoient pas aux mêmes activités.

Ainsi, si la Mairie de Paris a reconnu l'importance de leur demander de prendre part aux réflexions, à égalité avec les hommes, c'est reconnaître une parole égale entre les genres mais aussi inscrire la volonté de prendre le problème des inégalités de genre à bras le corps pour le solutionner en l'intégrant dans la transformation des places.

2.2. Comment performer la féminité dans les espaces publics ?

S'il existe un imaginaire collectif féminin qui participe à la construction d'une représentation genrée de l'espace, la question du genre dans une politique publique est d'autant plus indispensable. La synthèse 2021 du rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à Paris rappelle également un certain nombre d'objectifs qui doivent être mis en place. Le point qui doit retenir notre attention ici est celui de la prise en compte du genre dans l'aménagement de l'espace pour « *faire la ville ensemble* ». ⁶⁰ Pour ses réflexions sur une ville plus égalitaire, facile à vivre de jour comme de nuit, la Ville de Paris s'est vu décerner un prix Territoria d'argent en 2021 sur le thème : « *Penser l'espace public pour tous et toutes* ». Quel comportement les femmes adoptent-elles dans les espaces publics ? Comment les femmes performant-elles leur identité ? Un paradoxe intéressant est à soulever

⁶⁰ Égalité femmes-hommes : <https://www.paris.fr/pages/egalite-femmes-hommes-ou-en-est-on-16328>

ici et à mettre en lien avec la question de l'anonymat des individus dans l'espace public. En ayant été longtemps cantonnées chez elles, aux tâches domestiques, à des fonctions peu valorisées dans la société, ayant longtemps été relayées dans la partie « décor » de la société, les femmes ont longtemps été invisibilisées. C'est encore largement le cas notamment sur les monuments, les plaques de rue, la reconnaissance qui leur est lentement attribuée. Elles seraient invisibles et invisibilisées, pourtant leur présence en ville ne passe rarement inaperçue. Elles seraient même à l'opposé *hypervisibles*, surexposées et davantage la cible de harcèlement, de situations d'insécurité, que les hommes, notamment dans les transports en public.

Au XIX^e siècle, dans *Le Peintre de la vie moderne*, le poète Charles Baudelaire évoquait la figure du flâneur, une figure masculine : « *Être hors de chez soi, et pourtant se sentir partout chez soi ; voir le monde, être au centre du monde et rester caché au monde, tels sont quelques-uns des moindres plaisirs de ces esprits indépendants, passionnés, impartiaux, que la langue ne peut que maladroitement définir.* ». Si une telle définition semble s'accorder à la définition même de l'espace public, soit un espace ouvert à toutes et tous pour s'y réaliser et s'y émanciper, l'hypervisibilité des femmes dans les espaces publics et les situations qu'elles peuvent vivre au quotidien ne les feraient pas se sentir partout chez elles. Nous pouvons également interroger ce statut du flâneur, longtemps attribuée à l'homme, comme le soulève Leslie Kern dans *Ville féministe*, « *Walter Benjamin a (...) cristallisé le flâneur en tant que personnage urbain essentiel à la ville moderne (...) le flâneur a toujours été imaginé comme étant un homme, blanc et sans handicap.* »⁶¹ A la fois « *invisibles* » et « *hypervisibles* » dans l'espace public selon l'expression de Lauren Elkin⁶², les femmes ont un statut particulier.

À statut particulier, comportements particuliers. Leslie Kern identifie « *la peur* » comme un frein à l'utilisation optimale des espaces publics par les femmes, qui se doivent de développer des stratégies, une véritable « *trousse de survie en milieu urbain* »⁶³, des « *barrières sociales* » (utilisation des écouteurs par exemple). Une vigilance particulière dans le comportement des femmes s'ajoute aux comportements qu'elles effectuent machinalement, dans leurs déplacements, dans leurs actions quotidiennes en ville. La question de la sécurité doit être un véritable enjeu des politiques publiques.

⁶¹ Leslie Kern, *Ville féministe*, Notes de terrain, Les Éditions du remue-ménage, Toronto, 2019, p. 35.

⁶² Lauren Elkin, *Flâneuse: Women Walk the City in Paris, New York, Tokyo, Venice, and London*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2016.

⁶³ Leslie Kern, *Ville féministe*, Notes de terrain, Les Éditions du remue-ménage, Toronto, 2019, p. 106.

Quelle est dès lors la place accordée à la flânerie lorsque l'on est une femme ? Dans son livre *Flâneuse : reconquérir la ville pas à pas*, Lauren Elkin entraîne ses lecteurs dans un vagabondage de l'esprit, qui permet de repenser la place donnée à la flânerie dans la ville, ville qu'elle définit ainsi : « *La ville réveille, excite, fait bouger, avancer, penser, vouloir, s'impliquer. La ville est la vie.* ». ⁶⁴ Cette réappropriation de la flânerie par l'autrice permet de faire surgir des réflexions sur la place des femmes dans l'espace public. Celles-ci ont le droit de se promener sans but. Bien qu'il ne soit pas impossible de le faire dans les lieux de l'espace public, la vigilance reste cependant un comportement intégré par de nombreuses femmes. Ce n'est pas une posture qui nécessite de vivre dans la peur quotidienne, mais les imaginaires d'insécurité associés à l'espace public façonnent les expériences des femmes en ces lieux. Ce n'est pas un rôle à jouer. Il s'agit de prendre place, de s'approprier les espaces pour y vivre et les habiter, tout particulièrement sur une place publique, où la place a la particularité de nous mettre au centre d'un espace où nous nous sentons petits mais également observés, jugés, analysés par les personnes qui s'y trouvent, mouvantes ou statiques. Comment faire dès lors pour que ce sentiment d'insécurité diminue ? Comment permettre aux femmes de flâner, d'incarner ce rôle de flâneuse qui ne leur est pas encore pleinement autorisé aujourd'hui ? Ce sont les questions que soulèvent les travaux sur le genre et les politiques publiques comme celle des « 7 places », se demandant comment transformer les lieux pour que les femmes en profitent et les investissent.

Quelques idées ⁶⁵ peuvent émerger pour tenter de répondre à cette vaste question et rendre l'appropriation des espaces plus mixte :

- Repenser la fluidité urbaine, la place faite aux piétons et à la mobilité douce ;
- Rendre les espaces plus conviviaux, plus à même d'être partagés ;
- Rassembler les citoyens autour de projets communs, leur faisant se sentir importants et décisionnaires, au cœur de projets qui ont un impact positif sur leur quotidien (jardins et potagers partagés, associations culturelles ...) ;
- Repenser le mobilier : installer des bancs pour prendre la pause mais les penser de manière à rendre l'espace et l'échange plus convivial, peu importe notre genre, notre âge, notre profession et nos motivations à le faire.

⁶⁴ Lauren Elkin, *Flâneuse: Women Walk the City in Paris, New York, Tokyo, Venice, and London*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2016, p. 52.

⁶⁵ Genre dans la ville : <https://www.baseland.fr/recherches/genre-dans-la-ville/#:~:text=C'est%20l'occasion%20d,urbain%20sur%20le%20territoire%20fran%C3%A7ais>

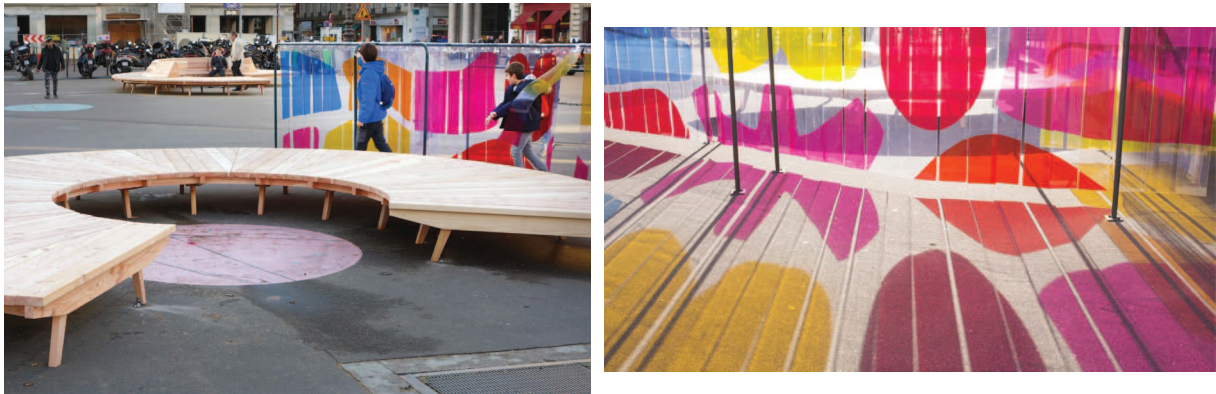
2.3. Le mobilier et les espaces « réa-ménagés » au prisme du genre

L'objectif de la Mairie de Paris est également de rendre les places publiques « *polyfonctionnelles* », pour reprendre le terme de Thierry Pacquot⁶⁶. Il cite lui-même le sociologue belge Jean Rémy : « *Notre hypothèse est que la rue et la place sont des formes d'architecture urbaine fondamentales pour créer des lieux d'urbanité, mais qu'elles ne sont plus l'élément de base assurant la connexion de ces lieux entre eux.* » (2005). Il serait ainsi légitime d'apporter des éléments nouveaux pour revaloriser ces places publiques, qu'il s'agisse d'événements, de performances artistiques, de mobilisations collectives, d'un mobilier innovant et éphémère. Il s'agirait également d'installer des mobiliers et des éléments urbains qui pourraient favoriser l'émergence de nouveaux rapports sociaux entre les individus, qui bouleverserait les codes et le langage propre à la place publique, et son rôle de carrefour et de simple intersection entre les rues. Dans le cadre de la politique publique « Réinventons nos places ! », un véritable urbanisme que l'on pourrait qualifier de transitoire a été installé sur certaines places. L'on pourrait définir ce type de mobilier comme éphémère, pensé, construit pour répondre à un besoin, celui des Parisiennes et des Parisiens sollicités sur les lieux des « bases vie », en direct, ou lors de la consultation en ligne de la Mairie de Paris. Impliquer la citoyenne et le citoyen dans les réflexions et le ménagement des places, c'est avant tout leur demander les usages qu'ils aimeraient faire de ces lieux, ce qu'il leur manque, comment les améliorer. L'amélioration résiderait non pas seulement dans l'objectif de redonner de la place au piéton, mais également de repenser et réinventer le mobilier et les aménagements sur la place. La particularité de ce mobilier éphémère, transitoire, c'est de pouvoir être déplacé, repensé, d'être démontable, remontable, d'être sans cesse réinventable, et ainsi capable de s'adapter aux besoins des individus.

Par exemple, le collectif Etc (groupe d'architectes, de constructeurs et d'artistes qui œuvre depuis 2009 dans les champs de l'architecture, de la ville, du design et de l'art) a été largement mobilisé avec Emma Blanc Paysage dans la transformation des places de la Madeleine et du Panthéon. Sur la place de la Madeleine, les architectes et les constructeurs ont commencé par effectuer des veilles, des observations des usages et des usagers sur les places, pour produire des tests qui se sont déroulés en 2017, en mars, en octobre et en novembre. Le projet a été participatif dans la mesure où des permanences ont été organisées sur place pour recueillir les informations et les besoins des personnes. À la suite de la fermeture des contre-allées pour empêcher la circulation et le stationnement, une démarche expérimentale a été mise en place pour adapter les aménagements aux besoins des usagers.

⁶⁶ Thierry Pacquot, *L'espace public*, Éditions La Découverte, 2015, p. 88.

Un certain nombre de perceptions de l'espace, d'études de l'architecture du lieu, de l'ombre, de la lumière, de la végétation ont permis de réfléchir à la métamorphose de la place. Mais quel type de mobilier installer sur cette place ? Des éléments en bois de la forme des colonnes de 2 mètres 20 de diamètre, des colonnes coupées de hauteur différente, puis un deuxième travail à partir de métal a également été greffé sur les morceaux de bois, sur le modèle du détournement des barrières Vauban. Des artistes ont été sollicités pour imaginer et créer ces installations. L'installation a été un succès dans la mesure où l'ajout d'éléments de métal ludiques a permis d'attirer l'attention d'enfants sur la place. Les adultes se sont également prêtés à des jeux de posture dans l'espace selon Emma Blanc (paysagiste).⁶⁷ Des « vitraux urbains » travaillés par Clémentine Pellegrin ont finalement été ajoutés à ces structures en métal pour venir transformer la perception que les utilisateurs de la place peuvent en avoir.



(Place de la Madeleine, Collectif Etc)⁶⁸

Pour Pascale Lapalud, urbaniste chez Genre et Ville et du collectif Les MonumentalEs, un moment de la journée était intéressant à observer en termes de normes de genre dans ce quartier, le 8^e arrondissement, première place économique de Paris. Il s'agissait de la pause déjeuner, idéale pour observer les usages sur la place. Une observation qualitative pour comprendre qui occupe la place (genre, âge), comment (statique, mobile), quand, a été mise en place pour réaliser une étude sensible genrée. Un ensemble d'observations ont également permis de produire des préconisations et de construire un design inclusif dont le but est de répondre aux besoins de tous et toutes, à tous les âges de la vie. Le mobilier circulaire mis en place au départ a été déplacé dans la phase d'expérimentation pendant quatre semaines pour observer les usages qui en étaient faits. Il est apparu que les modules présents sur les contre-allées étaient moins expérimentés par les usagers que la parvis Nord. Pour améliorer

⁶⁷ Place de la Madeleine : <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-de-la-madeleine/>

⁶⁸ Ibid.

le mobilier circulaire de la forme des colonnes et le confort du mobilier, des grands plateaux de bois ont été installés dans un second temps sur le parvis Nord (6,4 mètres d'envergure)⁶⁹, invitant à de nouvelles formes d'assise, une possibilité d'introduire de nouveaux usages. Ce qu'il est intéressant de retenir dans cette nouvelle manière de considérer l'espace, c'est de comprendre que rien n'est immuable, que l'objectif même est de créer un mobilier flexible, résilient, fonctionnel et dont la force serait de permettre l'émergence de nouveaux usages sur une place telle que celle de la Madeleine, comme celle de faire la sieste sur un plateau en bois, jouer avec les vitraux colorés ou encore faire une pause lecture dans une expérience neuve d'un endroit qui renaît et changer l'image que les individus peuvent en avoir. Ces observations, préconisations, travaux entre collectifs d'architecture et sur les problématiques de genre en ville ont permis de donner un nouveau souffle à la place. Les vitraux colorés permettant même de créer un endroit à part, isolant un lecteur ou un passant, le poussant à modifier sa perception d'un espace où le Monument et les immeubles alentour ne changeront pas.



70

Cette innovation dans la manière de concevoir l'espace et de le co-construire avec les individus qui le traversent et l'exploitent, c'est aussi une manière de s'opposer à une architecture qui serait éternelle et ne laisserait pas de place à la flexibilité. En introduisant cette possibilité, la Mairie de Paris s'inscrit également comme un acteur qui vit dans l'ère du temps, qui souhaite adapter les espaces de la capitale aux besoins des individus, et ne ferme pas la possibilité du mobilier à être transformable à l'infini, dans le futur, dans une société où les usages changent rapidement en ville. Concevoir des mobiliers en cercle, c'est aussi favoriser la communication, l'échange entre les individus. Installer des éléments qui modifient la perception que l'on a des lieux qui nous entourent, c'est ouvrir à la réflexion, au partage des

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Place de la Madeleine, Collectif Etc.

ressentis entre les individus qui s'y croisent et s'étonnent. C'est enfin faire de la place un lieu de rendez-vous pour la faire exister, pour les femmes et les hommes, là où antérieurement la circulation était exclusivement celle des voitures et des bus. C'est ainsi un mobilier qui évolue au rythme de la société pour laquelle il existe, qui participe au progrès social. Si le mobilier installé sur les places est plus inclusif, pour permettre à toutes et tous d'investir l'espace comme il l'entend, aux heures de la journée souhaitées, il est également intéressant de se pencher sur les nouveaux usages, les nouveaux comportements des individus sur ces places, notamment celui des femmes.

3. L'impact de la revalorisation des places publiques sur les comportements et les usages des femmes

3.1. Les résultats observés et les nouveaux usages des places publiques parisiennes

Après avoir étudié la manière dont la politique publique « Réinventons nos places ! » impulsée par la Mairie de Paris en 2015 permettait de déconstruire les stéréotypes de genre associés au mobilier, aux places publiques, les normes de genre attribuées à un design en particulier, construisant des usages normés par le genre, il est intéressant de se pencher sur le résultat final des travaux sur un panel de places. Comment la transformation des places a-t-elle permis de réinventer les usages, d'en créer de nouveaux sur les places parisiennes ?

Suite aux transformations des places, nous pouvons d'abord évoquer les chiffres⁷¹ qui témoignent d'un réel changement sur les places parisiennes, à savoir :

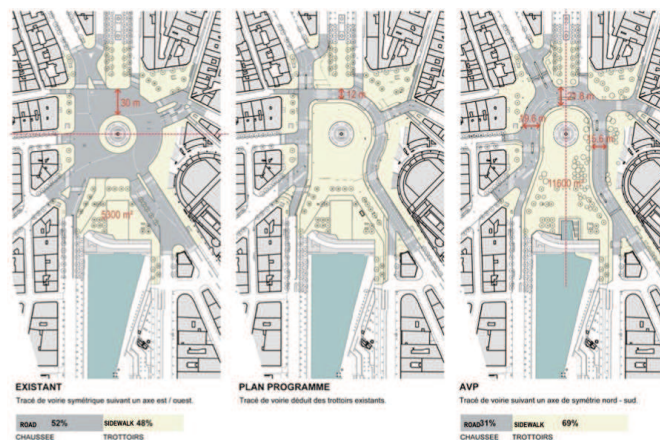
- Des espaces (re)végétalisés : plus de 15 000 m² de surface végétalisée et 150 arbres plantés ;
- Des espaces plus piétonniers : plus de 25 000 m² gagnés sur la voirie (surface de chaussée transformée en trottoir, piste cyclable, aire piétonne, végétalisation) ;
- Un espace dédié à la circulation et au stationnement des voitures modifié : plus de 5 000 m² de surface « débitumée » (surface asphaltée ou enrobée devenue végétale ou stabilisée).

Nous pouvons nous appuyer sur l'exemple de la transformation de la place de la Bastille pour étudier les usages de la place suite aux travaux, sur un lieu symbolique qui rappelle l'ancienne forteresse dessinée au sol et qui a au centre la colonne de Juillet désormais visitable. Quelques chiffres d'abord : 6 620 m² d'espace pour les piétons, une augmentation de 40% d'espace gagné sur l'automobile, 52 arbres plantés, plus de 350 mètres linéaires de pistes cyclables bidirectionnelles. La Mairie de Paris a finalement compté 11 000 m² pour les piétons et les mobilités douces sur ce qu'elle a appelé la « presque-île », allant de la colonne de Juillet à l'esplanade du port de l'Arsenal. De nombreuses assises, des chaises, des bancs en béton (qui font également office d'anti-voiture « bélier »), un espace de glisse urbaine, un nouvel escalier qui descend sur le port de l'Arsenal pour permettre aux piétons d'en exploiter les quais, des espaces de brumisation. La « presque-île » a été pensée comme la continuité de la promenade du boulevard Richard Lenoir. De nombreux ajustements ont été

⁷¹ Renouveau des grandes places parisiennes : <https://www.paris.fr/pages/le-renouveau-des-grandes-places-parisiennes-6994#une-histoire-a-ecrire>

faits au rythme de l'avancée des travaux pour permettre de concilier au mieux les objectifs et la circulation automobile sur la place. Dans *Sociologie de l'action publique* se confirme le fait que « la mise en œuvre - de la politique publique - doit aussi être envisagée comme un espace d'ajustements, de négociation entre des intérêts. ». ⁷²

La prise en compte des situations de handicap dans l'élargissement des trottoirs, une rampe d'accès au port de l'Arsenal pour personnes à mobilité réduite, la création d'un « fil d'Ariane » qui guide les personnes malvoyantes et leur permet de se déplacer plus facilement, sont autant d'actions corroborant l'enjeu d'inclusivité des travaux. Des pentes douces ont également été construites pour le confort des personnes à mobilité réduite.



(Plan programme de la place de la Nation) ⁷³

Dans un article du 25 octobre 2019 publié dans le Parisien ⁷⁴ lorsqu'un premier tronçon de la place de la Bastille est rouvert aux piétons, plusieurs avis mitigés sont intéressants à relever. Une femme de 52 ans trouve la place « beaucoup plus aérée » et semble ravie d'y promener son lévrier. Elle trouve l'espace piétonnier pratique, lui évitant de traverser de nombreux segments de rues. Un Parisien de 50 ans dont les fenêtres donnent sur la place déplore « Les trottoirs sont si bas que des voitures montent dessus. » Un couple quinquagénaire est heureux de « gagner un nouvel espace de promenade ». Un autre témoignage plutôt négatif est interpellant : « On sait très bien qu'aujourd'hui les villes étouffent sous le béton et la pierre et on n'a pas été capable d'aménager un grand espace vert à part quelques demi-arbres. De ce point de vue, la nouvelle place de la Nation est beaucoup plus réussie. Ici, on se croirait dans un musée : c'est grotesque ». Selon ce riverain, la politique n'aurait pas complètement fonctionné sur cette place. Cependant cet article n'interroge que

⁷² Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2018, p. 40.

⁷³ Keynote en ligne, *La rue commune*, Léonard, Paris, 31 mai 2022.

⁷⁴ Place de la Bastille : <https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-un-premier-troncon-de-la-place-de-la-bastille-relookee-ouvre-aux-pietons-25-10-2019-8180421.php>

les passant·e·s sur un pan de la place qui vient de rouvrir et non à la fin des travaux. Nous pourrions enfin nous interroger sur la pertinence des nouveaux bancs en béton installés, qui semblent moins inclusifs étant donné leur forme toute en longueur et non en courbe, une forme qui favorise l'échange. Ces dispositifs ont davantage été installés pour des questions de sécurité, pour apporter de la bienveillance dans l'espace piétonnier. Nous pourrions également interroger la réelle place faite aux femmes, sur un espace encore un peu froid, minéral, convoité également par la pratique urbaine du skateboard, encore aujourd'hui extrêmement masculine.

Nous pourrions dès lors comparer ces résultats avec ceux observés sur la place de la Nation, qui en font selon la Mairie de Paris, une place plus accueillante, plus vivante, et plus verte. Lors de la reconfiguration de la place de la Nation par exemple, les habitants du quartier ont été conviés à une « demolition party » ainsi qu'à des plantations participatives, une première étape dans la transformation des usages de cette place par ses piéton·ne·s quotidien·ne·s. Les personnes démolissaient pendant une heure et plantaient pendant deux heures, selon les propos de Michèle Zaoui, Conseillère architecture et espace public, au sein de la Maire de Paris, le 31 mai 2022, lors d'une keynote « La rue commune » mobilité & re-spatialisation des usages de la Mairie de Paris organisée par Léonard.⁷⁵ En impliquant les personnes habitant dans le quartier dans tout le processus de réaménagement, le projet pérenne peut également être d'autant plus apprécié par ses utilisatrices et ses utilisateurs, qui auront pour certains aidé à la réalisation du projet. Michèle Zaoui nous permet de confirmer l'importance d'impliquer les habitants dans l'élaboration, dans la co-construction, de préfigurer avec eux. Il n'y a pas eu de concours d'architecture, le but de ces transformations était d'offrir quelque chose de nouveau. Résultats : une augmentation de 6 000 m² d'espaces verts sur l'anneau central, une aire de brumisation au pied de la statue, des contre-allées réservées aux piétons et aux cyclistes dans ce qui est appelé une « zone de rencontre », à l'image du rôle d'une place, de nouvelles assises en bois en forme de demi-cercle, un espace ludique pour les enfants ; tout ceci fait partie des nouveautés de la place de la Nation, dont les travaux ont fait reculer la place des automobilistes et des voitures, ayant même diminué la pollution sonore et visuelle.

⁷⁵ Keynote en ligne, *La rue commune*, Léonard, Paris, 31 mai 2022.



(Demolition party, place de la Nation)⁷⁶

Quelle place pour les femmes sur la place de la Nation ? La statue du Triomphe de la République au milieu de la place, par Jules Dalou, avec Marianne en son centre parée de son bonnet phrygien, symbole républicain de la liberté, ne suffit pas à donner cette place aux femmes. Leur appropriation des lieux a été davantage améliorée grâce à la présence d'assises inclusives, qui ne laissent pas de zone sombre, à l'abri des regards.⁷⁷ La possibilité d'y voir jouer ses enfants est également une manière pour les familles et ainsi les femmes de s'approprier les lieux. Il semblerait également que cet espace fasse état d'une baisse d'incivilités en son centre, apportant davantage de sécurité pour les femmes dans leur appropriation de la place publique. Le discours de la maire de Paris Anne Hidalgo est à l'époque centré sur la diminution de la place des voitures sur la Nation et la prise en compte de l'enjeu environnemental dans les travaux réalisés sur la place qui propose des espaces de fraîcheur, c'est-à-dire revégétalisés. Sur la place de la Nation, les enfants ont conquis le terrain, apprenant à faire du vélo sur un espace grapillé auprès des voitures, les familles s'y promènent et la place est désormais exploitée et présentée telle un petit jardin public⁷⁸. Sur les places Gambetta et d'Italie par exemple, l'aménagement de contre-allées piétonnes comme sur la place de la Nation, permet d'observer de nouveaux usages. Sur la place d'Italie, le square central a été revitalisé, l'éclairage a été modifié⁷⁹, apportant plus de couleurs à une place perçue comme froide. Ce changement permettrait aux femmes de se sentir plus en sécurité sur cette place lorsqu'elles la traversent la nuit. Sur la place Gambetta, six îlots ont été créés pour redonner la place aux piétons, perçue comme « *un grand carrefour inhospitalier* »⁸⁰, et végétaliser la place autour de sa fontaine. Des assises en bois circulaires accueillent les femmes, les hommes et les enfants sur les îlots. De nouveaux kiosques invitent à la lecture

⁷⁶ Keynote en ligne, *La rue commune*, Léonard, Paris, 31 mai 2022.

⁷⁷ Annexe 3, p. 90.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Place d'Italie : <https://www.paris.fr/pages/veni-vidi-vici-italie-3864/>

⁸⁰ Bilan de la concertation préalable, réaménagement de 7 places parisiennes : <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/cbad880ccd256a0a669bd98084fa75af.pdf> p. 18.

et à la détente sur la place⁸¹. Lors des ateliers participatifs, les riverains avaient également souhaité voir l'émergence d'usages complémentaires, notamment avec le square Edouard-Vaillant à deux pas de la place, sollicité pour organiser les événements du quartier.⁸²



(Un des nouveaux îlots sur la place Gambetta)

Un dernier exemple sur lequel nous reviendrons dans la deuxième partie, est celui de la place du Panthéon, mais également de la place de la Madeleine, réinventées toutes les deux sous les mains du collectif Les MonumentalEs. Le mobilier créé sur ces deux places a été le fruit d'observations menées, de préfigurations et de tests sur le terrain, avec une réelle volonté d'inclusivité sur les lieux, pour permettre aux femmes comme aux hommes de se sentir à l'aise sur les places publiques et de les réinvestir. Sur la place du Panthéon, des usages sont intéressants à relever, et l'on peut parler d'un franc succès quant à la volonté de créer des espaces de convivialité, d'échanges et de rencontres sur cette place⁸³. Nous pouvons observer une réelle occupation féminine de cet espace, avec un genre qui exploite le mobilier pour y faire la sieste, lire, faire une pause. L'ombre des arbres en pots dressés sur les deux quarts à l'arrière de la place permettent également de faire une pause en toute quiétude et constitue une belle aménité sur la place minérale. Un véritable sentiment de sécurité émerge sur la place et les individus, indépendamment de leur genre, échangent en investissant pleinement les bancs, les grands transats en bois. Un îlot de sérénité et de tranquillité au sommet du 5^e arrondissement semble avoir été renforcé sur une place qui a troqué les places de parking et ses voitures statiques contre des bancs et des blocs de granit pour constituer des assises et un espace piétonnier. Renforcé, car le succès de cette place pourrait également être lié à son emplacement à la confluence de lieux de hautes études supérieures, dans un quartier au monument touristique classé, loin des bouches de métro.

⁸¹ Place Gambetta : <https://www.paris.fr/pages/decouvrez-la-nouvelle-place-gambetta-7349>

⁸² Bilan de la concertation préalable, réaménagement de 7 places parisiennes : <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/cbad880ccd256a0a669bd98084fa75af.pdf> p. 30.

⁸³ Annexe 6, micro-enquête sur la place du Panthéon, p. 101.

3.2. Une réappropriation de la place publique par les femmes grâce aux activités proposées sur les places

Au vu des résultats nuancés mais teintés d'optimisme sur la possibilité d'appropriation des places publiques parisiennes par les femmes suite aux travaux de la Mairie de Paris, il semble pertinent de se pencher sur la question des activités qui y sont proposées et ont permis et permettent encore aux femmes d'exploiter les espaces. Nous avons vu que certains avis divergent mais les observations des individus sur les places à la suite des travaux démontrent tout de même un renouveau des usages. Lieux de partage, de confiance, d'événements, départ de manifestations féministes, espaces d'animations et d'activités, nombreuses sont les nouvelles vocations des places parisiennes. Ces nouvelles réalités participent à l'apparition de nouvelles représentations de celles-ci, à de nouveaux usages et à renouveler l'imaginaire collectif qui leur est associé. Place populaire pour la place des Fêtes ou encore la place Gambetta, place carrefour et bruyante pour la place d'Italie et de la Nation, une place sacralisée avec un monument en son sein pour les places de la Madeleine et du Panthéon, voire une place animée et très minérale pour la Bastille.

Un exemple paraît pertinent de creuser concernant la création de nouveaux usages sur l'une des places. Il s'agit de la place des Fêtes située dans le 19^e arrondissement, où les femmes aussi se sont réapproprié les lieux. L'une d'entre elles est à la tête du kiosque le Capla en son centre. Au moment des concertations avec les habitant·e·s au sujet de la rénovation de la place des Fêtes, la demande de créer un lieu de vie sur cet espace a été faite par nombre d'entre eux. La place historiquement construite sur la commune de Belleville en 1835 ressemble d'abord à un square avec la présence d'un kiosque à musique en son cœur, un mobilier assez fin à l'anglaise. La place est modifiée dans son ensemble dans les années 1970 avec la construction d'immeubles, de tours qui s'élancent vers le ciel et entourent la place. La revalorisation des activités de quartier a lieu dans les années 1990 où le marché et la piétonisation prennent de la place. Le projet de transformer cette place pour en réinventer les usages, fédérer les riverains et en refaire un lieu dédié à la « fête », à la vie, a débuté en 2012. La mobilisation de plusieurs protagonistes travaillant avec la Mairie de Paris a lancé une concertation pour inviter les Parisien·ne·s à mettre des mots sur les éléments qu'ils souhaitent voir apparaître sur la place (2015-2016). Les collectifs Faites! en 2014 puis DiDO! (composé de 169 architecture, Elioth Concept et Quatorze) en 2017 ont été impliqués dans le projet et ont animé des ateliers qui ont permis d'inventer de nouveaux aménagements pour redynamiser le quartier et lui donner un nouveau souffle. C'est ainsi que le Capla, le kiosque de la place et lieu d'animations, d'information et de médiation, a été créé. Rachida Ben Jilani

le dirige et rappelle que les actions entreprises par le Capla correspondent à tout ce qui permet d'enrichir la vie de la place. L'espace est devenu plus convivial, accueillant également de nombreuses associations (les Psys du cœur et les cafés Blabla, les Jeunes Ambitieux) et permettant aux riverains et aux femmes notamment de se réapproprier l'espace, la place, tant dans sa forme (jeux, aire de brumisation, le mail planté), que dans son fond (les activités proposées aux enfants et aux familles via le Capla). Les lumières et aménagements présents à la nuit tombée permettent également de se sentir plus en sécurité, un élément non négligeable pour les femmes dans l'espace public. L'effet d'échelle sur la place, avec ce kiosque à taille humaine qui rassemble les riverains, au milieu des tours, est saisissant. La vie associative qui a repris sur la place en a bouleversé les usages, de manière très positive. Réinventer un lieu par ses usages, c'est aussi le faire évoluer dans l'imaginaire qui lui est associé. Une nouvelle réalité, une nouvelle vie, une nouvelle histoire s'ancrent petit à petit dans le quartier.



(Le Capla ouvre ses portes place des Fêtes, @Quatorze-Juin2021)⁸⁴

Sur la place de la Madeleine, lors de la phase de préfiguration, une activité encadrée par Genre et Ville a été mise en place. Aux observations sensibles et aux comptages sur la place, une activité plus artistique et ludique a eu lieu. Les « *conversations suspendues* »⁸⁵ ont été une manière ludique de convier les passant·e·s à s'interroger sur la définition d'une place publique. En échangeant directement ou en couchant sur le papier ses idées, les pensées de toutes et tous ont été accrochées sur les grilles encadrant la Madeleine. Mêlant enquête de terrain et création artistique, ces ateliers ont permis de récolter des données, et d'apporter de

⁸⁴ <http://quatorze.cc/portfolio/reinventons-fetes/>

⁸⁵ Atelier et observations sensibles avec Genre et Ville : <http://www.genre-et-ville.org/les-monumentales-observations-sensibles-atelier/>

la vie sur les places. Sur la place du Panthéon le 1er juillet 2014⁸⁶, ce sont des événements qui ont permis d'ancrer la place des femmes sur le sol minéral de la place du Panthéon, un monument au caractère patriarcal fort. Des performances artistiques, sportives, des installations artistiques, des rencontres organisées avec des associations féministes, voici l'ensemble des activités mises en œuvre dans la cadre du projet mémoriel organisé par Les MonumentalEs sur cette place publique. Une nuit des débats a prolongé la soirée, qui s'est clôturée avec une Marche de nuit avec l'association À nous la nuit !. Le mercredi 30 juin 2021, c'était un nouveau spectacle déambulatoire qui prenait place au Panthéon, intitulé « MISSION IN-VISIBLE, en quête des femmes » avec le Collectif Masque & Trans Mission Research. Le 25 septembre 2021, soixante femmes de Colombes investissaient également les lieux pour un spectacle déambulatoire du même registre.⁸⁷



Enfin, la place de la Nation est également un lieu symbolique pour l'émancipation des femmes. Samedi 20 novembre 2021, la place accueillait la fin du cortège de la manifestation à l'appel du collectif féministe #NousToutes pour mettre fin aux violences sexistes et sexuelles. Le 8 mars 2020, lors de la journée internationale des Droits des femmes, la « Marche des grandes gagnantes »⁸⁸ partait de la place d'Italie. La place publique s'inscrit comme un lieu indispensable dans la vie des femmes, s'exprimant comme le reflet de leur émancipation, de leurs revendications, de leur vie quotidienne.

⁸⁶ Événement mémoriel féministe place du Panthéon : <http://www.genre-et-ville.org/event/evenement-memoriel-feministe-place-du-pantheon-les-monumentales/>

⁸⁷ Affiche de l'événement du 1er juillet 2014 sur la Place du Panthéon : <http://www.genre-et-ville.org/event/evenement-memoriel-feministe-place-du-pantheon-les-monumentales/>

⁸⁸ Marche des grandes gagnantes : <https://www.leparisien.fr/societe/8-mars-une-marche-des-grandes-gagnantes-prevue-ce-dimanche-a-paris-05-03-2020-8273577.php>

3.3. Vers « *La ville des possibilités* »

La plupart des aménagements réinventés sur les places parisiennes de notre étude, et des activités qui y ont lieu concordent à permettre une meilleure appropriation des espaces publics par les femmes. Il apparaît enfin nécessaire de pousser la réflexion au-delà des questions de genre, pouvant parfois tendre à aménager une ville neutre, qui oublierait l'atout de prendre en compte la dimension du genre.

La place publique c'est, comme nous l'avons vu, ce lieu d'échanges, de rencontres, un lieu de libération et une porte d'entrée vers l'émancipation des individus, porte-parole de la voix et des revendications de nombreuses femmes. La place publique, lieu de l'espace public, se décline sous ses formes, ses visages, ses aménagements, mais la place publique ne doit pas être un lieu dédié à des usages privés, des zones à usages exclusif pour un genre ou un groupe d'individus. La place doit permettre de prendre de la hauteur, de nous questionner sur ce qui fait vraiment la valeur du commun et de la place publique, de l'« *en-commun* » pour Hannah Arendt. Dans sa définition de l'espace public, Thierry Pacquot commente : « *Ces espaces publics (...) mettent en relation (...) des gens, qui s'y croisent, s'évitent, se frottent, se saluent, conversent, font connaissance, se quittent, s'ignorent, se heurtent, s'agressent etc. Ils remplissent une fonction essentielle de la vie collective : la communication. Ils facilitent l'urbanité élémentaire et reçoivent, comme un don anonyme et sans réciprocité attendue, l'altérité. C'est dans les espaces publics que le soi éprouve l'autre. C'est dans ces espaces dits publics que chacun perçoit dans l'étrangeté de l'autre la garantie de sa propre différence.* »⁸⁹. Éprouver l'autre, rencontrer l'altérité, percevoir l'étrangeté, autant d'expressions qui permettent d'éclairer le rôle de la place publique et l'importance de se détacher des normes de genre pour l'exploiter pleinement. La place publique, c'est cet espace de l'hétérogénéité, de l'inclusivité, de la mixité, du non-genré, du partage interculturel. Pour être un terrain de jeu, un lieu d'expérimentation, les aménagements qui y sont faits ont une forte importance et ne doivent pas favoriser un usage exclusif par certains groupes sociaux de personnes au détriment d'autres, et doivent s'ériger contre le repli identitaire.

De plus, si nous étudions ici la notion de genre dans la politique publique de la Mairie de Paris, nous pourrions aller plus loin sur la question des femmes également, dont les usages diffèrent selon leur lieu de vie, leur origine, leur corps. Nous avons également évoqué les violences faites aux femmes, mais sans préciser les violences qui leur sont faites, pouvant être liées aux corps, à leurs origines, au racisme, aux persécutions. Enfin, si nous avons analysé les enjeux de cette politique publique aujourd'hui dans une ville comme Paris, ceux-

⁸⁹ Thierry Pacquot, *L'espace public*, Éditions La Découverte, 2015, p. 7.

ci diffèrent selon les arrondissements, et diffèreraient selon les villes et les spatialités où les travaux pourraient être entrepris. Par ailleurs, les aménagements réalisés sur les places permettraient par exemple *a priori* à tous les corps (notamment pour les bancs circulaires) de s'approprier ces espaces publics, il serait intéressant d'étudier cela. La Ville de Paris a pensé aux questions de mobilité réduite dans l'espace, avec ce fil d'Ariane, aux questions de genre avec un mobilier inclusif mais aucune précision n'est faite sur l'importance de réinventer des places pour toutes et tous, sans différenciations corporelles.

La place est une ville miniature, l'intersection de nombreuses rues communes. Nous pourrions parler d'une « *ville transgenre* »⁹⁰, « *une ville qui pense l'espace pour les corps, les objets et les idées de manière non-différenciée* ». Une « *ville-carnaval* », qui bouscule les codes, les normes, amène à réfléchir à une spatialisation qui propose de nouveaux dispositifs d'appropriation des espaces publics. Penser la place transgenre est possible, à condition de continuer dans une voie réflexive sur le partage, la mixité, permettant aux individus d'évoluer, autorisant le « *brouillage des genres* ». En 2021, à Paris, la « budgétisation sensible au genre » (BSG), se déploie et devrait permettre à l'avenir de (re)construire des espaces publics grâce à des politiques de la Ville ajustées pour répondre autant aux besoins des femmes que des hommes. Mais il s'agirait peut-être de « *sortir du genre, pour n'en exclure aucun* » de ces réflexions, des transformations urbaines des territoires, des politiques publiques.

Il faudrait désormais penser la ville comme « *La ville des possibilités* », selon l'expression de Leslie Kern dans son ouvrage *Ville féministe*⁹¹. Il s'agirait d'une ville où il est possible de vivre d'une façon plus « *juste* », plus égalitaire. Prendre soin des espaces qui existent déjà autour de nous est déjà une manière de mieux vivre la ville et ses espaces. Nul besoin de reconstruire entièrement une ville, une place, des rues, il peut s'agir de changer le regard que l'on porte sur ses usages, ses objets, ses aménités, et d'ajuster, d'améliorer les éléments urbains qui ne permettraient pas de s'y sentir bien et de se les approprier pleinement en tant que femmes et hommes. La question de la réutilisation de matériaux ou encore du changement de la perception et des usages que l'on peut avoir d'un lieu est possible. Pour l'étudier, nous allons nous pencher sur la place du Panthéon, réaménagée par le collectif Les MonumentalEs et Genre et Ville pour permettre une appropriation plus juste et inclusive de l'espace public par toutes et tous.

⁹⁰ Le genre dans la ville : <https://www.baseland.fr/recherches/genre-dans-la-ville/#:~:text=C'est%20l'occasion%20d,urbain%20sur%20le%20territoire%20fran%C3%A7ais>

⁹¹ Leslie Kern, *Ville féministe*, Notes de terrain, Les Éditions du remue-ménage, Toronto, 2019, p. 193.

II. La place du Panthéon réaménagée par le collectif Les MonumentalEs et Genre et Ville pour une appropriation de l'espace par toutes et tous.

1. Une mobilisation d'acteurs pluridisciplinaires pour réinventer la place et ses usages

1.1. L'importance de la mobilisation collective et de la participation citoyenne

Nous allons nous pencher sur la place du Panthéon, une place minérale et monumentale réinventée et transformée dans le cadre du projet politique « Réinventons nos places ! » de la Mairie de Paris. Nous allons dans un premier temps revenir sur les démarches et la mobilisation qui ont permis de lancer les travaux sur cette place du 5^e arrondissement de Paris. Si son aménagement a été achevé en octobre 2018, le projet de réhabilitation de la place date de 2015. La concertation lancée en 2015 et poursuivie en 2016 a permis d'impliquer les habitant·e·s et les Parisien·ne·s dans la réflexion autour des nouveaux usages de cette place, comme nous l'avons mentionné précédemment. Un état des lieux, la définition des besoins et des attentes, la formulation claire et précise d'objectifs d'aménagements, telles ont été les étapes liées à cette démarche. C'est en cela que cette politique publique peut être caractérisée de laboratoire d'expérimentation, intégrant la participation directe des habitant·e·s de la Ville de Paris. Démarche inédite également dans la mesure où des acteurs pluridisciplinaires sont entrés en jeu sur la place du Panthéon, pour repenser ses usages, l'étudier au prisme du genre, la réinventer et la construire à l'image des attentes énoncées. Des personnes aux métiers variés ont été amenées à travailler ensemble pour réaliser ce projet. Dans *Sociologie de l'action publique*, Pierre Lascoumes rappelle que : « *Sous des formes nouvelles, de petits groupes d'acteurs (publics, privés, associatifs) organisés de manière formelle ou informelle jouent souvent un rôle central dans les politiques publiques, au sein et autour des différents niveaux de gouvernement.* »⁹². Une nouvelle dimension dans

⁹² Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2018, p. 62.

la politique publique s'ancre ici avec une décentralisation des acteurs et la délégation du projet, de la Mairie de Paris à des collectifs.

C'est le collectif Les MonumentalEs qui a pris en main ce projet, formé par Emma Blanc Paysagiste, Genre et Ville, Albert & Co, Ligne BE, Emmanuelle Guyard et le Collectif Etc. Pour mettre en œuvre le projet, ce sont des paysagistes, des architectes, des urbanistes qui ont été rassemblés, mais également des ethnologues, des sociologues, des graphistes. Des expert·e·s en développement durable, des spécialistes de l'insertion professionnelle, et ce qui nous intéresse particulièrement dans notre étude, des spécialistes du genre et de l'égalité entre les femmes et les hommes ont été amené·e·s à repenser la place du Panthéon. L'approche de ce projet est définie par la Mairie de Paris comme « *transversale* »⁹³, incluant une approche historique (avec le monument du Panthéon), économique (un budget alloué au projet), écologique (production d'un nouveau mobilier, végétalisation d'une place minérale), culturelle et sociale. L'approche sociale est traduite par le collectif du point de vue de l'importance donnée au genre, à la revalorisation du piéton sur la place, et à l'appel qui a été fait à des entreprises qui emploient des travailleuses et des travailleurs en insertion pour construire le nouveau mobilier. Sur le site de la Mairie de Paris, on retrouve ces chiffres qui témoignent d'une mise en avant d'un travail réalisé par des femmes et des hommes dans des métiers de la menuiserie, de la serrurerie, de la charpente. Le collectif Les MonumentalEs a particulièrement tenu à donner de la visibilité aux femmes sur le chantier qui sont souvent peu présentes dans ces métiers manuels, aux compétences souvent détenues par des hommes. Ont ainsi été assurées 550 heures d'insertion sur le terrain. Comme mis en avant dans la *Sociologie de l'action publique*, on peut relever que « *Les non-décisions, les scènes invisibles et les acteurs cachés sont apparus aussi importants dans l'action publique que les grands gestes visibles et mis en scène.* »⁹⁴. Raison pour laquelle la place de nouveaux acteurs dans la réalisation d'un projet comme celui-ci a été essentielle et valorisante.

Concernant le lien tissé avec les individus, Les MonumentalEs a également travaillé dès 2017 sur place en organisant une quinzaine d'ateliers auxquels 1 350 personnes ont participé.⁹⁵ Un kiosque-containers, ou « base vie » a été installé sur la place du Panthéon de mars à juin 2017 pour faciliter la prise de contact et les échanges avec les permanents. Ce sont de ces échanges, de ces rencontres que sont nées les idées innovantes, durables à même de créer des espaces conviviaux sur la place. De grands encadrés en bois sont venus renseigner les personnes qui passaient sur la place sur la démarche du projet, et constituaient une sorte d'exposition *in situ* pour raconter ce qu'il se passe. La récolte des besoins et des doléances des usagers et riverains de la place est intéressante et innovante dans la

⁹³ Travaux place du Panthéon : <https://www.paris.fr/pages/place-du-pantheon-travaux-en-cours-6071>

⁹⁴ Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2018, p. 19.

⁹⁵ Travaux place du Panthéon : <https://www.paris.fr/pages/place-du-pantheon-travaux-en-cours-6071>

démarche. Le recueil des souhaits des individus s'est fait de vive voix mais également par des lettres, sur des post-its, grâce à des dessins, sur les réseaux sociaux. Un recueil sur de multiples dispositifs a été mis en place pour récolter des demandes variées, qui ont permis de réaliser un premier chantier de préfiguration, de prototypage et de tests de mobilier sur la place, selon le Collectif Etc⁹⁶. Le réaménagement s'est fait en deux temps, d'abord un chantier à l'été 2017 sur les deux quarts à l'avant de la place, puis une transformation complète des quatre quarts de la place en 2018. Une carte qui témoigne des aménagements réalisés et des observations des usages avant réaménagement est disponible sur la page du Collectif Etc.



(Panneaux en bois expliquant la démarche place du Panthéon et recueil des doléances, Collectif Etc)⁹⁷

Éloïse Kling, membre de Genre et Ville et du Collectif Les Monumentales, lors de notre entretien le 18 mai 2022⁹⁸, confie « *Ce qui est difficile sur des projets comme ça c'est que ce sont des projets d'abord expérimentaux, la mairie n'est pas forcément habituée à ça* ». Au niveau de la Mairie de Paris, plusieurs éléments sont intéressants à retenir dans la démarche. Éloïse Kling rappelle que ce type de projet est extrêmement chronophage, que l'équipe était très conséquente entre Genre et Ville, Emma Blanc paysage, le collectif Etc qui est basé à Marseille ... Travailler sur la place du Panthéon, c'est aussi travailler sur un espace qui est géré par la Mairie centrale de la Ville de Paris mais aussi la mairie du 5^e arrondissement qui est devant le parvis du Panthéon. Éloïse Kling souligne alors qu' « *Il y a eu une guerre politique importante avec la Mairie d'arrondissement qui était farouchement opposée au projet, qui ne voulait pas qu'on enlève les parkings de ses habitants, et qui en plus était d'un bord politique opposé à la Mairie (...)* »⁹⁹. La Mairie d'arrondissement n'a pas soutenu le projet notamment

⁹⁶ Les MonumentalEs et le Collectif Etc : <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/>

⁹⁷ Ibid.

⁹⁸ Annexe 4, p. 91.

lors des événements, où elle a pu appeler la police par contestation. Les permanent·e·s ont pu se faire agresser verbalement lors de la période des ateliers, témoigne aussi Éloïse Kling. Le projet a également nécessité de nombreuses heures supplémentaires non rémunérées. Les bâtons dans les roues n'ont pas été systématiques, le projet s'est globalement bien déroulé. Intervenir au sein du Panthéon n'a pas été possible. Le monument étant classé, il aurait fallu « *travailler avec les architectes des bâtiments de France* », une difficulté qui n'a pas été considérée, au vu du « *terrain de jeu en extérieur et les 5 000 m²* »¹⁰⁰, qui constituent de véritables aménités.

1.2. « Convoquer les invisibles » de la place du Panthéon

Le 8 mars 2015, à l'occasion de la Journée des Droits des Femmes, la maire de Paris Anne Hidalgo s'exprime ainsi : « *Se battre pour l'égalité femmes hommes, c'est mener des opérations de sensibilisation dans les collèges, soutenir le sport féminin, valoriser des artistes féminines dans les grands musées (...). C'est aussi reconquérir l'espace public, symboliquement en attribuant des noms de femmes remarquables aux rues et équipements publics, et concrètement en luttant contre le harcèlement de rue (...) ou en aménageant la ville et les équipements publics, et concrètement en luttant contre le harcèlement de rue (...) ou en aménageant la ville et les équipements pour que les femmes se les approprient.* »¹⁰¹. Sur la place du Panthéon, cette question de l'aménagement urbain et des équipements pour que les femmes puissent se l'approprier et ainsi se réapproprier la ville, est au cœur du projet des MonumentalEs.

Une vraie dualité voit le jour sur cette place : s'il s'agit de la place des hommes (on compte 6 femmes au Panthéon, 75 hommes), une place qui les célèbre dans ses mots et en son sein, la place est le lieu d'un réaménagement symbolique remettant les femmes au cœur du dispositif. L'objectif est double : mémoriel et militant pour une réappropriation symbolique et physique du lieu par les femmes, invisibilisées.

La place du Panthéon se nomme ainsi en raison de son monument éponyme au style néo-classique. Situé sur la Montagne Sainte-Geneviève, le Panthéon a été réalisé par l'architecte Soufflot. Il est caractérisé par son péristyle monumental qui s'inspire du Panthéon d'Agrippa à Rome. La place se situe à la confluence de ces rues plus ou moins grandes, et

¹⁰⁰ Annexe 4, p. 91.

¹⁰¹ Cité par Yves Raibaud, *La ville, faite par et pour les hommes, Dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'oeil*, Belin, 2015, p. 65.

peut être définie comme une étendue de pavés en triangle à la base de laquelle le Panthéon s'élance vers le ciel. La place du Panthéon comprend les quatre quarts qui entourent le monument néo-classique. Sur les bords de cet espace minéral, des buttes de béton reliées par de lourdes chaînes de métal cloisonnent cet espace piétonnier, où, selon les heures de la journée, des personnes de tous les âges, de tout genre, circulent, échangent, s'arrêtent, se nourrissent ou prennent une pause. Le monument fait toute l'identité du lieu, le sacralsant et attisant la curiosité des visiteurs. Touristes, étudiants et riverains se mêlent sur cette place dont le quart avant gauche accueille les étudiant·e·s de la Faculté de droit, des bibliothèques Sainte-Geneviève et Sainte-Barbe et du Lycée Henri IV notamment. Au fil des journées, ce sont de nombreux cars qui déposent des touristes, toutes nationalités confondues, pour visiter le monument historique, pour faire l'expérience de ce lieu à part entière et de la place sur laquelle les colonnes du Panthéon font figure d'autorité.



(La place du Panthéon aujourd'hui, 1^{er} juillet 2022)

La devise du monument « Aux grands Hommes la patrie reconnaissante » interroge tout particulièrement aujourd'hui et a constitué un véritable enjeu dans la rénovation de la place. La place du Panthéon est une place qui a une forte valeur symbolique dans ce travail de transformation des places au prisme du genre : le caractère mémoriel d'un lieu qui met en valeur le patrimoine, l'héritage commun de la France. Mais le Panthéon n'abrite que 6 femmes contre 75 hommes. Avec « Réinventons nos places ! », le collectif Les MonumentalEs a eu l'occasion de mettre en lumière le matrimoine, de replacer l'histoire des femmes, invisible sur la place. Le 1^{er} juillet 2018, Simone Veil est inhumée au Panthéon, avec son époux. Cette reconnaissance symbolique et officielle de ce que l'on peut appeler ici Matrimoine survient un an après l'organisation de l'événement Mémoriel Féministe Monumental place du Panthéon, « Une Place à Soi ». Il ne s'agissait cependant pas de s'opposer au Monument car celle-ci n'aurait fait qu'exacerber cette vision de la dualité femmes-hommes qu'il s'agit de dépasser.

Pour Genre et Ville, « *La faible présence des femmes dans cette institution est à noter comme un des reflets de notre société, un reflet cassé, caché, déformé* ». Ce reflet déformé est à rapprocher des inégalités de genre qui persistent dans différents espaces de la vie quotidienne, un reflet qui fait écho aux représentations et aux imaginaires qui y sont liés.

Le projet de réaménagement de cet espace public a été conçu pour que le piéton soit remis en valeur et les principales actions visent à enlever les stationnements pour les voitures. Le projet s'est aussi donné comme objectif, avec Genre et Ville, de permettre aux femmes de se réapproprier un espace qui leur appartient mais où elles auraient moins d'aisance à l'expérimenter que les hommes. Le collectif a pu faire des préconisations pour faciliter l'inclusivité sur la place. Considérées comme les « *grandes invisibles symboliques de cette place du Panthéon* » par le collectif Les MonumentalEs, les actions et le mobilier mis en place permettent notamment de garder une trace de leur héritage. Éloïse Kling qui travaille chez Genre et Ville confie lors de notre entretien qu'un certain nombre de personnes ne percevaient pas cette problématique du genre sur la place. La difficulté de légitimer le sujet au sein même des services avec lesquels travaillaient Genre et Ville a été importante. Pour ce faire, « *Genre et Ville s'est entourée de diverses chercheuses, journalistes, spécialistes féministes, en disant « on arrive avec un projet où on a un comité scientifique sur le projet qui va nous aider à l'élaborer* ». »¹⁰². Dans *Sociologie de l'action publique*, il est intéressant de relever que toute la complexité de la politique publique réside dans le fait qu'elle « *s'effectue en interaction avec les autres organisations concernées, les publics cibles et les pressions du contexte social et politique local* »¹⁰³. Sur la question du genre, il a été parfois difficile de mobiliser et de faire comprendre les raisons de ce projet inclusif. Comment dès lors dépasser les représentations genrées sur la place du Panthéon ?

1.3. Dépasser les représentations genrées de la place publique : le choix du collectif Les MonumentalEs

Si la nouvelle configuration de la place du Panthéon doit permettre de limiter puis de supprimer la place réservée aux voitures sur les emplacements dédiés, celle-ci doit remettre en avant le piéton, ses usages sur la place. En libérant des espaces de parking pour les véhicules, des usages potentiels apparaissent. L'objectif de ce projet est d'inventer de nouveaux usages des piétons sur cette place, et de le faire au prisme du genre, à travers des

¹⁰² Annexe 4, p. 91.

¹⁰³ Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2018, p.35.

aménagements inclusifs, qui échappent à tout stéréotype. Le mobilier sur la place ne doit pas être exclusivement dédié à l'usage d'un genre au détriment d'un autre, d'un individu au détriment d'un autre, d'un usage au détriment d'un autre. On retrouve une typologie des usages de la place qui peuvent être faits sur le site du Collectif Etc : « *lieu de vie, de séjours, de visites, de flâneries mais aussi articulation entre les rues connexes et le quartier* ». La place doit redevenir un lieu de communication entre des individus, susceptible de faire tomber les barrières de genre. Emma Blanc Paysage fait l'état des lieux des usagers de la place dans le communiqué de presse du projet.¹⁰⁴ La place du Panthéon est décrite comme « très mixte », avec des usagers et usagères qui sont principalement des étudiantes, étudiants et des touristes. La place semble peu occupée et exploitée par les personnes qui vivent dans le quartier. Les moments où la place est vivante et où l'on peut observer les usages des individus sont liés au rythme de la vie étudiante et des horaires d'ouverture du Panthéon¹⁰⁵. Les observations qui ont pu être faites par Les MonumentalEs témoignent de l'absence de mobilier, de services tels que des toilettes, une fontaine, qui pourraient valoriser la place, en faire un lieu du quotidien exploitable et appropriable par toutes et tous. Les individus s'assoient à même le sol, ce qui ne permet pas une véritable appropriation de l'espace public sur ce lieu minéral dense.



(Place du Panthéon avant travaux)¹⁰⁶

Dans son livre sur l'espace public, Thierry Pacquot rappelle ce qu'est la communication : « *C'est « être en relation avec » (communicare), cela sous-entend un*

¹⁰⁴ Dossier de presse, Emma Blanc et la place du Panthéon : https://www.emmablanc.com/media/pages/projets/pantheon/-2058584740-1567066870/les-monumentales_place-du-pantheon_fr_md.pdf

¹⁰⁵ Annexe 7, p. 102.

¹⁰⁶ Les MonumentalEs, place du Panthéon : <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/>

échange quelconque de signes, peut-être même un déplacement, à coup sûr un transport réel ou symbolique. »¹⁰⁷. Lors de ce travail de transformation de la place du Panthéon, le Collectif Etc précise qu'il était nécessaire de se réapproprier de manière visuelle et sensible l'échelle de la place car cela « *contribue pour toutes et tous à la lisibilité et à la compréhension du site* », qui est particulièrement grand. Cet espace doit être mis en commun, pour l'usage de toutes et tous et ne doit présenter aucune restriction dans son usage. Diminuer le sentiment d'insécurité est également important pour en faire un espace qui s'utilise sans restriction, cela passe dans ce contexte par la baisse de la circulation automobile, la diminution de la nuisance sonore. La proposition d'installations inclusives ne guide par exemple pas les usages des individus et notamment des femmes, mais apparaît comme une manière de choisir ou non de les utiliser. Cela peut favoriser la flânerie des femmes sur la place publique, qui peuvent librement choisir de s'asseoir sur le mobilier, y lire, se reposer, y travailler. Les plateformes de bois permettent de s'approprier l'espace public, seul·e ou en groupe. Dépasser ces représentations genrées de la place publique du Panthéon se fait alors sur le terrain par une réinvention des usages au moyen d'ateliers, de préfigurations, d'échanges avec des individus sur la place, de la construction d'un nouveau mobilier inclusif. Dans notre entretien, Éloïse Kling témoigne de l'enjeu principal qui s'est imposé sur cette place : « *C'est un espace de rencontre et c'est un espace complètement partagé. Comment on fait pour que tous et toutes on y trouve une place ?* »¹⁰⁸. Une question à laquelle Les MonumentalEs a souhaité répondre.

Le projet de la place du Panthéon tient également sa force du nom du collectif qui a été formé pour l'occasion, Les MonumentalEs, qui travaille avec Genre et Ville sur les problématiques de genre et de réappropriation de cette place publique par les femmes, les grandes oubliées du Panthéon. Le collectif Les MonumentalEs possède une écriture particulière et souhaite affirmer son E majuscule. Les MonumentalEs a travaillé sur deux places, celle de la Madeleine et celle du Panthéon. Lors de notre entretien, Éloïse Kling confiait que le nom de ce collectif est apparu d'une manière assez naturelle au moment de l'appel d'offres. Les deux monuments, l'église de la Madeleine et le Panthéon, temple des grands Hommes, sont tous les deux classés au patrimoine. On retrouve ici le paradoxe d'un collectif qui se conjugue au féminin avec cet E qui est mis en exergue et qui vise à exprimer un projet qui se joue sur une place monumentale qui met en valeur le patrimoine et l'héritage des hommes à travers l'Histoire. Éloïse Kling témoigne « *Après, il a fallu l'obtenir, que ce soit au féminin, avec le M majuscule et le E majuscule, il était important pour nous* »¹⁰⁹. À l'époque, les évolutions sont rapides sur les questions de genre, sur le sujet de l'égalité entre les

¹⁰⁷ Thierry Pacquot, *L'espace public*, Éditions La Découverte, 2015, p. 4.

¹⁰⁸ Annexe 4, p. 91.

¹⁰⁹ Ibid.

femmes et les hommes, et le projet « Réinventons nos places ! » est l'un des premiers projets à intégrer le genre dans le cahier des charges. Dépasser les représentations genrées sur la place publique, en faire un espace qui est appropriable par tous les individus indépendamment de leur genre n'est pas évident au premier abord. « (...) *on travaillait avec des gens qui n'avaient jamais travaillé sur la question, qui étaient aussi eux-mêmes pas forcément convaincus, au sein même de l'équipe, se bagarrer pour qu'il y ait ce E majuscule ça a été une manière de faire notre place, d'affirmer au sein de l'équipe et au sens large d'affirmer ce projet, aller le prendre en compte.* ».



110

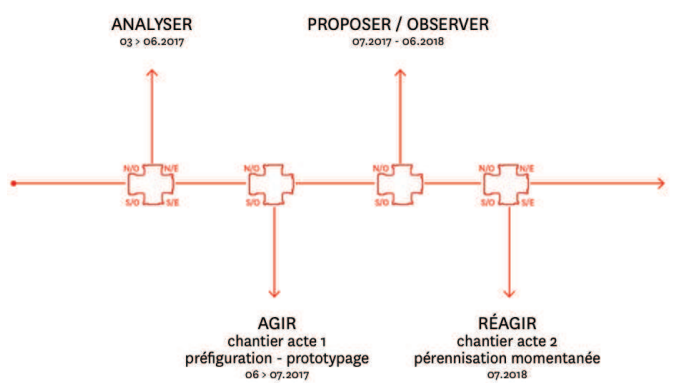
Le E majuscule des MonumentalEs se retrouve dans leurs textes de communication, une manière pour le collectif d'écrire en écriture inclusive. C'est un E majuscule puissant qui permet de mettre en avant les femmes ici tout comme le M majuscule apporte de la majesté et de la reconnaissance au projet. Éloïse Kling nuance cependant qu'il ne s'agissait pas forcément de militer. Cet E majuscule n'est pas une forme de militantisme mais tient lieu d'affirmation. Affirmer un collectif à travers son nom, affirmer la place des femmes au sein du collectif, affirmer la place des femmes sur la place du Panthéon, au moyen d'événements qui seront mis en place et notamment de la gravure sur bois des noms de femmes, démarche sur laquelle nous reviendrons. Le E majuscule a ainsi été utilisé dans l'intégralité des rapports de Genre et Ville.

¹¹⁰ Les MonumentalEs, place de la Madeleine et du Panthéon : <http://www.genre-et-ville.org/les-monumentales-place-de-la-madeleine-et-du-pantheon-cest-parti/>

2. Un espace scénographié et métamorphosé pour permettre à toutes et tous d'investir la place du Panthéon

2.1. La métamorphose d'une place ancestrale

L'idée générale du projet des MonumentalEs était de réinventer une place d'une surface de 5 000m². Une nouvelle manière de fabriquer la ville a été expérimentée dans ce projet selon le communiqué de presse d'Emma Blanc Paysage.¹¹¹ On y trouve la mention d'un « urbanisme tactique » et de la « permanence architecturale » qui a été mise en place dans le container des permanent·e·s. Dans la première phase du projet, de mars à juin 2017, il s'agit d'analyser la place, ce qui a permis d'aboutir à un premier chantier que le collectif a nommé « Agir ». Un chantier qui a été synonyme de préfiguration, de tests de juin à juillet 2017. Un réajustement a été fait et de nouvelles observations jusqu'à juillet 2018 ont permis d'aboutir à l'acte deux du chantier, intitulé « Réagir », chantier qui a signé la fin des travaux sur la place du Panthéon.



(Différentes phases des travaux sur la place du Panthéon)¹¹²

Lors de la première phase de préfiguration, deux éléments majeurs sont intéressants à analyser. Réaliser une transformation d'une place comme celle du Panthéon a nécessité de ne pas s'opposer ni au monument, ni à la matérialité de la place, minérale. Emma Blanc Paysage avait comme enjeu de s'inspirer et de faire avec la matière déjà sur place, afin de ne pas bouleverser la place et garder une certaine continuité du patrimoine existant dessus. L'intérêt de travailler avec la Ville de Paris, c'est aussi transformer ses services en ressources.

¹¹¹ Emma Blanc et la place du Panthéon : https://www.emmablanc.com/media/pages/projets/pantheon/-2058584740-1567066870/les-monumentales_place-du-pantheon_fr_md.pdf

¹¹² Ibid, p. 6.

Le collectif a eu l'opportunité de visiter le Centre des Matériaux et d'Approvisionnement (CMA), la carrière de réemploi de matériaux, de granit, de morceaux de trottoirs de la ville. Ce recyclage des matériaux a été particulièrement utile dans le cadre de ce projet, un réemploi des matériaux de voirie qui pour Éloïse Kling a été d'une aide conséquente pour faire une économie de budget dans le réaménagement. Les bordures de trottoir ont particulièrement plu à Emma Blanc Paysage qui y a retrouvé l'élément de la place, une véritable manière de ne pas s'opposer au langage spatial de la place. Une fois extrait de son contexte à la carrière de réemploi, le granit, matériau déjà présent sur la place, est venu l'habiller, et a été immédiatement utilisé dans la phase de préfiguration de la place. Les blocs de granit, anciennes bordures de trottoir, ont alors été disposés de manière orthogonale sur la place selon « *un principe d'intervention structurant et modulaire* » d'après Emma Blanc Paysage ¹¹³ et ont pu dès lors servir d'assises sur la place.

Dans ce nouveau langage contemporain de la place, il est également intéressant de relever que certains des blocs de granit ont été positionnés sur l'envers pour servir d'encoches à l'installation de grandes plateformes en bois sur cales. Nous reviendrons sur leur signification précise. Des Mascarons ont également été récupérés pour être érigés sur la place. Ces masques étaient présents pour orner le Pont Neuf et ont été retirés lors de la restauration au XIX^e siècle. La symbolique de ces masques et de leur installation sur la place n'a pas forcément été comprise et ressentie par tout le monde. La présence de Mascarons pour servir de dossier sur les assises étant peut-être déroutante, bien que leur structure fasse écho aux façades environnantes décorées et taillées dans la pierre. Une Translateuse manipulable par trois personnes ou plus a été créée spécialement pour l'installation des Mascarons et des bordures de trottoir. Une machine réutilisable qui a permis par la suite de modifier la structure de la place, de passer d'un chantier à un autre, en enjambant les structures préétablies. Son nom fait écho à l'action qui permet de faire entrer une femme ou un homme au Panthéon en déplaçant son corps.

¹¹³ Emma Blanc et la place du Panthéon : https://www.emmablanc.com/media/pages/projets/pantheon/-2058584740-1567066870/les-monumentales_place-du-pantheon_fr_md.pdf p. 18.



(Mascarons et Translateuse sur la place du Panthéon lors des aménagements)¹¹⁴

En juillet 2018, suite à une observation et cette phase d'essai qui a duré un an, le collectif a adapté les installations sur la place aux usages qui en étaient faits. Le premier chantier a permis de redonner un nouveau souffle à la place, qui devient un véritable lieu d'usages, de vie, de travail, de flânerie, pour les femmes comme pour les hommes qui investissent le mobilier. Un élément a également été innovant dans cette manière de concevoir et d'installer ce mobilier, c'est la possibilité de le déplacer. Ce mobilier est pratique, du fait de son côté éphémère et transitoire. Par exemple, lors de l'entrée de Simone Veil le 1^{er} juillet 2018 au Panthéon, il a été possible de modifier la disposition des installations sur la place et de les réinstaller après cet événement. Un moment qui a décalé la fin des travaux, mais qui pour Emma Blanc Paysage a permis de confirmer l' « *importance d'un dispositif flexible et mouvant* ». ¹¹⁵ Des améliorations ont été apportées au mobilier déjà installé sur la place, pour rendre optimale leur utilisation par toutes et tous. Au moyen d'échanges avec les riverains et de réunions ouvertes au public, certaines modifications ont été faites. Des bancs doubles avec dossiers ont été par exemple construits pour répondre notamment à la demande de personnes âgées. Des arbres en pots ont été installés sur les deux quarts à l'arrière du Panthéon pour apporter cette végétalisation qui est aussi l'un des objectifs de la politique publique. Il n'a pas été possible de planter des arbres dans le sol car les architectes des bâtiments de France n'autorisent pas cela sur ce lieu classé. ¹¹⁶ Installer cet espace ombragé et apporter de la fraîcheur permet de répondre à un besoin soulevé par les usagers de la place.

¹¹⁴ Les MonumentalEs, place du Panthéon : <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/>

¹¹⁵ Emma Blanc et la place du Panthéon : https://www.emmablanc.com/media/pages/projets/pantheon/-2058584740-1567066870/les-monumentales_place-du-pantheon_fr_md.pdf p. 36.

¹¹⁶ Ibid p. 40.

D'après la Mairie de Paris¹¹⁷, voici les données chiffrées qui témoignent de la métamorphose de la place du Panthéon :

- 3995 m² gagnés sur l'automobile ;
- 122 % d'espace supplémentaire pour les piétons ;
- 20 km/h : vitesse autorisée pour les voitures ;
- 320 assises de blocs de granit taillés (récupérés dans les stocks de la Ville de Paris) ;
- 6 plateformes en bois de 20 m² pour s'asseoir, s'allonger, s'amuser, se détendre... ;
- 40 bordures de trottoirs ;
- 1 fontaine d'eau potable.

La nouvelle place du Panthéon a été finalement inaugurée par la Ville de Paris le 12 octobre 2018, en présence de la Maire Anne Hidalgo et du collectif Les MonumentalEs. La place du Panthéon offre une nouvelle scénographie, une nouvelle organisation de l'espace, et fait émerger un nouveau langage spatial contemporain qui renouvelle les perceptions de la place par les individus qui la traversent, et qui désormais l'investissent. Si cela est possible, cela peut être lié au potentiel du design, qui représente un réel enjeu pour l'appropriation des espaces.

2.2. L'impact du design sur l'appropriation des espaces

Les chantiers successifs sur la place ont permis de mettre en lumière des améliorations à apporter dans la conception du mobilier présent sur la place du Panthéon. Il y avait deux principaux souhaits de la part des individus interrogés, qu'il s'agisse de touristes ou d'étudiants : pouvoir travailler et pouvoir pique-niquer. Les plateformes et les assises qui ont été installées sur le quart nord-est de la place permettent aux étudiants de l'Université Paris 1 et de la bibliothèque Sainte-Geneviève de s'y poser pour travailler ou déjeuner. Ces plateformes de bois apparaissent comme des alternatives au mobilier commun que l'on peut trouver dans l'espace public, linéaire et immuable. La forme inhabituelle de ces plateformes permet également de modifier la vision que nous avons de cet espace, d'apporter de la légèreté avec le bois qui vient adoucir la rigueur et le côté froid du granit. La composition du granit mélangé au bois construit un langage sur cette place. La forme ondoyante des plateformes en bois apporte une dimension poétique sur la place du Panthéon. C'est parce que ces formes sont inhabituelles qu'elles sont susceptibles de permettre aux femmes et aux hommes de s'approprier l'espace d'une nouvelle manière. Étonner, interpeller, questionner,

¹¹⁷ Travaux place du Panthéon : <https://www.paris.fr/pages/place-du-pantheon-travaux-en-cours-6071>

les individus ont très bien accueilli ce nouveau mobilier selon Éloïse Kling. Avant la mise en place de ces installations, les observations des MonumentalEs avaient montré que les gens s'allongeaient à même le sol, travaillaient par terre, témoignant d'une réelle nécessité à créer un espace convivial. Les tables ont par ailleurs dû être réajustées afin d'éviter la rétention d'eau sur les plateaux. La période de préfiguration a permis ces ajustements à la lumière des retours qui avaient été récoltés.

La forme même de ces plateformes facilite la communication entre les individus. Dans *L'Espace public*, Thierry Pacquot écrit : « *Ces espaces publics (...) mettent en relation (...) des gens, qui s'y croisent, s'évitent, se frottent, se saluent, conversent, font connaissance, se quittent, s'ignorent, se heurtent, s'agressent etc. Ils remplissent une fonction essentielle de la vie collective : la communication. Ils facilitent l'urbanité élémentaire et reçoivent, comme un don anonyme et sans réciprocité attendue, l'altérité. C'est dans les espaces publics que le soi éprouve l'autre. C'est dans ces espaces dits publics que chacun perçoit dans l'étrangeté de l'autre la garantie de sa propre différence.* »¹¹⁸. La place publique, lieu de l'espace public, remplit ici cette fonction de faciliter la communication et l'échange entre les individus, grâce à la structure et à la forme du mobilier. C'est l'une des conditions de l'appropriation de l'espace par les femmes également qui se joue ici, pouvoir investir un lieu en toute sécurité, à l'abri des voitures et des incivilités. L'ouverture et la forme des installations permettent aux femmes de s'y installer, la plupart du temps entourées de personnes qui vaquent aux mêmes occupations qu'elles. Selon Genre et Ville dans un article daté du 19 septembre 2018 intitulé *Oui le design a un impact sur l'appropriation de la ville* : « *Lors d'une enquête menée sur place deux jeunes étudiantes notaient « On se disait que le design peut vraiment influencer les pratiques, par exemple, les plateformes sont très intéressantes pour la socialisation, on peut s'y installer à plusieurs et la proximité crée des échanges... ».* »¹¹⁹. Les usagers ont perçu la possibilité de trouver dans le mobilier et son design une énergie sociale particulière, celle de permettre l'échange et le dialogue entre les individus. La forme de ces bancs, tables, plateformes permet aussi d'apporter un usage de la place totalement mixte. Genre et Ville souligne également dans un article intitulé *Vers la ville inclusive* publié le 8 mars 2018 que « *Le mobilier a été pensé pour offrir une diversité d'usages et aussi « d'assemblages ». Seule ou à plusieurs, on peut à la fois, se faire face, ou se tourner le dos, être côte à côte, assisEs ou allongésEs, faire du théâtre, des activités ludiques ou sportives... »*¹²⁰. On y retrouve cet E majuscule comme marqueur orthographique de l'inclusivité souhaité par le collectif Les MonumentalEs. Le mobilier doit permettre à toutes et tous d'exprimer leur identité, de la transformer, de la fertiliser

¹¹⁸ Thierry Pacquot, *L'espace public*, Éditions La Découverte, 2015, p. 7.

¹¹⁹ Design et appropriation de la ville : <http://www.genre-et-ville.org/place-du-pantheon-oui-le-design-a-un-impact-sur-lappropriation-de-la-ville/>

¹²⁰ Place de la Madeleine : <http://www.genre-et-ville.org/vers-la-ville-inclusive-pantheon-madeleine/>

à travers cette nouvelle vision spatiale de la ville et du monde qui les entoure. Le mobilier se veut non genré.



(Mobilier sur la place du Panthéon après travaux, Collectif Etc)¹²¹

La modestie de l'installation est enfin importante à souligner dans la mesure où elle permet de fondre le mobilier dans le décor aux tonalités cinématographiques qu'est la place du Panthéon, mais également de lui donner une nouvelle dimension. Le côté transitoire et éphémère de ce mobilier est également intéressant à retenir pour de futurs projets d'aménagements urbains, qui ne sont plus éternels et immuables ou réservés à un type d'usage en particulier. Le mobilier peut être caractérisé d'agile, tant par sa capacité à s'adapter à la place et par sa capacité à permettre une appropriation de l'espace pour y exercer des usages différents. Cette possibilité de modifier la scénographie de la place en fonction des événements qui peuvent y avoir lieu, tels que l'intronisation d'une nouvelle personne au Panthéon, est pertinente. La possibilité de déplacer le mobilier, comme les arbres en pots, permet également de moduler la place publique à la demande. Le mobilier est sans restriction, ouvert à toutes et à tous, et de nouveaux usages peuvent voir le jour. Dans la mesure où le mobilier peut permettre aux femmes de se réapproprier l'espace public, nous allons enfin nous pencher sur le travail de gravure sur le bois du mobilier, réalisé par Les MonumentalEs, dans le cadre du projet mémoriel sur la place du Panthéon.

¹²¹ Photo de Philippe Ruault : <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/>

2.3. Entériner la place des femmes sur la place du Panthéon

Le travail de gravure de noms de femmes sur le nouveau mobilier de la place du Panthéon a été un moment symbolique fort dans le projet mémoriel des MonumentalEs. Ce moment a permis de donner de la visibilité à des femmes importantes de l'Histoire, auxquelles le Monument qu'est le Panthéon ne permet pas de rendre hommage comme il se devrait aujourd'hui. Le travail opéré par le collectif a commencé le 1^{er} juillet 2017 avec l'événement féministe « *Une place à soi* ». Les MonumentalEs a souhaité rendre hommage à l'artiste Judy Chicago, féministe, avec un triangle de granit au sol faisant écho à son œuvre mémorielle sur les femmes « *The Diner Party* ». Un travail collaboratif a ainsi pu débuter avec l'objectif de redonner de la visibilité aux femmes oubliées de l'Histoire. C'est sur un blog que le collectif avait récolté en amont un certain nombre de noms de femmes célèbres, telles que Rosa Parks, Hubertine Auclert, Simone Veil... ainsi que de noms tels que « *femme de* », « *mauvaise fille* », des mots qui contribuent à une représentation collective erronée du genre. Un travail participatif et de performance a été réalisé, le public ayant eu l'opportunité de s'emparer de pinceaux le jour de l'événement pour peindre ces noms sur les blocs de granit et le sol de la place du Panthéon. Des femmes artistes, rappeuses, danseuses, des associations féministes ont performé toute la journée (Claire Courdavault, Self-Ish, Madame Rap, la chorégraphe Hélène Courvoisier). L'association ADSF a également organisé une exposition pour rendre hommage aux femmes SDF. Le collectif Les Zimbés a organisé une course de vélo autour de la place du Panthéon. L'association FIT dédiée à l'accompagnement des jeunes filles victimes de violence a projeté des vidéos, tout comme une vidéo du discours de Simone Veil sur le droit à l'avortement a été projetée, le lendemain de sa disparition.¹²²

123



C'est ainsi que le 1^{er} juillet est apparu comme une date mémorielle importante pour le collectif Les MonumentalEs, Simone Veil étant intronisée au Panthéon le 1^{er} juillet 2018. Le projet mémoriel a été plus loin avec la volonté d'entériner et de rendre permanente cette visibilité des femmes sur la place du Panthéon. Un comité scientifique s'est alors réuni afin de décider de l'objectif du projet soit le nombre et le

¹²² Projet mémoriel place du Panthéon : <http://www.genre-et-ville.org/les-monumentales-pantheon-projet-memoriel-womens-memory-project/>

¹²³ Place Simone Veil : <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/>

choix des noms, le dispositif, la temporalité. Un projet de lignes en laiton gravé qui devait prendre place sur l'ensemble du mobilier de la place n'a pas été retenu (coût très élevé et esprit qui s'éloignait du projet). Lors de notre entretien, Éloïse Kling témoigne avec mélancolie et fierté sa participation au projet « (...) *symboliquement pour nous c'était fort, parce qu'on avait beaucoup travaillé sur l'usage. Toute l'équipe est assez attirée par les sujets de l'art dans l'espace public et pense que c'est une forme de visibilité des femmes.* »¹²⁴.



125

Elle a travaillé le bois du mobilier des deux quarts avant de la place du Panthéon avec cinq artistes : Claire Courdavault, Sara Renaud, Lucie « La Luz », Antoine à la feuille d'Or, Alice Delarue. Le Comité Scientifique a décidé que 200 noms de femmes seraient gravés, il y en a aujourd'hui 160 sur le mobilier en bois de la place¹²⁶. Éloïse Kling souligne qu'« *il fallait demander l'autorisation aux contemporaines qu'on écrive leur nom.* »¹²⁷. Des femmes de tous les horizons, de toutes les disciplines, de toutes les époques ont ainsi pu être mises en lumière. Il a été possible de graver une vingtaine de noms de femmes en plus grand sur certains mobiliers de la place. Un symbole créé par l'artiste Judy Chicago a ponctué certains noms : ce triangle symbolise le sexe féminin, et doit être perçu comme « *une revendication choisie, à exister pleinement avec son corps.* »¹²⁸. Trois noms d'anonymes ont enfin été gravés : « *Rose L. morte à la rue en 2017, Aminatou D. morte en Méditerranée en 2018, Julie D. assassinée par son ex-conjoint en 2019.* ». Éloïse Kling fait part de son enthousiasme pour la réalisation de ce projet artistique : « (...) *j'ai pu graver ces noms d'anonymes et ça, ça m'a beaucoup plu parce que, finalement, chez Genre et Ville, j'aime bien travailler sur la visibilité des femmes et je crois que le sujet de l'individu femme anonyme dans l'espace*

¹²⁴ Annexe 4, p. 91.

¹²⁵ Pyrogravure sur le mobilier en bois place du Panthéon : <http://www.genre-et-ville.org/les-monumentales-pantheon-projet-memorial-womens-memory-project/>

¹²⁶ Annexe 5, p. 99.

¹²⁷ Annexe 4, p. 91.

¹²⁸ Pyrogravure sur le mobilier en bois place du Panthéon : <http://www.genre-et-ville.org/les-monumentales-pantheon-projet-memorial-womens-memory-project/>

public m'importe presque plus que la symbolique, qu'on travaille pour toutes au sens très large. »¹²⁹. Ce travail de pyrogravure s'inscrit symboliquement comme un hommage à toutes les femmes qui sont invisibles, non célébrées, victimes de violence, à la rue, en migration... Aujourd'hui, les noms tendent à s'effacer avec l'usure du mobilier en bois qui ne semble pas entretenu, Genre et Ville rapprochant cela du long chemin qu'il reste à parcourir pour que les femmes soient visibles dans l'espace public.¹³⁰

131



Les noms des femmes ont été également regroupés sur une page Tumblr, qui peut servir de blog, rendant gratuitement accessible l'histoire de toutes ces femmes. La page classe les femmes en 8 catégories distinctes : artistes, aventurières, doctresses, femmes de lettres, militantes, femmes de pouvoir, scientifiques, sportives.¹³² Des fiches sur ces femmes ont été créées et permettent de naviguer facilement sur le site. L'objectif de cette page Tumblr est d'emblée annoncé : « *Qu'elles soient françaises ou étrangères, femmes de pouvoir, de sciences, figures militantes ou littéraires, doctresses, artistes, sportives ou aventurières, ces femmes parfois oubliées ou méconnues ont, chacune à leur façon, marqué leur époque.* ». Ce site permet de rassembler de nombreuses femmes et d'entériner leur héritage et leurs prouesses. La multitude de profils de femmes disponibles permet de les rendre visibles et d'étendre le travail mémoriel sur un dispositif digital qui prolonge l'expérience sur le terrain. La page Tumblr est une extension de l'œuvre pérenne et gravée dans le bois. Une barre de recherche n'est cependant pas disponible pour permettre à l'utilisateur de se renseigner sur une femme dont il souhaite connaître le parcours de vie, car leur page Tumblr ne permet pas

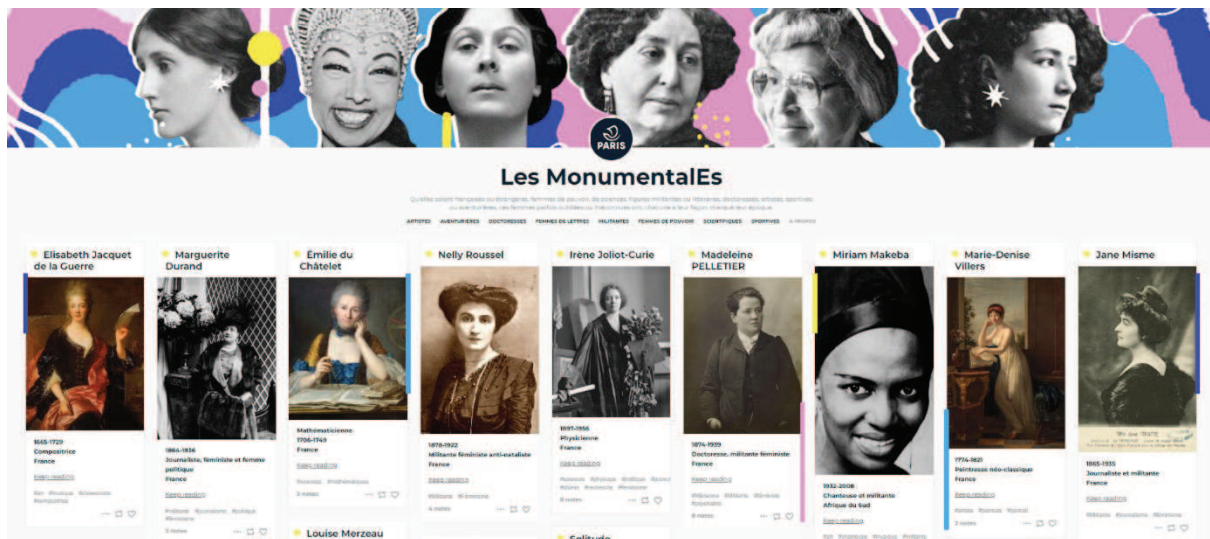
¹²⁹ Annexe 4, p. 91.

¹³⁰ Noms pyrogravés sur le mobilier place du Panthéon.

¹³¹ Photo personnelle prise le 14 mai 2022 sur la place du Panthéon.

¹³² Page Tumblr Les MonumentalEs : <https://les-monumentales.tumblr.com/>

cela. Un QR code serait intéressant à mettre en place sur le mobilier inclusif de la place du Panthéon ou à un autre endroit de la place comme une pancarte pour renvoyer vers la page Internet.



(Capture d'écran du site Les MonumentalEs sur Tumblr, juillet 2022)

Ces nombreuses actions sur le terrain pour redonner aux femmes la visibilité qu'elles méritent sur la place ont permis de donner une force supplémentaire au projet des MonumentalEs. Il est désormais intéressant de s'interroger sur les résultats d'une telle métamorphose de la place, des réactions qui ont pu être suscitées, des nuances à apporter aujourd'hui.

3. Des résultats positifs mais encore un long chemin de reconnaissance à parcourir pour les femmes

3.1. Les résultats de la politique publique sur la place du Panthéon

Suite au réaménagement de la place du Panthéon par le collectif Les Monumentales, de nouveaux usages sont apparus sur celle-ci. Il est intéressant de relever que les femmes et les hommes investissent les lieux de manière équivalente. Le 27 octobre 2021, Genre et Ville a publié un article intitulé *Place du Panthéon – 3 ans après...*¹³³, un article qui permet de faire un bilan trois ans après la fin des travaux sur la place. Suite aux observations de Genre et Ville, il apparaît que les personnes qui investissent le plus la place et son mobilier sont les étudiant·e·s, mais aussi des publics variés, aux usages différents. Ce mobilier au caractère éphémère, modulable, transitoire est investi, mais il semble manquer d'entretien. L'article souligne que le projet mémoriel des MonumentalEs tend à s'effacer, ce que j'ai également pu observer sur le mobilier de la place du Panthéon les mois derniers. Une question de budget dans la maintenance qui n'est pas effectuée sur les lieux pourrait être l'une des raisons du manque d'entretien des bancs, des plateformes en bois sur lesquelles sont gravés les noms de nombreuses femmes.

La principale attente concernant les usages sur la place était celle de pouvoir s'asseoir en tant que piéton qui investit l'espace. Éloïse Kling observe aujourd'hui lors de ses passages sur la place qu' « *Il y a des gens qui viennent sortir leur ordinateur et travailler sur les tables, ça aussi c'était espéré mais pas forcément. Ça veut dire pour moi qu'on s'y sent en sécurité, qu'on s'y sent à l'abri. Ça répond aux besoins du quartier et en même temps ça crée des usages au sens plus large.* »¹³⁴. Deux éléments sont intéressants à relever ici, la question de la sécurité tout d'abord. La promesse de la politique publique de laisser plus de place au piéton en grignotant l'espace de la voiture statique ou en réduisant la vitesse et le trafic est un succès. La sécurité dans l'espace public et notamment sur une place publique où la mobilité est de vigueur est importante pour les femmes. C'est un critère que celles-ci prennent en compte lors de leurs déplacements et de leur investissement de la place. Elle est également non négligeable pour les personnes à mobilité réduite sur la place. La transformation de la place permet désormais aux personnes en fauteuil roulant d'y circuler facilement, grâce à l'abaissement de trottoirs et à la mise en place, comme cela a été le cas sur les autres places réaménagées, du fil d'Ariane. Ce sont « *29 bandes d'éveil de vigilance et des bandes*

¹³³ Place du Panthéon trois ans après : <http://www.genre-et-ville.org/place-du-pantheon-3-ans-apres-3-years-after/>

¹³⁴ Annexe 4, p. 91.

d'interception en dalles granit nervurées » qui ont été ajoutées sur la place.¹³⁵ Enfin, les blocs de granit, anciens morceaux de trottoir, viennent marquer la frontière entre le piétonnier et l'automobile, notamment sur le parvis en face de la bibliothèque Sainte-Geneviève et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Il est également pertinent de relever que les usages auxquels s'attendaient les personnes en charge du projet ont été observés mais que d'autres ont émergé. Selon la Ville de Paris, la place est plus « accueillante », plus « animée », plus « confortable ». Le confort du mobilier, *designé* pour être inclusif, fonctionne très bien puisqu'il permet à tous les individus, indépendamment de leur genre, de s'y asseoir, s'y allonger.¹³⁶ Les femmes sont d'ailleurs très présentes sur la place et paraissent en profiter autant que les hommes que l'on peut y croiser. Le mobilier permet de faire entrer la place dans le quotidien des individus, d'en faire un véritable lieu de vie et d'échanges. Éloïse Kling montre que de nouveaux usages sont apparus sur la place suite aux travaux. « *C'est devenu une place où on peut se donner rendez-vous et venir s'installer et ça je pense que c'est un des usages espérés mais pas forcément attendus principal. On répondait à un besoin environnant et là, le fait de pouvoir se donner rendez-vous à cette place et se dire qu'on va y passer un morceau de soirée, comme on pourrait le faire sur les quais de Seine, de Loire etc, je trouve que c'est un des principaux usages nouveaux.* »¹³⁷. Sa comparaison avec des lieux comme les quais, sur lesquels les étudiants se retrouvent lors de soirées d'été, est intéressante dans la mesure où les travaux avaient pour objectif de permettre aux piétons de s'y asseoir sur du mobilier et non plus par terre, là où sur les quais l'assise se fait au sol. Le mobilier de la place du Panthéon permet de regrouper des individus, mais également de se donner rendez-vous. Dans *La ville, quel genre*¹³⁸, les autrices dont Emmanuelle Faure soulignent l'importance de remettre la notion de quotidien au cœur de la réflexion urbaine, une manière notamment de permettre la réappropriation des espaces par les femmes. Réinventée, la place est remise au cœur des vies quotidiennes des riverains et des personnes qui y étudient et travaillent à proximité.

Si ce sont les habitants du quartier, les étudiant-e-s qui viennent parfois de loin, qui occupent le plus la place du Panthéon, les touristes sont une cible secondaire intéressante à relever dans ces nouveaux usages également. Des familles, des couples, des personnes qui font du tourisme seules, se promènent généralement sur le parvis central de la place. Attirés ici par le monument, ils y prennent des photos et exploitent un peu le mobilier des deux quarts avant. Éloïse Kling souligne lors de notre entretien que les touristes ont plus tendance à

¹³⁵ Travaux sur la place du Panthéon : <https://www.paris.fr/pages/place-du-pantheon-travaux-en-cours-6071>

¹³⁶ Annexe 7, p. 102.

¹³⁷ Annexe 4, p. 91.

¹³⁸ Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg, *La ville : quel genre ?*, *L'espace public à l'épreuve du genre*, Le Temps des cerises, 2017, p. 188.

descendre directement au Jardin du Luxembourg au bas de la rue Soufflot, face au Panthéon lorsqu'ils en sortent. Elle témoigne « *Je ne pense pas que ce soit un lieu où il se sont dit qu'ils allaient s'arrêter, donc leur planning ne change pas forcément pour ça. La place du Panthéon n'est pas encore perçue comme cela, peut-être qu'un jour il y aura écrit dans les guides « vous pourrez vous installer pour déjeuner » mais pour l'instant ce n'est pas identifié comme tel.* »¹³⁹. Le temps nous permettra de répondre d'une manière plus approfondie à l'usage des mobiliers de la place par les touristes. Mes observations et mes échanges avec des personnes sur la place, lors de mes nombreuses visites de cet espace, m'ont également amenée à cette conclusion. Il n'est pas évident pour les touristes de venir investir les espaces sur les quarts de la place, mais il y en a toujours quelques-uns qui s'y installent, pour faire une pause, consulter leurs guides, lire. Dans *Sociologie de l'action publique*, les auteurs indiquent que dans une politique publique « *Les effets inattendus (ou inavoués) sont parfois les plus importants.* »¹⁴⁰ Les effets qu'aurait cette transformation sur les usages et le quotidien des femmes et des hommes n'avaient pas tous été anticipés et sont encore la preuve de l'importance du design d'un mobilier et de l'agencement d'une place.



(La place du Panthéon aujourd'hui, 1^{er} juillet 2022)

De manière générale, c'est le quart qui est en face de la bibliothèque Sainte-Geneviève qui est le plus occupé. Le quart en face de la Mairie du 5^e arrondissement, bien que présentant des aménagements quasiment similaires accueille davantage de touristes ou de riverains et moins d'étudiant·e·s. La place de la femme sur la place du Panthéon est notable et leur appropriation des espaces s'est améliorée. Une micro-enquête réalisée sur la

¹³⁹ Annexe 4, p. 91.

¹⁴⁰ Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2018, p.36.

place du Panthéon lors de mes recherches sur le terrain m'a permis de comprendre ce qu'il se passe réellement sur le terrain et d'analyser le comportement de ses usagers et plus particulièrement celui des femmes.

3.2. Ressentis et usages des femmes et des hommes sur la place du Panthéon aujourd'hui

Lors d'une micro-enquête réalisée le 20 juin 2022 sur la place du Panthéon¹⁴¹, je me suis interrogée sur les usages des individus qui investissent la place. Des profils divers se sont prêtés au jeu et m'ont permis d'en relever un certain nombre, à la fois attendus et inattendus. Les photographies que j'ai eu l'occasion de prendre également lors de nombreuses visites de la place confirment cette variété des usages, des femmes et des hommes sur celle-ci. La place, à première vue, est un lieu de rencontres, de partage, un lieu où de nombreux étudiants et nombreuses étudiantes viennent prendre une pause déjeuner, lire, discuter, se retrouver. La place est un lieu de rendez-vous pour nombre d'entre eux, et certaines personnes interrogées ont pu me confirmer cela. Il a été particulièrement intéressant d'échanger avec des personnes d'âges différents, de genre différent et de relever leurs remarques concernant la place du Panthéon. D'après cette micro-enquête et les observations post-travaux de Genre et Ville, l'usage de la place est mixte et on observe une réelle répartition des femmes et des hommes dans l'espace. Le mobilier permet d'inclure les individus et ceux-ci s'approprient pleinement le lieu. De manière générale, les personnes que j'ai interrogées étaient satisfaites des aménagements présents sur la place. Nous pourrions nuancer ceux-ci à la lumière de certaines remarques que j'ai pu recevoir, mais toujours d'un point de vue constructif.

Parmi les 30 personnes que j'ai eu l'opportunité d'interroger, 16 femmes et 14 hommes ont répondu à mes questions. La bonne représentativité du genre sur la place m'a permis d'en comprendre les usages. La place du Panthéon est d'abord une place investie par beaucoup de personnes qui n'habitent pas dans le quartier mais qui viennent profiter de ses aménagements (73% des personnes interrogées), soit parce que leur travail, leurs études sont autour de la place, dans le quartier, soit parce que la place est un bon lieu pour se donner rendez-vous entre amis, en couple... Les touristes sont plutôt présents sur le parvis car ce n'est pas dans leur parcours direct de touriste.

Ce sont ainsi les étudiant·e·s qui investissent le plus la place, notamment le parvis en face de l'Université - Paris 1 Sorbonne et de la bibliothèque Sainte-Geneviève. 70% des

¹⁴¹ Annexe 6, p.101.

personnes que j'ai interrogées ont moins de 25 ans. Une femme de 65 interrogée me le fait remarquer et confirme également son attrait pour le mobilier, qui est le bienvenu dans sa visite du Panthéon. Les plateformes en bois, les assises, permettent à la fois de s'asseoir naturellement, de se tourner le dos, de se retrouver face à face pour communiquer. Les blocs de granit, anciennes bordures de trottoir, permettent également aux individus de s'asseoir mais il a été intéressant de remarquer que les personnes investissent davantage le mobilier en bois que le mobilier en granit, moins confortable selon une femme de 50 ans qui prenait une pause à l'ombre sur les marches du flanc droit du Panthéon, surplombant le mobilier. La sécurité des femmes sur la place est un point qu'il est intéressant de soulever. Cette femme de 50 ans faisait également part de son sentiment de sécurité, le nuanciant avec toujours une présence trop importante des voitures à ses yeux sur la place. Selon elle, les blocs de granit ne permettent pas de maintenir une véritable frontière avec les voitures. La question des incivilités sur la place n'a jamais été soulevée, une donnée que l'on peut rapprocher du fait que la place du Panthéon se situe dans un quartier de la capitale qui n'est pas sensible ou dangereux, avec le Quartier Latin réputé pour son côté studieux. Selon la Ville de Paris, l'objectif est atteint : *« la multiplicité des possibles et la quasi-omniprésence de publics variés créent des conditions pour développer un fort sentiment de sécurité et de bienveillance, permettant ainsi à des femmes d'occuper l'espace sans arrières pensées »*.¹⁴²



(La place du Panthéon aujourd'hui, 20 juin 2022)

¹⁴² Urbanisme : <https://cdn.paris.fr/paris/2021/06/22/aa2d92741b42c4850079b77142f7dce2.pdf>

Concernant le mobilier, les grands transats et les bancs en bois sont bien investis pour servir d'assise pour une pause déjeuner, seul·e ou à plusieurs. Le lieu entre dans le quotidien des personnes interrogées. Une jeune femme de 21 ans assise sur un bloc de granit m'indique qu'elle a choisi de venir sur la place du Panthéon pour rejoindre une amie allemande de 25 ans, qui découvre la place et la trouve très agréable. La place est un lieu de rendez-vous, et d'autres personnes m'ont signalé leur habitude de retrouver des amis sur cette place. Il est enfin pertinent de relever l'usage professionnel qui peut être fait du mobilier sur la place. Un homme de 34 ans en train de travailler sur son ordinateur sur le quart arrière de la place se sentait à l'aise, en sécurité sur la table en bois.¹⁴³ Je n'ai pas relevé de femmes qui avaient sorti un ordinateur mais pour celles avec qui j'ai eu l'opportunité d'échanger, elles étaient en train de lire, de regarder leur téléphone portable ou de discuter avec des amis, en groupe. Quelques personnes, femmes et hommes confondus, m'ont fait part d'un besoin auquel n'a pas répondu le réaménagement sur la place, soit la présence de toilettes publiques ou encore le manque de poubelles, seulement présentes sur les trottoirs autour de la place. Ces éléments constituent une recommandation qu'il serait intéressant de faire lors de nouveaux aménagements sur la place. Globalement, 5 personnes sur les 30 interrogées n'étaient que moyennement ou non satisfaites des aménagements réalisés sur la place.



(La place du Panthéon aujourd'hui, 20 juin 2022)

¹⁴³ Annexe 7, p. 102.

Le manque de végétation sur la place a été à plusieurs reprises soulevé par les personnes interrogées. Si la place du Panthéon possède aujourd'hui des arbres en pot, cela ne semble pas contenter tous les usagers. L'une des personnes interrogées fait remarquer que lorsqu'il fait très chaud, elle utilise les quarts arrière du Panthéon pour s'installer à l'ombre des arbres en pot et là où l'on peut trouver un peu de fraîcheur. Une femme de 24 ans met également en lumière le manque d'installations pour s'abriter sur la place en cas de pluie. Les aménagements urbains de la place n'ont en effet pas été conçus à cet effet, notamment parce que le besoin primaire était de proposer des assises, mais également pour ne pas construire d'installations avec un toit, ce qu'il aurait pu être plus difficile de faire (budget et architectes des bâtiments de France). Cependant, il semble primordial que les aménagements urbains parisiens prennent en compte les enjeux liés au changement climatique pour proposer un mobilier transitoire et éphémère qui puisse s'adapter aux changements de météo et de température. Cette recommandation serait aussi pertinente à soulever dans le cadre d'une nouvelle politique urbaine sur la place ou d'autres lieux de l'espace public destinés à accueillir des piétons.

La question du lien social sur la place est absolument indispensable à soulever, dans la mesure où le mobilier a été également pensé pour répondre à un besoin de communication entre les individus sur la place du Panthéon. Parmi toutes ces personnes que j'ai pu interroger, une certaine sérénité est ressortie. Les échanges entre les personnes sont apaisés, les femmes peuvent s'approprier cet espace public sans être dérangées dans leur lecture, leurs discussions, leur repos. Une jeune femme de 20 ans m'indique qu'elle apprécie les aménagements sur la place, notamment les grands bancs en bois, qu'elle investit pour lire ou flâner selon ses envies quotidiennes.¹⁴⁴

Le mobilier de la place du Panthéon favorise alors le lien social, le dialogue, la communication entre des personnes d'âges et de genre différents, en toute bienveillance. Enfin, nous pouvons souligner que tous les individus éprouvent dans les lieux des « *sensations kinesthésiques* » différentes, « *que chaque citoyen éprouve dans la ville, ses rues, ses boutiques, ses bâtiments officiels, ses stations de métro comme dans les bureaux et usines* » selon Edward Hall en 1971.¹⁴⁵ C'est ce que la micro-enquête réalisée sur la place du Panthéon a démontré, et qu'il est possible d'observer à l'échelle d'autres espaces publics, de la société.

¹⁴⁴ Annexe 6, p. 101.

¹⁴⁵ Cité par Thierry Pacquot, *L'espace public*, Éditions La Découverte, 2015, p. 101.

3.3. Quotidien de la vie des femmes

À la suite de ces analyses et de cette enquête réalisée sur la place du Panthéon, il paraît nécessaire de s'interroger sur la réalité de la vie quotidienne des femmes aujourd'hui et leur véritable place dans la ville. Dans *La ville : quel genre ?* (Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg), *L'espace public à l'épreuve du genre*, la place des femmes au sein de l'espace public est interrogée. « *Il est incontournable que les femmes prennent part à l'action et ne restent pas « un décor » dans une compréhension superficielle de la dynamique de genre. Il est nécessaire de transformer les pratiques d'urbanisme profondément, pour les adapter aux nouveaux modèles de la société.* ». ¹⁴⁶ Hier, les femmes étaient reléguées à la sphère privée, au domestique. Bien que des avancées significatives en termes d'égalité entre les femmes et les hommes voient le jour, il n'en est pas moins indispensable de rappeler qu'en 2010, selon l'INSEE, les femmes vivant en couple et ayant au moins un enfant consacrent 34 heures hebdomadaires de travail domestique contre 18 heures pour les hommes dans une situation similaire. ¹⁴⁷ La ville doit être adaptée à leurs activités, leurs tâches quotidiennes associées au travail domestique, mais aussi à leur vie professionnelle et personnelle. La notion de quotidien doit être particulièrement prise en compte dans la réflexion des politiques publiques. Le quotidien des femmes n'étant en effet pas le même que celui des hommes, il est une donnée à prendre en compte à l'échelle de la ville et de ses aménagements. Analyser le milieu urbain sous ce prisme pourrait permettre de faire avancer la réflexion sur le genre, dans l'espace public, mais également dans la société et ses instances politiques. ¹⁴⁸

Le 28 juin 2022 étaient publiés les résultats de la consultation citoyenne nationale qui a eu lieu du 7 mars au 18 mai 2022 avec Make.org « *Comment lutter contre toutes les inégalités subies par les femmes ?* », à laquelle 260 000 participants se sont joints. ¹⁴⁹ Le bilan est le suivant : des inégalités encore trop importantes entre les femmes et les hommes persistent et il devient urgent de trouver des solutions pour permettre de les réduire, voire de les faire disparaître. Dix-sept priorités citoyennes ont été mises en lumière, parmi lesquelles nous retrouvons des priorités d'ordre social, culturel, économique, des enjeux liés à la santé, à la loi, à l'emploi. 84% des participants se disent pour une sensibilisation à l'égalité et au

¹⁴⁶ Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg, *La ville : quel genre ?*, *L'espace public à l'épreuve du genre*, Le Temps des cerises, 2017, p. 64.

¹⁴⁷ Source : Insee et Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, Chiffres clés édition 2016.

¹⁴⁸ Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg, *La ville : quel genre ?*, *L'espace public à l'épreuve du genre*, Le Temps des cerises, 2017, p. 188.

¹⁴⁹ Grande cause Inégalités Femmes : <https://about.make.org/post/grande-cause-inegalites-femmes-revelation-des-resultats-de-la-consultation-citoyenne>

respect des femmes, dès la socialisation primaire des enfants. 93% sont pour lutter contre le harcèlement de rue. 91% souhaitent une revalorisation du salaire des femmes à égalité avec celui des hommes. 88% sont pour favoriser l'implication des pères dans l'éducation parentale. D'autres chiffres illustrent ce rapport et pourraient permettre de donner de l'écho à ces priorités à l'échelle des politiques publiques, mais aussi des individus directement. Le mobilier et l'aménagement urbain pensé de manière inclusive ne peut être suffisant pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes en France. La représentation des femmes dans les rues doit être positive et prendre une place qui les valorise. Dans *La ville quelle genre ?*, les autrices demandent « *La diversification et la déssexualisation des représentations des femmes dans l'espace public, en particulier via l'espace publicitaire (messages privés à but lucratif érotisant et sexualisant le corps des femmes.)* »¹⁵⁰, un espace qui ne permet pas de mettre en valeur les femmes. Celles-ci ne peuvent pas être un décor dans l'espace public, réduites à un affichage qui ne les montre pas telles qu'elles sont dans la réalité, confortant les stéréotypes de genre. Les femmes doivent être perçues comme ressources, une manière de les remettre sur le devant de la scène, pour qu'elles se réapproprient les espaces. Si la réappropriation des places publiques par les femmes a fonctionné à des échelles différentes sur les places réaménagées par la Ville de Paris, il n'en persiste pas moins des sentiments d'insécurité, de peur, d'illégitimité à flâner, prendre du temps pour elles dans l'espace public. En 2019, selon les chiffres de l'INSEE, 21,9% des femmes âgées de 14 à 29 ans ont parfois renoncé à sortir de leur domicile pour des raisons de sécurité contre 4,8% des hommes du même âge.¹⁵¹ Et ce sentiment d'insécurité ne touche pas que les personnes de moins de 30 ans, il reste toujours observable dans la manière de se comporter dans l'espace public. Sur la place du Panthéon, j'ai par exemple remarqué que les femmes qui y étaient présentes avaient des occupations variées, et les pratiquaient sans établir de réelle stratégie d'enfermement dans une bulle de sécurité. Les comportements que j'ai eu l'opportunité d'observer sur la place de la Bastille ou de la place de la Nation par exemple étaient différents. Les femmes semblaient plus préoccupées sur la place de la Bastille, et plus regroupées entre elles sur la place de la Nation. La place du Panthéon permet des usages individuels du mobilier, duquel une sérénité semble s'échapper. Les comportements des femmes et des hommes sur les places sont ainsi également liés à la géographie du lieu, les activités économiques qui y sont présentes, le quartier et la configuration spatiale des aménagements urbains. Comme l'écrivait Charles Baudelaire, « *La ville est un poème que chacun improvise* ».

¹⁵⁰ Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg, *La ville : quel genre ?*, *L'espace public à l'épreuve du genre*, Le Temps des cerises, 2017, p. 255.

¹⁵¹ 5^e épisode du podcast VoxFemmes, produit par l'Oxfam et qui traite des inégalités socio-économiques liées au genre.

Conclusion

Ainsi, nous avons étudié dans quelle mesure la politique publique « Réinventons nos places ! » impulsée par la Ville de Paris dès 2015 a contribué à l'appropriation des places publiques par les femmes, et *in fine* de l'espace public. La dimension du genre a été prise en compte pour la première fois dans une politique publique et n'a pas été évidente à mettre en place et à légitimer. Si les inégalités entre les femmes et les hommes tendent à se réduire aujourd'hui, au moyen de nouvelles mesures mises en place, d'améliorations des conditions familiales et professionnelles des femmes, d'un nouveau budget dédié au genre, des inégalités de genre, sociales, économiques, juridiques persistent. Les usages que les personnes font de la ville qu'elles habitent ne sont que le reflet des comportements et de normes genrées qui ont été intégrés par les femmes et les hommes dans leur construction identitaire. La place de la femme dans l'espace public, notamment sur la place publique qui cristallise les tensions et les enjeux des espaces urbains, est liée à ces comportements et usages, aux signes et symboles qui sont visibles dans nos rues et espaces publics. Comment garantir le droit des femmes à la ville ? Si le genre a été intégré dans la politique publique, c'est que cette dimension est obligatoire aujourd'hui et tout travail de communicant, de chercheur, d'urbaniste, d'architecte, doit le mettre au cœur de ses travaux.

La politique publique « Réinventons nos places ! » peut être considérée comme un laboratoire d'expérimentation dans la mesure où la Mairie de Paris a délégué certaines responsabilités et actions à des acteurs pluridisciplinaires, aux métiers extrêmement variés et sollicitant les citoyennes et citoyens, riverains et volontaires dans le projet de transformation des sept places. Les collectifs formés pour l'occasion, notamment avec la plateforme Genre et Ville, ont travaillé des mobiliers plus inclusifs, de nouvelles configurations des places pour faire naître de nouveaux usages. Chris Blache et Pascale Lapalud de Genre et Ville préconisent notamment de prendre soin des places publiques, ces grands espaces où un champ des possibles en urbanisme s'ouvre, des lieux où il sera possible d'inventer des usages non genrés, mixtes, de détente, où le relationnel, l'échange, le partage feront leur force.¹⁵² Améliorer la signalétique des rues et la rendre inclusive, comme cela a été fait sur le mobilier, est également indispensable. Les usages de la ville doivent être inclusifs, personne ne peut s'octroyer l'exclusivité d'un espace public comme une place. Un meilleur vivre-ensemble est possible, mêler les goûts, les besoins des un·e·s et des autres est indispensable. Que ce soit

¹⁵² Maud Navarre ; Georges Ubbiali, *Le genre dans l'espace public, quelle place pour les femmes*, L'Harmattan, Paris, 2018 : <https://journals.openedition.org/lectures/33904>

à travers les activités proposées sur les places, comme sur la place des Fêtes avec le kiosque qui anime le quartier, à travers le mobilier inclusif et le projet mémoriel qui a eu lieu sur la place du Panthéon, le renouveau des éclairages sur les places d'Italie et de la Nation, la revalorisation des monuments historiques et des fontaines centrales comme sur la place Gambetta ou encore sur la place de la Bastille avec sa colonne de Juillet, les réaménagements donnent un nouveau souffle à ces espaces publics et visent à améliorer l'imaginaire collectif qui leur est associé. Désormais, les places sont perçues comme moins bruyantes, sont moins pensées comme des carrefours minéraux et la place des piétons revalorisée a permis d'y développer de nouveaux usages. Les femmes s'approprient globalement davantage l'espace public suite aux métamorphoses des places : elles peuvent y lire sereinement, s'y reposer, voir jouer leurs enfants dans des zones dédiées. Comme nous avons pu l'étudier, les codes et les représentations genrées des espaces publics conditionnent les usages d'un certain nombre de femmes aujourd'hui, notamment sur les places publiques. L'objectif de redorer l'image que les femmes se font d'espaces publics comme les places a été un succès en ce sens. Les jeunes filles peuvent s'épanouir dans les nouvelles aires de jeu et les retraitées sont également heureuses de trouver des bancs sur lesquels s'adosser et échanger avec leurs voisins est possible, comme avec les bancs à double assise sur la place du Panthéon.

Sur la place du Panthéon, en observant les usages pré-travaux, le collectif Les MonumentalEs a pu accomplir une préfiguration, adapter les aménagements aux besoins et aux observations réalisées sur plusieurs phases de transformation de la place. Nous avons pu comprendre que le mobilier transitoire et le choix du design permettent une meilleure appropriation des espaces publics par les femmes et les hommes. Les femmes interrogées lors de la micro-enquête de juin 2022 sur la place du Panthéon ont pour l'ensemble fait part de leur bien-être sur cette place publique, de sa place et de son rôle dans leur quotidien. Le design a véritablement un impact sur l'appropriation des espaces publics. Il est cependant important de souligner que l'installation d'un mobilier plus inclusif ne saurait suffire à faire disparaître les inégalités dans l'espace public. Cela permet en outre de contribuer à renouveler les perceptions et créer de nouveaux usages. Le succès d'une telle entreprise sur la place du Panthéon est à relier avec la forte présence d'étudiants et la géographie du lieu, la place du Panthéon étant au cœur de l'un des arrondissements les plus riches de la capitale française. Le projet mémoriel qui a été mis en place par Les MonumentalEs permet de soulever la question de l'invisibilisation des femmes dans l'espace public. Si celles-ci sont en grande partie, à l'exception de 6 femmes, absentes au sein du Panthéon, il paraît essentiel de les convoquer d'une manière différente sur la place. Un événement féministe et de nombreux ateliers ont permis par exemple de les rendre visibles sur la place. La pyrogravure sur le mobilier est également une action qui a suscité de nombreuses réactions positives sur

la place lors de sa réalisation, mais permet également d'entériner la place des femmes sur le lieu. Malheureusement, le bois s'abîme aujourd'hui et certains noms de femmes s'effacent, rappelant que le parcours de reconnaissance et de visibilité des femmes dans l'espace public est encore long. Déconstruire les représentations de genre, tel était le projet de Genre et Ville, dont le travail ne cesse de grandir. En 2022, le bureau d'étude sur le genre et l'urbanisme a par exemple formé les équipes du Conseil Général des Hauts de Seine à la prise en compte du genre dans les politiques d'urbanisme. En février 2022, Pascale Lapalud, co-directrice de Genre et Ville, participait à un débat à la Cité de l'architecture et du patrimoine intitulé « L'espace urbain du *care* » sur la place des femmes dans les métiers d'urbanisme et leurs usages des espaces publics. Au niveau institutionnel, des mesures pour repenser l'ensemble du mobilier de la Ville de Paris ne semblent pas encore avoir été prises (dans les parcs, jardins publics, rues ...), mais on peut relever un certain nombre d'actions réalisées au niveau de la Petite ceinture où une minorité de femmes se sentent en sécurité et où flâner seule est peu courant. Des marches exploratoires non-mixtes ont été réalisées, des bases-vies installées et les usages repensés. Un projet pour sensibiliser au genre dès la cour d'école a été lancé à Paris en septembre 2018 avec le programme Cours Oasis¹⁵³ pour transformer les cours d'école en « îlots de fraîcheur urbains », permettant de modifier les usages de la cour de récréation avec des aménagements inclusifs et apprendre aux enfants le partage de l'espace. Enfin, le sujet des toilettes publiques mérite d'être mentionné dans la mesure où celles-ci conditionnent le « droit à la ville » de toutes et tous, indépendamment du genre. Celles placées dans l'espace public sont pour l'heure peu fréquentées par les filles et les femmes, et sont encore peu présentes et accessibles. Enfin, pour assurer la sécurité sur la voie publique, la Ville de Paris forme la police municipale sur le harcèlement de rue grâce à des sessions de sensibilisation sur le terrain. Une mesure qu'il serait pertinent de comparer avec les chiffres concernant le harcèlement dans l'espace public qui restent, comme nous l'avons vu, particulièrement élevés.

Au cœur de nos espaces publics, la sécurité des un·e·s et des autres est primordiale. Ce sentiment de sécurité a été nuancé sur la place du Panthéon, ou encore sur la place de la Bastille. L'une des premières causes de ce sentiment : la place de la voiture. Si son espace de mobilité a été réduit sur les places parisiennes de la politique publique, la voiture reste un élément qui contribue pour certaines personnes à un sentiment d'insécurité lorsqu'elles traversent les places. Mais l'insécurité liée aux voitures reste cependant peu importante aux yeux des femmes sur la place du Panthéon, qui confiaient globalement lors de la micro-enquête qu'elles se sentaient bien sur la place, au point d'en faire un lieu de rendez-vous avec

¹⁵³ Urbanisme : <https://cdn.paris.fr/paris/2021/06/22/aa2d92741b42c4850079b77142f7dce2.pdf>

leurs ami·e·s. Le sentiment de sécurité sur les places publiques est indispensable pour permettre aux individus de tisser du lien social, de communiquer et de partager leurs usages et leurs passions en ces lieux.

Certains riverains et utilisateurs des places publiques parisiennes ont cependant des avis nuancés sur les nouveaux aménagements sur des thématiques de sécurité, de végétation, ou encore d'hygiène. Des améliorations peuvent encore être faites, dans une nouvelle phase de politique publique. Par exemple, la question environnementale pourrait être davantage creusée, certains usagers pointant le manque d'ombre ou d'abris selon les conditions météorologiques. Le manque d'ombre est perçu par de nombreux utilisateurs et la présence d'aires de brumisation ne saurait répondre entièrement à cette problématique. Les installations de la place de la Nation sur le contour de la place sont rarement à l'ombre par exemple. Celles du Panthéon le sont également. Les femmes que j'ai eu l'opportunité d'interroger sur cet espace me communiquaient leur besoin d'arbres et de végétation, comme un élément qui leur permettrait d'investir encore mieux l'espace et de s'y épanouir pleinement. Concernant l'hygiène sur ces places parisiennes, les toilettes publiques sont également distribuées de manière inégale selon les lieux. Ces besoins sont notamment ressortis lors de la micro-enquête que j'ai réalisée sur la place du Panthéon en juin 2022. La ville est pour reprendre le terme de Leslie Kern, une « *ville des possibilités* »¹⁵⁴, une ville où les aménagements passés ne sont pas forcément destinés à être détruits pour répondre à de nouveaux besoins. Il est intéressant de s'imaginer également bâtir une ville du futur plus responsable, et qui selon moi, favoriserait à l'avenir encore mieux les échanges entre les individus, les femmes et les hommes. À ce titre, l'association Womenability travaille notamment sur des projets visant à rendre la ville plus égalitaire et à intégrer le genre dans les travaux d'urbanisme. Penser la ville plus égalitaire, c'est la penser plus durable, capable de s'adapter, d'où l'importance de ne pas dissocier inclusivité et enjeu environnemental dans les villes.

Au-delà des politiques publiques centrées sur le réaménagement des espaces urbains, il apparaît enfin tout aussi légitime de réfléchir sur la manière dont les stratégies territoriales des mairies, d'autres collectivités, peuvent avoir un impact sur la formation des « *imaginaires territoriaux* ». ¹⁵⁵ La question de la représentation du genre dans l'espace public est aussi intéressante à étudier dans le cadre médiatique, dans la manière dont des discours,

¹⁵⁴ Leslie Kern, *Ville féministe*, Notes de terrain, Les Éditions du remue-ménage, Toronto, 2019, p. 193.

¹⁵⁵ Jacques Noyer ; Bruno Raoul ; Isabelle Paillart (dir.), *Médias et Territoires, L'Espace public entre communication et imaginaire territorial*, Presses Universitaires du Septentrion, 2013.

des publicités présentes dans les rues de la ville, peuvent avoir un impact sur la manière dont les femmes s'approprient les espaces publics. Les éléments publicitaires, les éléments de langage présents dans les rues, accompagnés parfois d'images doivent être le vecteur d'une image positive de la place des femmes dans la société. Cependant, partager des éléments de communication alertant sur les inégalités de genre ne pourrait être suffisant. Réinventer les usages des rues et des places de la ville à travers le réaménagement de ses espaces grâce à du mobilier inclusif, en réduisant la place de la voiture au profit des piétons et en végétalisant certains parvis doit se combiner à une tout autre démarche, moins matérielle, voire imperceptible au prime abord. Notre société semble rêver de retrouver un vivre-ensemble, une unité qui s'est détériorée avec la montée de l'individualisme et l'augmentation des intérêts et des espaces privés, exclusifs. Un vivre-ensemble qu'il s'agit ainsi de raviver, et si cela peut passer par le contact que peuvent avoir des individus sur une place publique, grâce aux activités qui y sont proposées, cela peut également se concrétiser par la médiation auprès d'esprits jeunes, par l'éducation à la question du genre dès le plus jeune âge. Il s'agit d'un travail de fond de socialisation des individus, auquel les discours médiatiques visibles dans les rues de nos villes peuvent contribuer. La campagne publicitaire lancée par la Mairie de Paris en 2016 pour stopper le harcèlement de rue en est un exemple qui pourrait servir de base pour continuer la communication urbaine à ce sujet et sensibiliser les individus, notamment dans les transports publics où les violences sont encore très présentes aujourd'hui.

Si nous avons étudié l'appropriation des espaces publics par les femmes, avec une analyse d'une politique publique portant sur les places publiques, la question serait tout également intéressante à soulever dans les rues de nos villes. Cette problématique est celle sur laquelle travaille Léonard, la plateforme de prospective et d'innovation du groupe Vinci, qui a lancé une démarche exploratoire pour répondre aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux soulevés notamment après la crise sanitaire. La réflexion autour de ce qui est « commun » est indispensable, et fait écho aux métamorphoses réalisées sur les places parisiennes. Garantir l'échange et le partage, le besoin de communication inhérent à chacun d'entre nous est primordial et constitue l'un des enjeux culturels majeurs de notre époque. Les espaces publics ne nécessitent pas d'être détruits pour être reconstruits pour répondre de manière optimale aux besoins de toutes et tous. Pour être ensemble, se côtoyer dans l'espace public, nul besoin de tout transformer, de tout réinventer. Il est nécessaire que nos espaces publics soient plus justes et plus égalitaires pour accueillir les femmes, les hommes, les personnes qui sortent des « normes » de genre, de corps, d'origines encore trop peu déconstruites dans nos sociétés. Car si la ville est un espace public, son accès et la possibilité de l'investir doit être un droit universel. Elle doit être le lieu qui accueille tous les moments de

vie des personnes qui l'habitent, qui s'adapte aux besoins, aux saisons, à toutes les personnes qui font que notre société est culturellement riche et ouverte. Si les métamorphoses urbaines permettent et permettront encore d'améliorer la qualité de nos vies futures, il est essentiel de sensibiliser les individus aux questions sociales, aux inégalités entre les femmes et les hommes qui persistent, aux actions quotidiennes qui peuvent être mises en place, aux questions environnementales, pour un changement des mentalités bénéfique à la société, que ce soit dans les corps de métiers, dans les collectivités territoriales, au sein des lieux dédiés à l'éducation et à la transmission des savoirs et de la culture. La force d'une société réside dans la puissance des collectifs, des êtres humains qui mettent à profit leurs connaissances et les outils qu'ils maîtrisent pour réinventer ce que signifie vivre ensemble et faire société.

Bibliographie

BASTIDE, Lauren, *Présentes - Ville, médias, politique ... Quelle place pour les femmes ?*, Allary Editions, 2020.

BIARROTTE, Lucile, Thèse en ligne *Déconstruire le genre des pensées, normes & pratiques de l'urbanisme*, sous la direction de Claire Hancock, 2021.

BUSSIÈRE, Alain, *Les territoires de l'espace public - Enjeux communicationnels pour une pratique démocratique*, L'Harmattan, 2019.

COUTRAS, Jacqueline, *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, Logiques Sociales, L'Harmattan, 2003.

DELARC, Morgane, Thèse *Une immersion dans le projet « Réinventons nos places ! »*, 2018.

DI MÉO, Guy, *Les Murs Invisibles, Femmes, genre et géographie sociale*, Armand Colin, Recherches, 2011.

ELKIN Lauren, *Flâneuse : Women Walk the City in Paris, New York, Tokyo, Venice, and London*, New York, Farrar, Straus and Giroux, édition Kindle, 2016.

FARGE, Arlette, *Dire et mal dire*, 1992.

FAURE, Emmanuelle ; HERNANDEZ-GONZALEZ, Edna ; LUXEMBOURG, Corinne, *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*, Le Temps des cerises, 2017.

HABERMAS, Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel*, tomes 1 et 2, Paris, Fayard, 1987

HABERMAS Jürgen, *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1997.

KERN, Leslie, *Ville féministe*, Notes de terrain, Les Éditions du remue-ménage, Toronto, 2019.

LASCOUMES, Pierre ; LE GALÈS, Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2018.

LEFEBVRE, Henri, *Le Droit à la ville*, Anthropos, Economica, 1968.

LOUARGANT, Sophie (dir.), *Espace public : quelle reconnaissance pour les femmes ?* UGA Éditions, 2019.

NAVARRÉ, Maud ; UBBIALI, Georges, *Le genre dans l'espace public, quelle place pour les femmes*, L'Harmattan, Paris, 2018.

NOYER, Jacques ; RAOUL, Bruno ; PAILLIART, Isabelle (dir.), *Médias et Territoires, L'Espace public entre communication et imaginaire territorial*, Presses Universitaires du Septentrion, 2013.

PACQUOT, Thierry, *L'espace public*, Éditions La Découverte, 2015.

RAIBAUD, Yves, *La ville, faite par et pour les hommes, Dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'oeil*, Belin, 2015.

Sitographie :

Ville de Paris - Réinventons nos places ! :

Renouveau des places parisiennes :

- <https://www.paris.fr/pages/reinventons-nos-places-2540>
- <https://www.paris.fr/pages/reinventons-nos-places-2540#le-budget>
- <https://www.paris.fr/pages/le-renouveau-des-grandes-places-parisiennes-6994#une-histoire-a-ecire>

Les femmes et les hommes ne pratiquent pas de la même manière les rues, les cafés, les espaces culturels et sportifs, dont l'usage répond à des « codes sexués ». La Ville de Paris souhaite reconquérir l'espace public pour l'égalité et la mixité :

<https://www.paris.fr/pages/genre-et-espace-public-18033>

Démarche égalité - une prise en compte systématique du genre

: <https://www.paris.fr/pages/egalite-femmes-hommes-ou-en-est-on-16328>

Guide référentiel *Genre & espace public*, Lexique, 2016, p. 75 :

<https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/f32f1e5394528bc95cda66493f913ba3.pdf>

Guide publié le 7 mai 2021 par le Ville de Paris pour mieux intégrer le genre dans l'espace public : [https://www.paris.fr/pages/un-nouveau-guide-pour-mieux-integrer-le-genre-dans-l-espace-public-](https://www.paris.fr/pages/un-nouveau-guide-pour-mieux-integrer-le-genre-dans-l-espace-public-17624#:~:text=La%20Ville%20de%20Paris%20lance,et%20mixte%20des%20politiques%20urbaines)

[17624#:~:text=La%20Ville%20de%20Paris%20lance,et%20mixte%20des%20politiques%20urbaines](https://www.paris.fr/pages/un-nouveau-guide-pour-mieux-integrer-le-genre-dans-l-espace-public-17624#:~:text=La%20Ville%20de%20Paris%20lance,et%20mixte%20des%20politiques%20urbaines)

Bilan de la concertation préalable, réaménagement de 7 places parisiennes, Annexe 1 à l'arrêté N°18 645, Bilan global, Mairie de Paris, avril 2016. :

<https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/cbad880ccd256a0a669bd98084fa75af.pdf>

Dossier de presse de la ville de Paris sur le projet d'urbanisme - Réinventons nos places !

: <https://cdn.paris.fr/paris/2021/06/22/aa2d92741b42c4850079b77142f7dce2.pdf>

Genre et espace public, Les actes du séminaire, CNFPT Île-de-France Délégation de première couronne et la Ville de Paris, 30 mai 2017 :

<https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/08252cb442739132fe6159575efc9e16.pdf>

Genre et Ville et Les MonumentalEs :

Pourquoi Genre et Ville ? : <http://www.genre-et-ville.org/page-d-exemple/>

Projet mémoriel Les MonumentalEs avec Genre et Ville sur la place du Panthéon, 15 octobre 2019 : <http://www.genre-et-ville.org/les-monumentales-pantheon-projet-memoriel-womens-memory-project/>

Le projet Les MonumentalEs sur la place du Panthéon 3 ans après, 27 octobre 2021 :

<http://www.genre-et-ville.org/place-du-pantheon-3-ans-apres-3-years-after/>

Vers la ville inclusive, 8 mars 2018 : <http://www.genre-et-ville.org/vers-la-ville-inclusive-pantheon-madeleine/>

Panthéon « Oui le design a un impact sur l'appropriation de la ville » – « Gender impacts cities' ownership », 19 septembre 2018 : <http://www.genre-et-ville.org/place-du-pantheon-oui-le-design-a-un-impact-sur-lappropriation-de-la-ville/>

Événement mémoriel et féministe, 1er juillet 2017, place du Panthéon, Genre et Ville : <http://www.genre-et-ville.org/event/evenement-memoriel-feministe-place-du-pantheon-les-monumentales/>

Observations sensibles et ateliers, 15 avril 2017 : <http://www.genre-et-ville.org/les-monumentales-observations-sensibles-atelier/>

Les MonumentalEs, place de la Madeleine et du Panthéon, c'est parti !, 5 avril 2017 : <http://www.genre-et-ville.org/les-monumentales-place-de-la-madeleine-et-du-pantheon-cest-parti/>

Emma Blanc et la place du Panthéon : <https://www.emmablanc.com/projets/pantheon>

Dossier de presse, Emma Blanc sur la place du Panthéon : https://www.emmablanc.com/media/pages/projets/pantheon/-2058584740-1567066870/les-monumentales_place-du-pantheon_fr_md.pdf

Collectif Etc, Les MonumentalEs, place de La Madeleine : <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-de-la-madeleine/>

Collectif Etc, Les MonumentalEs, place du Panthéon : <http://www.collectifetc.com/realisation/les-monumentales-place-du-pantheon/>

Articles en ligne :

Genre dans la ville - BASE : la ville transgenre : <https://www.baseland.fr/recherches/genre-dans-la-ville/#:~:text=C'est%20l'occasion%20d,urbain%20sur%20le%20territoire%20fran%C3%A7ais>

Edith Maruejols, la ville comme espace genré : <https://obs-urbain.fr/ville-espace-genre-entretien-edith-maruejols/>

L'espace public parisien au XXI^e siècle : <https://www.apur.org/sites/default/files/documents/APBROAPU527.pdf>

Une carte originale de Paris pour montrer la place accordée aux femmes dans l'espace public, Neon Mag, 3 décembre 2021 : <https://www.neonmag.fr/une-carte-originale-de-paris-pour-montrer-la-place-accordee-aux-femmes-dans-lespace-public-557566.html>

“Flâneuse” de Lauren Elkin, Femmes à la conquête des rues, Les Inrocks, 19 mars 2019
<https://www.lesinrocks.com/livres/flaneuse-de-lauren-elkin-femmes-la-conquete-des-rues-144489-19-03-2019/>

Des pistes pour que les femmes s'approprient l'espace public, Le Monde Société Egalités Femmes-Hommes, 7 mai 2021 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/05/07/des-pistes-pour-que-les-femmes-s-approprient-l-espace-public_6079509_3224.html

Sexisme, harcèlement de rue, mixité : les femmes à la reconquête de l'espace public, Le Monde, 21 janvier 2017 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/01/21/sexisme-harcèlement-de-rue-mixite-les-femmes-a-la-reconquete-de-l-espace-public_5066521_3224.html

Des marches exploratoires “pour réinvestir les espaces publics occupés par les hommes”, Le Monde Société, 20 mai 2017 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/05/20/des-marches-exploratoires-pour-reinvestir-les-espaces-publics-occupes-par-les-hommes_5131077_3224.html

La place de la Bastille rénovée en partie ouverte aux piétons, article du Parisien signé Julien Duffé, 25 octobre 2019 : <https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-un-premier-troncon-de-la-place-de-la-bastille-relookee-ouvre-aux-pietons-25-10-2019-8180421.php>

La place d'Italie se transforme, 5 juillet 2019 : <https://www.paris.fr/pages/veni-vidi-vici-italie-3864/>

Découvrez la nouvelle place Gambetta, 12 février 2020 : <https://www.paris.fr/pages/découvrez-la-nouvelle-place-gambetta-7349>

Réinventons place des Fêtes, Quatorze : <http://quatorze.cc/portfolio/reinventons-fetes/>

Le quartier place des Fêtes au rythme de la ville du quart d'heure, janvier 2022 : <https://www.paris.fr/pages/le-quartier-place-des-fetes-au-rythme-de-la-ville-du-quart-d-heure-20081>

Les piétons reprennent la place de la Bastille, 29 octobre 2019 : <https://www.paris.fr/pages/les-pietons-reprennent-la-place-de-la-bastille-7252>

8 mars : une « Marche des grandes gagnantes » prévue ce dimanche à Paris, article du Parisien signé Lo. C avec AFP, 5 mars 2020 : <https://www.leparisien.fr/societe/8-mars-une-marche-des-grandes-gagnantes-prevue-ce-dimanche-a-paris-05-03-2020-8273577.php>

La place du Panthéon réinventée, juillet 2019 : <https://www.paris.fr/pages/place-du-pantheon-travaux-en-cours-6071>

Grande Cause “Inégalités Femmes” : révélation des résultats de la consultation citoyenne, 28 juin 2022 : <https://about.make.org/post/grande-cause-inegalites-femmes-revelation-des->

[resultats-de-la-consultation-citoyenne](#)

Place de la Nation, « Pour les piétons, c'est beaucoup plus agréable », article signé Philippe Baverel, 7 juillet 2019 : <https://www.leparisien.fr/paris-75/place-de-la-nation-pour-les-pietons-c-est-beaucoup-plus-agreable-07-07-2019-8111637.php>

Statistiques de l'INSEE, par Philippe Roussel, article *Femmes et Hommes : une lente décreue des inégalités*, dans *Femmes et Hommes, l'égalité en question*, édition 2022 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047789?sommaire=6047805#:~:text=En%202019%2C%20le%20revenu%20salarial,diff%C3%A9rences%20de%20dur%C3%A9e%20de%20travail.>

Womenability : <https://www.womenability.org/>

Revues en ligne :

BARIL Audrey, De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'oeuvre de Judith Butler, 15 février 2008, article de la revue *Recherches féministes*, Volume 20, numéro 2, 2007, p. 61–90, Les féminismes : <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2007-v20-n2-rf2109/017606ar/#:~:text=%C3%80%20l'instar%20d'Austin,un%20genre%20f%C3%A9minin%20ou%20masculin>

BENRAHHAL SERGHINI Zineb, MATUSZAK Céline, Revisiting Habermas's Model of the Public Sphere, p. 33-49 : <https://journals.openedition.org/edc/868>

LITS Marc, *L'espace public : concept fondateur de la communication*, Dans *Hermès*, La Revue 2014/3 (n° 70), pages 77 à 81 : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2014-3-page-77.htm>

PERRIER, Gwenhaëlle, *Genre et application du concept de gender mainstreaming, Etude de cas dans la mise en œuvre du fonds social européen en Ile-de-France et à Berlin depuis 2000*, Dans *Politique européenne* 2006/3 (n° 20), pages 55 à 74 : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2006-3-page-55.html>

Podcasts :

BASTIDE Lauren, Les Savantes, France Inter : <https://www.franceinter.fr/emissions/les-savantes>

BASTIDE Lauren, La Poudre Podcast, 2016 :
<https://open.spotify.com/show/1WgrGarkpE3efj57f8uvzo>

TUAILLON Victoire, Les Couilles sur la table #25 produit par Binge Audio, Des villes viriles :
https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table/des-villes-viriles?fbclid=IwAR3xpmcU8eH3XNcW8BED2rPTYKrmkxIHJfxJAAixm7d9ijpS_CGq77d2JgY

Série « Genre : les arènes de l'inégalité », Épisode 4/4 : Ville : toujours un espace d'hommes ? France Culture : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/cultures-monde/ville-toujours-un-espace-d-hommes-5155392>

La ville à l'épreuve du genre, France Culture :
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/sur-les-docks/la-ville-a-l-epreuve-du-genre-8355635>

Podcast numéro 5, VoxFemmes, Oxfam, Spotify : traite des inégalités socio-économiques liées au genre

Conférence :

Keynote en ligne, *La rue commune*, intervention de Michèle Zaoui, Léonard, Paris, 31 mai 2022.

Annexes

Annexe 1 : Arrêté approuvant le bilan de la concertation relatif au projet de réaménagement des sept grandes places parisiennes - Source : <https://www.paris.fr/pages/reinventons-nos-places-2540#:~:text=Les%20chiffres%20de%20la%20concertation&text=D%C3%A9sencombrer%20les%20places%2C%20donner%20plus,en%20commun%20et%20l'intermodalit%C3%A9>

19645

MAIRIE DE PARIS

Direction de la Voirie et des Déplacements

La Maire de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L. 300-1, L. 103-2 et suivants et R. 103-1 ;

Vu l'arrêté n°18095 du 17 juin 2015 publié au bulletin municipal officiel du 23 juin 2015 fixant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation pour le projet de réaménagements des places parisiennes du Panthéon, de la Madeleine, de la Bastille, de la Nation, d'Italie, des Fêtes et Gambetta ;

Considérant que le projet est inscrit au programme d'investissement de la mandature, de requalification et d'aménagement de sept grandes places parisiennes identifiées comme prioritaires : du Panthéon, de la Madeleine, de la Bastille, de la Nation, d'Italie, des Fêtes et Gambetta ;

Considérant la nécessité d'engager une réflexion globale sur l'aménagement de ces places parisiennes dans le respect des objectifs fixés par le projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme de Paris ;

Considérant la nécessité de définir un diagnostic sur les enjeux et les problématiques partagés, tenant compte des spécificités propres à chacune des places, en associant l'ensemble des intéressés (associations, usagers, riverains, commerçants, et plus largement l'ensemble des Parisiens), afin d'élaborer les programmes des futurs projets ;

Arrête :

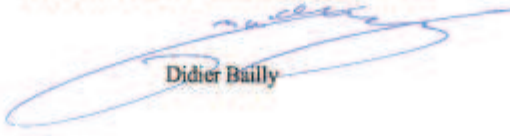
Art 1 : Est approuvé le bilan de la concertation, ci-joint (annexe 1 et 2), relatif au projet de réaménagement des sept grandes places parisiennes du Panthéon, de la Madeleine, de la Bastille, de la Nation, d'Italie, des Fêtes et Gambetta

Art 2 : Le Directeur de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris sera chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Pour la Maire de Paris et par délégation

Le Directeur de la Voirie et des Déplacements

18 Mai 2016


Didier Baïlly

Annexe 2 : Frises chronologiques sur les Femmes et leur place dans la société

1. Chronologie Femmes et Société - Sources : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes-et-https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Droit-des-femmes-et-egalite/Presentation-de-la-DRDFE/Chronologie>

1938 : Suppression de l'incapacité civile des femmes

1944 : Ordonnance accordant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes

29 avril 1945 : Les femmes votent en France pour la première fois lors des élections municipales

27 octobre 1946 : L'égalité entre hommes et femmes est inscrite dans le Préambule de la Constitution (alinéa 3) : « *La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.* »

Novembre 1947 : Germaine Poinso-Chapuis est nommée à la tête du ministère de la santé publique et de la population. Elle est la première femme à obtenir le titre de ministre en France. Il faudra attendre la nomination de Simone Veil en 1974 pour voir une femme occuper de nouveau cette fonction.

1956 : Création de « la Maternité heureuse », mouvement de femmes en faveur du contrôle des naissances. Il devient le Mouvement français pour le Planning familial en 1960 et a pour objectif l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement.

13 juillet 1965 : Réforme des régimes matrimoniaux : les femmes peuvent désormais gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

28 décembre 1967 : La loi Neuwirth autorise la contraception. Les décrets d'application sont publiés en 1971.

4 juin 1970 : La loi relative à l'autorité parentale modifie le code civil et substitue l'autorité parentale conjointe à la puissance paternelle : « *les deux époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille* ».

26 août 1970 : Dix femmes déposent une gerbe « *à la femme du soldat inconnu* » sous l'Arc de triomphe à Paris. Cette manifestation marque la naissance du Mouvement de libération des femmes (MLF).

22 décembre 1972 : Principe de l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes inscrit dans la loi pour la première fois.

Mai 1974 : Simone Veil est nommée ministre de la Santé. Les cinq autres femmes au gouvernement de Jacques Chirac, entre 1974 et 1976, sont secrétaires d'État.

Juillet 1974 : Création du secrétariat d'État à la condition féminine.

17 janvier 1975 : Loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dite « *loi Veil* » promulguée et adoptée pour 5 ans.

11 juillet 1975 : Le divorce par consentement mutuel est autorisé dans la loi sur la réforme du divorce.

31 décembre 1979 : Les dispositions de loi de 1975 deviennent définitives et la loi supprime certaines entraves à la réalisation de l'IVG (modalités d'accord du médecin, accueil dans les services hospitaliers)

23 décembre 1980 : Le viol est reconnu comme un crime par la loi : « *Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise, est un viol* ».

8 mars 1982 : Première journée nationale des droits des femmes. Réception par François Mitterrand, président de la République, de 450 femmes, représentant les milieux socio-professionnels et les associations. Plusieurs mesures annoncées :

- Remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale dès septembre 1982 ;
- Instauration d'un quota de 30% de femmes aux élections municipales et régionales ;
- Mise au point d'un système de récupération des pensions alimentaires ;
- Lancement d'un projet de loi anti-sexiste ;
- Lancement d'un projet de loi sur l'égalité de sexe devant l'emploi ;
- Création d'un statut de co-exploitante pour les femmes ;
- Suppression de la notion de « chef de famille ».

13 juillet 1983 : La loi Roudy établit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Mai 1991 : Édith Cresson est la première femme en France à occuper les fonctions de Premier ministre.

18 octobre 1995 : Décret portant la création de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.

8 mars 1998 : Circulaire relative à la féminisation des noms de métier, de fonction, grade ou titre, publiée au Journal Officiel.

8 juillet 1999 : Loi constitutionnelle relative à l'égalité entre les femmes et les hommes promulguée, pour favoriser un égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions politiques.

12 juillet 1999 : Promulgation de la loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

9 mai 2001 : Loi n° 2001-397 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes promulguée.

4 juillet 2001 : La loi n° 2001-588 fait passer le délai légal de recours à l'IVG de 10 à 12 semaines.

2002 : Loi sur la transmission du patronyme qui autorise la transmission du nom de la mère ou du père ou des deux aux enfants.

30 décembre 2004 : Loi portant la création de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité composée de 11 membres, pour lutter contre toutes les formes de discrimination prohibées par la loi (racisme, intolérance religieuse, sexisme, homophobie ou discrimination en raison d'un handicap).

23 mars 2006 : Loi n° 2006-340 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes promulguée :

- Suppression des écarts de rémunération entre femmes et hommes dans un délai de cinq ans en recourant à la négociation dans les branches professionnelles et dans les entreprises à partir d'un diagnostic établi sur la base d'indicateurs précis ;
- Renforcement des droits des femmes en congé de maternité, notamment en matière de salaires, de congés et de protection contre les discriminations ;
- Représentation plus équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administration des entreprises publiques ;
- Amélioration de l'accès des jeunes filles et des femmes à l'apprentissage et à l'offre de formation professionnelle initiale et continue.

2010 : Création du Laboratoire de l'Égalité

27 janvier 2011 : Loi n° 2011-103 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle (loi Copé-Zimmermann).

12 mars 2012 : Loi « Sauvadet » promulguée, elle fixe des objectifs d'égalité professionnelle dans la fonction publique. Des quotas progressifs sont instaurés. La loi conforte une série de dispositions prises dans la fonction publique depuis 1983 (circulaire du 24 janvier 1983) relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la mixité dans la fonction publique).

6 août 2012 : Promulgation de la loi sur le harcèlement sexuel. Le texte établit des circonstances aggravantes et détermine les sanctions qui y sont associées.

Avril 2015 : Publication d'une étude sur les violences faites aux femmes dans les transports collectifs par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes qui recommande un plan national d'action « Stop au harcèlement sexiste et aux violences sur toute la ligne ».

2017 : Le cinquième plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (2017-2019) vise à renforcer les dispositifs d'aide aux victimes et d'accès à leurs droits. Il renforce aussi la lutte contre le sexisme.

Octobre 2017 : L'affaire Weinstein, producteur américain dénoncé pour harcèlement sexuel, provoque dans de nombreux pays, dont la France, une libération de la parole. Après ces révélations, des milliers de femmes racontent sur Twitter, via les mots clés #MeToo et #BalanceTonPorc, le harcèlement voire les agressions sexuelles dont elles ont été victimes.

3 août 2018 : Promulgation de la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Elle comprend :

- L'étendue du délai de prescription des crimes sexuels commis sur des mineurs à 30 ans à partir de la majorité de la victime ;
- Le renforcement des dispositions du code pénal pour réprimer les infractions sexuelles sur les mineurs ;
- La création d'une infraction d'outrage sexiste pour réprime le harcèlement dit « de rue » ;
- L'élargissement de la définition du harcèlement en ligne.

24 décembre 2021 : Mesures pour accélérer l'égalité professionnelle et économique inscrites dans la loi :

- Un quota de 40% de femmes aux postes de direction des grandes entreprises ;
- Un index de l'égalité dans l'enseignement supérieur ;
- Des places réservées en priorité dans les crèches à vocation d'insertion professionnelle aux femmes seules avec enfants bénéficiaires de l'allocation de soutien familial.

2 mars 2022 : Loi visant à renforcer le droit à l'avortement promulguée. Le texte allonge de deux semaines le délai légal pour avoir recours à l'IVG (le délai est porté de 12 à 14 semaines). Le texte initial de la proposition de loi prévoyait également de supprimer la clause de conscience des médecins qui les autorise à refuser de pratiquer une IVG, mais cette disposition a été supprimée en deuxième lecture.

2. Chronologie des lois récentes sur l'égalité entre les femmes et les hommes -

Source : <https://www.baseland.fr/recherches/genre-dans-la-ville/#:~:text=C'est%20l'occasion%20d,urbain%20sur%20le%20territoire%20fran%C3%A7ais>

1990 : Charte européenne des femmes dans la cité, à la suite du constat de l'absence des femmes dans les instances de décision d'aménagement. Cette charte affirme que les femmes doivent être associées de façon paritaire à tous les niveaux de décision en matière d'aménagement de la ville, de transport et d'environnement.

Mai 2006 : Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques locales, aujourd'hui signée en France par 174 collectivités locales, insiste sur plusieurs points clés, qui constituent le droit à la ville en faisant reculer les inégalités entre femmes et hommes dans l'espace public.

2010 : Laboratoire de l'Égalité pour obtenir la mise en œuvre effective de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans tous les secteurs de la vie économique, associative et publique, à tous les niveaux de décision : <https://www.laboratoiredelegalite.org/>

4 août 2014 : Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui réaffirme le rôle des collectivités territoriales pour atteindre une égalité effective. Elle généralise la loi du 21 février 2014 qui fait de l'égalité femmes-hommes une priorité transversale de la « Politique de la ville ». L'article 61 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prescrit aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

3. Chronologie d'entrée des femmes au Panthéon :

1907 : Sophie Berthelot entre au Panthéon pour ne pas être séparée de son époux, Marcellin Berthelot, homme politique et chimiste.

20 avril 1995

Marie Curie est la deuxième femme à entrer au Panthéon. Il aura fallu attendre plus de deux cents ans pour que « la première femme de notre histoire [soit] honorée pour ses propres mérites », selon les mots de François Mitterrand.

27 mai 2015 : Germaine Tillon et Geneviève de Gaulle-Anthonioz, figures de la Résistance, entrent au Panthéon.

1er juillet 2018 : Simone Veil est la cinquième femme à entrer au Panthéon.

30 novembre 2021 : Résistante, militante artiste, Joséphine Baker entre au Panthéon. Naturalisée française en 1937, elle est la sixième femme à y reposer.

Annexe 3 : Photographies prises sur la place de la Nation à Paris le 6 juillet 2022 à 16h



Mobilier sur la place de la Nation, aérée.



Mobilier sur la place de la Nation, en demi-cercle, avec ou sans dossier.



Espace à l'ombre au centre de la place de la Nation : les bancs sont occupés par des femmes et leurs enfants.



Une jeune femme installée sur le mobilier en bois.



Un groupe d'étudiants prenant une pause à l'ombre sur la place de la Nation.



Une place où le piéton peut librement circuler et s'installer, mais qui manque de points d'ombre.

Annexe 4 : Entretien

Les pages 91 à 98 ont été retirées de la version diffusée en ligne.

Annexe 5 : Liste des noms des femmes pyrogravés sur le mobilier de la place du Panthéon.
Source : <http://www.genre-et-ville.org/les-monumentales-pantheon-projet-memorial-womens-memory-project/>

Quart bibliothèque : 93 noms

PLATEFORME 1 (27 noms)

Isabella Andreini ; Cixi ; Caroline Herschel ; Marie-Denise Villiers ; Madame de Villegle ; Marguerite Durand ; Nettie Maria Stevens ; Sappho ; Ende ; Juana Inès de la Cruz ; Berty Albrecht ; Madeleine Pelletier ; Mary Wollstonecraft ; Adélaïde Labille-Guiard ; Hangbè du Dahomey ; Maria Montessori ; Nellie Bly ; Sarah Bernhardt ; Sofia Kovalevskaïa ; Isadora Duncan ; Calamity Jane ; Edmonia Lewis ; Fatima Al-Fihri ; Rosetta Tharpe ; Gabrielle Suchon ; Mary Shelley ; Jeanne Córdova

PLATEFORME 2 (42 noms)

Frida Kahlo ; Nathalie Magnan ; Patria Mirabal ; Trotula de Salerne ; Antonia Bembo ; Anne-Charlotte Leffler ; Bertha Benz ; Émilie du Châtelet ; Nzinga Mbandi ; Marie Curie-Sklodowska ; Bessie Coleman ; Olympe de Gouges ; Bronislava Nijinska ; Suzanne Noël ; Elizabeth Cady Stanton ; Rosa Bonheur ; Virginia Woolf ; Amélia Earhart ; Germaine Taillefer ; Claude Cahun ; Flora Tristan ; Zaynab Fawwâz ; Jeanne de Constantinople ; Fanny Mendelssohn ; Elizabeth Garrett Anderson ; Hilma af Klint ; Minerva Mirabal ; Cléopâtre ; Maria Goeppert Mayer ; Phyllis Wheatley ; Janis Joplin ; Hubertine Auclert ; Baya ; Germaine de Staël ; Julia Morgan ; Fanny Bullock-Workman ; Francesca Caccini ; Louise Merzeau ; Yaa Asantewaa ; Colette ; Sylvia Plath ; Jane Misme

BANC 1 (8 noms)

Ada Lovelace ; Alexandra David-Neel ; Louise Farrenc ; Gabriela Mistral ; Nelly Roussel ; Murasaki Shikibu ; Sophie Germain ; Judith Jans Leyster

BANC 2 (8 noms)

Hypatie ; Aliénor d'Aquitaine ; Jeanne d'Arc ; Berthe Morisot ; Rosa Luxembourg ; Suzanne Lenglen ; Hélène Berr ; Marguerite Porte

BANC 3 (8 noms)

Solitude ; Camille Claudel ; Artemisia Gentileschi ; Irène Joliot-Curie ; Hildegard Von Bingen Brunehaut ; Louise Michel ; Qin Shao Li

Quart Mairie du 5è : 63 noms

PLATEFORME 1 (25 noms)

Nana Asma'u ; Élisabeth Jaquet de la Guerre ; Lucie Baud ; Sofonisba Anquissola ; Hatchepsout ; Maria Sibylla Merian ; Isabelle Eberhardt ; Forough Farrokhzad ; Barbara Strozzi ; Miranda James Barry ; Regina Jonas ; Hélène Bertaux ; Tomoe Gozen ; Rosalind Franklin ; Jeanne Barret ; Marina Tsvetaïeva ; Chinguinka Gonzaga ; Emmeline Pankhurst ; Suzanne Valadon ; Laura Bassi ; Charlotte Perkins Gilman ; Louise Bertin ; Harriet Tubman ; Gertrude Käsebier

BANC 1 (8 noms)

Monique Wittig ; Clara Schumann ; Tarsila Do Amaral ; Ida Cox ; Marie Marvingt ; Edith Wharton ; Irma Stern ; Laskarina Bouboulina

BANC 2 (8 noms)

Alice Guy ; Zhand Xiahun ; al-Kahina ; Juana Maria ; Mamie Smith ; Lady Mary Wortley Montagu ; Julia Margaret Cameron ; Rose L. morte dans la rue à Paris en 2017

BANC 3, BANC 4, PLATEFORME 2 (22 noms)

George Sand ; Christine de Pizan ; Madeleine Bres ; Tâhireh ; Lise Meitner ; Alice Milliat ; Marguerite Audoux ; Marie de Gournay ; Leona Gabriel ; Suzanne Césaire ; Anna Nzinga ; Ndaté Yalla ; Maria Teresa Mirabal ; Natalia Gontcharova ; Paula Modersohn-Becker ; Germaine Richier ; Hélène de Montgeroult ; Élisabeth Vigée-Lebrun ; Sojourner Truth ; Lucy Wills ; Rose L. morte à la rue en 2017 ; Aminatou D. noyée en Méditerranée en 2018 ; Julie D. abattue par son ex-conjoint en 2019

Annexe 6 : Micro-enquête sur la place du Panthéon l'après-midi du 20 juin 2022 auprès de 30 personnes anonymes

Genre	Habitez-vous dans le quartier du V ^e arrondissement ?	Quel âge avez-vous ?	Passez-vous souvent sur la place du Panthéon ?	Êtes-vous satisfait.e des aménagements et du mobilier sur la place ?	Les utilisez-vous ?	Remarques
Homme	Non	66	Non	Oui	Oui	
Femme	Non	65	Non	Oui	Oui	Les étudiants ont l'air de vraiment apprécier les aménagements
Femme	Oui	22	Oui	Oui	Oui	La place manque d'ombre malgré les arbres en pots
Femme	Oui	21	Oui	Oui	Oui	
Homme	Non	22	Oui	Moyennement	Oui	Il manque d'arbres et de poubelles sur la place
Femme	Non	23	Moyennement	Oui	Oui	
Homme	Non (anglais)	58	Première fois sur la place du Panthéon	Oui	Oui	C'est assez pratique de pouvoir s'asseoir et faire une pause
Homme	Oui	17	Oui	Non	Oui	La place est trop austère
Femme	Non	19	Oui	Non	Oui	La place est trop austère, manque de toilettes publiques
Homme	Non	28	Oui	Oui	Oui	
Femme	Non	28	Oui	Oui	Oui	Je me sens bien sur cette place, il y a moins de voitures qu'avant
Femme	Non	20	Oui	Oui	Oui	Le mobilier est pratique lorsqu'on le fait une pause déjeuner ou lire, flâner
Homme	Oui	19	Oui	Oui	Oui	La fontaine est pratique pour se rafraîchir sur la place car il y a peu d'ombre finalement
Homme	Oui	19	Oui	Oui	Oui	Il manque de toilettes sur la place
Homme	Non	20	Oui	Oui	Oui	
Femme	Non	19	Oui	Oui	Oui	On se retrouve souvent là pour manger en face de la bibliothèque
Homme	Non	18	Non	Oui	Oui	
						Il y a encore trop de voitures sur la place, les blocs en bitume ne permettent pas vraiment de faire la différence entre espace piéton et espace voiture et ne sont pas très confortables, l'espace n'est pas assez vert bien qu'ils aient ajouté quelques arbres en pot
Femme	Non	50	Oui	Moyennement	Oui	
Homme	Non	18	Oui	Oui	Oui	
Femme	Non	18	Oui	Oui	Oui	Je me sens en sécurité sur la place
Homme	Non	28	Oui	Oui	Oui	
Homme	Non	24	Non	Oui	Oui	Je m'assois souvent ici
Femme	Non	24	Plusieurs fois par semaine	Moyennement	Oui	Il y a de nombreux bancs, mais quand il pleut les aménagements ne sont plus utilisables
Femme	Oui	24	Oui	Oui	Oui	J'aime bien les aménagements de la place, mais il est vrai qu'il n'y a pas d'installations pour s'abriter
						C'est une place assez pratique pour se donner rendez-vous, incontournable pour faire découvrir Paris
Femme	Non	21	Oui	Oui	Oui	
Femme	Non (allemande)	25	Deuxième fois sur la place du Panthéon	Oui	Oui	
Femme	Oui	73	Oui	Oui	Oui	J'habite dans le quartier, je profite des bancs pour faire une pause, parfois je parle avec des gens assis
Femme	Non	21	Oui	Oui	Oui	
Homme	Oui	34	Oui	Oui	Oui	J'ai l'habitude d'ouvrir mon ordinateur pour travailler sur les tables
Homme	Non	22	Oui	Oui	Oui	

Annexe 7 : Photographies prises sur la place du Panthéon entre mai et juillet 2022



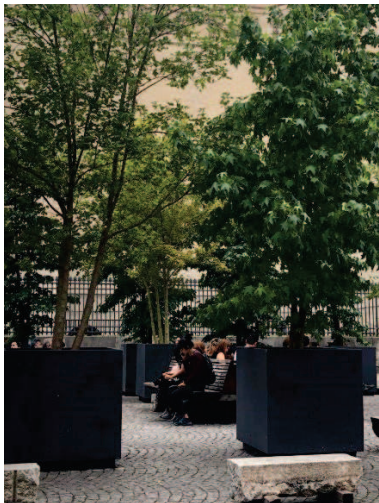
Arbres en pot, blocs de granit et assises sur le quart arrière droit du Panthéon.



Jeunes étudiantes qui se sont donné rendez-vous sur la place.



Plateformes en bois accueillant les touristes et étudiant·e·s devant la bibliothèque.



Personnes prenant une pause entre les arbres en pot.



Parvis face à la bibliothèque Sainte-Geneviève.



Quart arrière gauche du Panthéon occupé par des étudiant·e·s.



Un homme travaille sur son ordinateur sur une grande table en bois au niveau du quart arrière gauche.



Vaste parvis minéral de la place du Panthéon, face au monument.



Plateformes de bois face à la bibliothèque occupées par une femme faisant la sieste et d'autres personnes prenant une pause.

Résumé

Ce mémoire porte une réflexion sur la question du genre dans la ville lors du réaménagement de 7 places parisiennes par la Mairie de Paris à partir de 2015, et plus particulièrement sur la place des femmes dans l'espace public et les usages qu'elles en font. Leur appropriation des espaces publics, dont les places publiques, est intéressante à étudier au sens communicationnel, au sens des interactions sociales qui s'y jouent et au sens urbain du terme. Ce travail de recherche porte sur une politique publique impulsée par la Mairie de Paris, un acteur public qui s'est pour la première fois tourné vers des acteurs issus de domaines différents, des collectifs pluridisciplinaires, marquant une décentralisation de l'action publique et des décisions urbaines. Cette démarche est d'autant plus pertinente qu'elle permet de comprendre dans quelle mesure les aménagements urbains sur les places publiques sont indissociables des questions de genre aujourd'hui. Il paraît, de nos jours, primordial de se positionner à l'échelle des habitants d'une ville comme Paris pour la (re)construire avec eux. La question du genre est également au cœur des politiques publiques de la capitale, un budget alloué au genre y est désormais consacré. Ces réflexions ouvrent également le champ des possibles en termes de mobilier, de design, comme étant des éléments constitutifs d'une meilleure appropriation des espaces publics par les femmes, et *in fine* de leur véritable droit à la ville. Des éléments qui apparaissent ainsi comme nécessaires mais qui ne sauraient suffire à améliorer la représentation des femmes dans les villes et leur appropriation des espaces publics.

Dans une première partie, le travail de recherche porte sur la politique publique « Réinventons nos places ! », lancée par la Mairie de Paris en 2015 dans le but de réinvestir sept places publiques, Bastille, Fête, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon. Dans cette partie, les enjeux de ces espaces publics qui devraient permettre une égale mobilité des femmes et des hommes dans la ville, leur égale appropriation des places publiques, sont analysés. Il est également nécessaire de s'intéresser aux codes et aux représentations genrées des espaces publics car ceux-ci conditionneraient les usages et les comportements des femmes dans la ville. Il existe un langage propre à la place publique dont les codes, les symboles, la scénographie, le mobilier varié, encadrent les usages et les comportements des femmes.

Dans une seconde partie, le travail de recherche se porte sur la place du Panthéon, place publique minérale, réaménagée par le collectif Les MonumentalEs, formé par Emma Blanc Paysagiste, Genre et Ville, Albert & Co, Ligne BE, Emmanuelle Guyard et le Collectif Etc. La place ainsi transformée doit être le lieu d'une appropriation de l'espace par toutes et tous, et le lieu d'une revalorisation des femmes sur cette place au caractère patriarcal fort. « Rendre visibles les invisibles » est l'objectif. Une scénographie adaptée à la place a été pensée pour permettre cela. Au-delà de la politique publique, il est également intéressant de comprendre la réalité du terrain et la volonté des acteurs impliqués dans le projet mémoriel et d'aménagement.

Si cette politique a été un succès, elle peut également ouvrir de nouvelles réflexions quant à la possibilité de penser un nouveau mobilier urbain, capable de s'adapter aux besoins de toutes et tous mais également au changement climatique. La place minérale du Panthéon accueille désormais, à titre d'exemple, un mobilier mixte, transitoire, facilitant les échanges et les interactions entre les individus indépendamment de leur genre, mais montre également que l'appropriation des espaces publics passe aussi par une transformation de nos habitudes, de nos consciences, par une adaptation aux enjeux environnementaux et par la socialisation des individus.

Mots-clefs

Espaces publics : des lieux qui sont des commutateurs, des espaces que l'on traverse pour aller d'un espace à un autre, et donc d'un échange à un autre. Ils sont aussi les lieux de nombreuses interactions, délibérées et prévues pour certaines, aléatoires pour d'autres. Les espaces publics se veulent par définition égaux mais se révèlent de plus en plus inégaux dans leurs usages, leurs appropriations, leurs accessibilités.

Place publique : lieu de l'espace public, lieu de visibilité et de coprésence, partagé et où les individus peuvent échanger, se rassembler, se rencontrer, se rejoindre, s'émanciper, interagir, partager leurs pensées, leurs opinions. La place publique doit être aménagée pour garantir son accessibilité, les usages qui peuvent en être faits et la cohésion entre les individus. Elle est dédiée au passage, à la circulation, à la mobilité.

Genre : processus de construction sociale, mettant en avant les « rôles déterminés socialement, les comportements, les activités et les attributs qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes ». ¹⁵⁶ Les mots « femmes » et « hommes » renvoient ainsi au sexe et « féminin » et « masculin » correspondent au « genre ». Cette catégorisation et hiérarchisation sociale assigne, selon le guide référentiel *Genre & espace public*, ¹⁵⁷ « des rôles et places différentes et hiérarchisées aux femmes et aux hommes ».

Femme : personne de sexe féminin, qui présente des caractères physiques propres aux femmes, appartenant à un groupe social que l'on peut appeler la *Femme* de manière générale, l'ensemble des femmes qui vivent dans la société avec leurs différences.

Politique publique : intervention qui émane de la puissance publique et qui met en place des moyens pour arriver à une finalité et générer des effets. Les actions et processus mis en œuvre pour répondre à l'objectif de la politique publique impliquent et mobilisent des acteurs pluridisciplinaires. Les citoyens sont de plus en plus mobilisés aujourd'hui pour que les solutions des politiques publiques répondent de manière optimale aux besoins et aux doléances de ceux-ci.

¹⁵⁶ Genre dans la ville : <https://www.baseland.fr/recherches/genre-dans-la-ville/#:~:text=C'est%20l'occasion%20d,urbain%20sur%20le%20territoire%20fran%C3%A7ais>

¹⁵⁷ Guide référentiel *Genre & espace public*, Lexique, 2016, p. 75.

« **Réinventons nos places !** » : politique publique lancée par la Mairie de Paris en 2015 pour réaménager sept places publiques parisiennes, au prisme du genre : Bastille, Fête, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon. La décentralisation des acteurs, à savoir la participation citoyenne, le travail d'acteurs institutionnels et de collectifs pluridisciplinaires dans la politique publique, en font une démarche inédite dans une politique publique de cette envergure, faisant de cette politique un véritable laboratoire d'expérimentation.

Inégalités femmes-hommes : les inégalités femmes-hommes ou inégalités de genre sont l'ensemble des disparités sociales, économiques, juridiques qui défavorisent un genre par rapport à un autre.

Genre et Ville : plateforme qui traite des questions de genre et de la place des femmes dans l'espace public co-fondée par Chris Blache, anthropologue urbaine et Pascale Lapalud, urbaniste-designeuse, toutes deux spécialistes du genre.

Les MonumentalEs : collectif formé pour travailler sur le réaménagement de la place de la Madeleine et celui de la place du Panthéon pour proposer un territoire hybride, un mobilier inclusif et modulable, ouvert aux questions d'égalité, de recyclage et de nouvelles mobilités pour permettre à toutes et tous, d'investir et de s'épanouir sur les places publiques parisiennes. Le collectif est formé par Emma Blanc Paysagiste, Genre et Ville, Albert & Co, Ligne BE, Emmanuelle Guyard et le Collectif Etc.

Panthéon : monument de style néo-classique situé sur la montagne Sainte-Geneviève dans le 5^e arrondissement de Paris au centre de la place du Panthéon. Chef d'œuvre de l'architecte Soufflot et ouvert en 1790, il abrite aujourd'hui 81 personnalités, dont 75 hommes et 6 femmes.